

Offert à M. *Le Baron Pinach*  
par M. Ulysse Chevalier.

---

LETTRES  
DE  
LÉOPOLD DELISLE

---

TROISIÈME FASCICULE

---

CORRESPONDANCE

ADRESSÉE A M. LE CHANOINE ULYSSE CHEVALIER

1866-1910

---

VALENCE

IMPRIMERIE VALENTINOISE, PLACE SAINT-JEAN

---

1912

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

LETTRES

DE

LÉOPOLD DELISLE



LETTRES  
DE  
LÉOPOLD DELISLE

---

*TROISIÈME FASCICULE*

---

CORRESPONDANCE  
ADRESSÉE A M. LE CHANOINE ULYSSE CHEVALIER  
1866-1910

---

VALENCE  
IMPRIMERIE VALENTINOISE, PLACE SAINT-JEAN

---

1912



## AVANT-PROPOS

---

*Aussitôt après le décès de son frère, M. Xavier Delisle s'est occupé de réunir sa volumineuse correspondance, digne, à tous égards, d'être pieusement conservée et dans laquelle on trouvera plus tard les éléments d'une biographie complète et vivante de Léopold Delisle. Un premier fascicule ne tarda pas à être imprimé : il contenait les lettres adressées à M. le chanoine Tougaard, de Rouen, érudit et bibliophile aussi affable que distingué.*

*M. Xavier Delisle eut la délicate attention de m'en offrir un exemplaire ; il me demandait en même temps si je consentirais à mettre à sa disposition les lettres que son frère m'avait écrites, afin de les publier. Il m'était difficile de résister à de si aimables instances. Et cependant, de son vivant, livrer au public les lettres d'un ami, une parcelle de notre intimité, une de ces choses que l'on a gardées pendant longtemps pour soi-même, c'est une séparation douloureuse. De plus, en publiant les lettres d'un homme tel que M. Léopold Delisle, il semblerait que l'on ait hâte de se prévaloir d'une amitié qui nous honore, non content d'y avoir trouvé de l'agrément et du profit pendant la vie du cher disparu.*

*Aujourd'hui, c'est chose faite. Avant que les exemplaires de ce fascicule ne fussent dispersés, M. Xavier Delisle a bien voulu m'adresser la lettre suivante :*

« Saint-Lô, le 18 avril 1912.

« Monsieur le Chanoine,

« J'ai eu l'honneur de vous faire part, en 1911, de mon intention de publier les lettres de mon regretté

frère. Non seulement vous avez bien voulu me donner votre approbation et m'encourager dans cette pieuse entreprise, mais encore y contribuer vous-même, en souvenir d'une mémoire qui nous est particulièrement chère.

« Il y a quelques mois, en effet, vous m'annonciez que vous aviez une nombreuse correspondance de mon frère, qu'elle était classée et fort intéressante. Vous avez eu l'extrême complaisance de me la communiquer et de me faire l'aimable proposition d'en surveiller l'impression.

« Je m'empressai, Monsieur le Chanoine, de vous remercier et de vous dire combien j'étais heureux de votre précieux concours.

« A la veille de la publication du troisième fascicule des lettres de L. Delisle, c'est un devoir pour moi, Monsieur le Chanoine, de vous exprimer de nouveau toute ma gratitude et vous prier d'agréer l'hommage de mon profond respect.

X. DELISLE. »

*En préparant la copie pour l'imprimeur, j'ai éprouvé des émotions bien douces à relire d'un bout à l'autre ces lettres espacées sur près de cinquante ans. Il vient un moment dans la vie où il fait bon se souvenir : le souvenir est bienfaisant, car il laisse dans l'ombre les peines et ne ramène à la pensée que les jours heureux, les lutttes fécondes et les espoirs réalisés.*

*Et quelle mémoire plus reconfortante pour moi que celle de M. Léopold Delisle ! Il était déjà célèbre lorsqu'un ami daigna l'entretenir de mes premiers travaux et de mes projets. Et depuis, il n'a cessé d'être le maître écouté, le conseiller clairvoyant et sûr, un ami de tous les instants. La bienveillance était naturelle à M. Delisle ; il savait donner un tour indulgent à tout ce qu'il était obligé de dire : jamais il*

ne manifestait de nervosité ni d'aigreur ; il ne laissait jamais échapper un propos désobligeant pour qui que ce fût.

Ces lettres sont pleines d'utiles conseils pour les érudits, mais elles pourraient être dédiées surtout aux bibliothécaires, car M. Delisle était encore un fonctionnaire modèle. Il a administré la Bibliothèque Nationale comme un bien de famille, constamment soucieux de le mettre en valeur et de l'accroître, ayant toujours l'œil au guet pour saisir au passage, dans les catalogues ou les ventes publiques, le livre rare ou le manuscrit égaré. Il faut le voir à la poursuite d'un de ces trésors, sa ténacité, ses ruses de limier. Il doit lutter contre la surenchère d'acquéreurs étrangers dont les ressources sont illimitées, avec un mince budget qu'il ménage de son mieux, afin d'être toujours prêt à parer aux surprises, à profiter des découvertes inattendues.

Et quel bonheur pour lui, lorsque, après avoir suivi des pistes douteuses, il retrouve le possesseur d'un manuscrit que l'on désespérait de jamais revoir, ou qu'après des négociations délicates, pendant lesquelles il s'est efforcé de faire partager aux propriétaires ses vues généreuses, il obtient enfin gain de cause. Un jour, on lui envoie d'Orient de splendides papyrus : Je crois rêver, s'écrie-t-il dans sa joie, et je n'aurais jamais espéré me trouver à pareille fête.

Mais M. Léopold Delisle ne se contentait pas d'enrichir les collections nationales, il s'occupait activement à les classer, à les inventorier lui-même ; enfin, il faisait libéralement part de ses trouvailles aux savants dans les innombrables notices qu'il publiait sans cesse, car il avait jusqu'au bout le sentiment de son devoir et il se gardait bien de dissimuler à son profit le bien de tout le monde.

Tel était cet homme dont la mémoire restera sans tache. On remarquera qu'à mesure qu'il entrevoyait plus proche le

*moment de la séparation. mon ami vénéré se montrait plus affectueux, plus préoccupé de ce qui m'intéressait. Vers la fin de sa vie, l'écriture était parfois moins nette que de coutume. C'est que la douleur était venue le visiter. M<sup>me</sup> Delisle, sa compagne affectionnée et sa vaillante collaboratrice, avait disparu ; il avait dû abandonner, contre sa volonté, sa chère Bibliothèque : ce furent les deux grands chagrins de sa vieillesse. Il ne s'en est jamais consolé, mais, du moins, sut-il trouver jusqu'à la fin dans le travail un dérivatif salutaire.*

*Il est mort comme il avait vécu, en juste, en chrétien. Pais-  
sent les hommages rendus à sa mémoire, adoucir les regrets  
de sa famille et de ses nombreux amis !*

U. C.

Romans, le 25 avril 1912.

---

---

---

## LETTRES DE LÉOPOLD DELISLE

---

### I

Paris, 5 décembre 1866.

Cher monsieur, vous voudrez bien excuser le retard que j'ai mis à répondre à votre dernière lettre. C'est hier, seulement, que j'ai pu examiner en détail la feuille du *Cartulaire de Saint-Pierre du Bourg* que vous avez bien voulu me communiquer. Je me conforme à vos intentions en vous communiquant deux ou trois observations sur votre travail, travail qui me semble bien conçu, bien exécuté et de nature à satisfaire les plus difficiles. Permettez-moi maintenant de vous adresser deux ou trois critiques de détail.

Voyez-vous bien de l'avantage à conserver dans l'impression le mélange des *i* et *j*, des *u* et *v*, que nous offrent les manuscrits du moyen âge? C'est, je crois, un usage admis, surtout en France, d'appliquer aux textes anciens qu'on publie la judicieuse réforme orthographique qui a fait distinguer les *i* des *j*, les *u* des *v*. Il me semble qu'il y a tout avantage, et pas le moindre inconvénient, à écrire *judicio*, *justicie*, et non pas *iudicio*, *iusticie*.

A la p. 2, l. 18, le mot *minuitur* est assez difficile à expliquer. Le texte original ne porterait-il pas *ministratur* ou quelque mot analogue?

P. 3, n. 7. *Clausum* ne pourrait-il pas être simplement expliqué par *un enclos* ?

P. 3, n. 9. Il me semble que *gageria* s'applique très souvent à des biens immobiliers, et c'est, je crois, le cas de la charte III à laquelle vous renvoyez.

P. 4. Votre charte n° II me semble une lettre d'Alexandre IV et non pas d'Alexandre II. Ce que le rédacteur de l'inventaire a conservé du texte original, et surtout la date, a au plus haut degré le cachet du XIII<sup>e</sup> siècle.

Je vous remercie bien du nouveau travail de monsieur votre père que vous m'avez envoyé. Je suis heureux de le posséder, quoiqu'il porte sur une époque moins intéressante (1) pour moi que celle à laquelle appartient la meilleure partie de son excellent ouvrage sur les hôpitaux de Romans.

Vos envois ont été communiqués au Comité des travaux historiques. Votre mémoire sur les archives de Saint-Ruf a été renvoyé à une commission, qui fera un rapport. Votre document en provençal sera examiné par M. Meyer. Quant aux premières livraisons des *Mémoires* de votre Société d'archéologie, elles seront aussi examinées par un membre du Comité. J'ai remis sur le bureau l'exemplaire que vous m'aviez chargé d'offrir, mais il a fait double emploi ; un autre exemplaire était directement arrivé au Ministère.

Veillez me rappeler au souvenir de M. Giraud (2), quand l'occasion s'en présentera, et croire à mes sentiments les plus dévoués.

L. DELISLE.

1. *Notice historique sur le couvent des Capucins de Romans* ; Romans, 1866, in-8° de 16 p.

2. La correspondance de M. Léopold Delisle avec M. Paul-Emile Giraud, ancien député de la Drôme, à Romans, a été publiée dans la *Correspondance de ce dernier avec quelques hommes de lettres* (Lyon, 1872, in-8°, pp. 83-112) ; elle comprend 24 lettres du 6 janvier 1857 au 20 novembre 1871.

II

Paris, 27 octobre 1867.

Monsieur l'abbé, je viens aujourd'hui vous remercier en une seule fois et de vos envois de brochures et de tout ce que vos dernières lettres renfermaient d'aimable et d'instructif. Transmettez aussi, je vous prie, à monsieur votre père, l'expression de ma gratitude pour le dernier opuscule qu'il a bien voulu m'adresser (1). Je vous félicite des progrès que fait l'impression de votre *Cartulaire de Saint-Pierre du Bourg*. Les cinq premières feuilles m'en sont exactement parvenues, et j'y ai remarqué plusieurs pièces dont le contenu n'intéresse pas seulement la topographie et l'histoire locale. Bien des notions précieuses sont consignées dans vos notes : il sera nécessaire de les relever dans la table, car on pourrait être embarrassé [par] certaines de vos observations, dont la place n'est déterminée par rien d'absolu.

Votre liste des évêques de Valence, dont je remettrai des exemplaires à l'Académie et à la Société de l'histoire de France, n'est-elle pas le programme d'un travail raisonné et plus étendu dont on voit que vous avez réuni tous les matériaux ? S'il en était ainsi, je signalerais à votre attention le concile de Paris de l'année 614, qui, entre autres souscriptions, porte la suivante : *Ex civitate Valesse Leodomundus episcopus*. Faut-il y voir un évêque de Valence ? Ce concile de 614 fait partie d'un certain nombre de documents anciens, que n'ont pas employés les auteurs du *Gallia christiana*, quoiqu'ils soient fort importants pour

1. Les notes de cette correspondance prendraient des dimensions trop considérables si l'on voulait y donner la bibliographie de tous les livres et opuscules reçus ou envoyés par M. Delisle. Il suffira de renvoyer le lecteur à la Bio-bibliographie du d' Ulysse Chevalier publiée par son fils (Romans, 10 mai 1893) ; à celle du chan. Ulysse Chevalier, insérée dans son *Œuvre scientifique*, par Charles BELLET (Valence, 1903, gr. in-8°, p. 27-89) ; et à la *Bibliographie des travaux de M. Léop. Delisle*, par Paul LACOMBE (Paris, 1902-11, 2 vol. in-8°).

établir la série de nos évêques de l'époque mérovingienne. Je compte les publier dans le supplément au recueil de D. Bouquet, dont je m'occupe sérieusement, en vue de la nouvelle édition annoncée par le libraire Palmé (1).

Je compte vous envoyer d'ici peu de temps une courte notice sur un manuscrit du v<sup>e</sup> siècle, qui m'a fourni un petit poème chrétien fort barbare et dont j'ai renoncé à donner l'explication.

Veillez recevoir, monsieur l'abbé, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués

L. DELISLE.

---

### III

Paris, 10 décembre 1867.

Monsieur l'abbé, ce que vous me dites de votre volume me donne grande envie de le voir, et je ne doute pas qu'il ne m'offre un grand intérêt. Pour le présenter au concours de l'Académie, il suffira que deux exemplaires en soient remis au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> janvier. Si vous voulez bien me les faire parvenir, je me chargerai volontiers de les remettre à qui de droit. -- Il n'y a pas maintenant au Ministère de concours ouvert en vue d'une publication de textes.

J'ai lu votre article sur le *Regeste genevois*, et j'y donne mon approbation pleine et entière. Dans l'énumération des registes publiés, j'ai seulement regretté de ne pas voir figurer le travail de STUMPF, qui annule une partie considérable des tables de BOEHMER, et surtout le *Catalogue des actes des comtes de Champagne*, que M. d'ARBOIS a inséré dans son *Histoire* des mêmes comtes et qui est une œuvre fort remarquable, portant sur près de quatre mille pièces, dont beaucoup inédites.

1. Cette publication n'a pas eu lieu : voir *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, Topo. c. 2272 ; *Regeste Dauphinois*, n° 478.

Au risque de rester incomplet, vous avez bien raison de comprendre les actes inédits dans votre *Regeste dauphinois*. Si j'avais une critique à vous adresser, ce serait pour le mot *Regeste* qui n'est pas, je crois, français et qu'il ne me semble pas nécessaire d'emprunter aux Allemands ou aux Suisses. Pourquoi pas *Registre des actes dauphinois*, ou *Catalogue des chartes du Dauphiné...* ?

Puisque vous préparez un répertoire pour la *Patrologie*, vous pourrez me dire si cette collection renferme une réimpression des *Gesta abbatum Fontanellensium* publiés dans le *Spicilegium* de D'ACHERY. J'ai vainement cherché cette chronique dans la collection Migne, où elle aurait pu figurer parmi les ouvrages du IX<sup>e</sup> siècle. Vous n'aurez pas de peine à me dire si j'ai mal cherché.

Je vous remercie de tous vos comptes rendus qui sont faits pour me couvrir de confusion, tant vous êtes porté à en exagérer la valeur. Je me procurerai les cahiers des Annales dont vous me parlez, et je ferai en sorte que vous receviez un exemplaire des *Rouleaux des morts*.

Vous n'avez pas à vous occuper du titre [de] correspondant. J'espère que votre nom figurera sur la nouvelle liste, dont la préparation n'est d'ailleurs guère avancée.

Je mets aujourd'hui à la poste l'exemplaire de ma notice sur le ms. de S. Prudence que je vous prie de vouloir bien accepter.

L. DELISLE.

---

#### IV

Paris, 14 mai 1868.

Monsieur l'abbé, j'ai dû quitter Paris au commencement du mois de mars pour revoir mon pauvre père qui était malade depuis longtemps et que j'ai eu le malheur de perdre le 31 mars dernier. Voilà pourquoi, cher monsieur, j'ai laissé sans réponse votre lettre du 19 février et pourquoi aussi je ne vous ai pas encore remercié.

Toutes vos brochures me sont arrivées en leur temps : je les classe précieusement les unes avec les autres, pour former dans la suite un volume de vos œuvres mêlées auquel j'attache le plus grand prix, parce qu'il y a toujours beaucoup à apprendre, même dans ceux de vos opuscules qui sont de moindre étendue. Que sera-ce donc de votre gros et magnifique volume, dont je me fais une fête d'avoir à annoncer le contenu dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ? M. Valentin-Smith en a déjà rendu compte au Comité et je m'associe aux éloges sans réserve qu'il a donnés à votre travail. J'espère que le volume ne sera pas moins bien accueilli par l'Académie des Inscriptions, à qui je l'ai présenté et qui l'a renvoyé au concours des Antiquités de l'année 1869, le concours de 1868 ayant été clos le 31 décembre dernier.

Les feuillets d'épreuves que vous venez de me communiquer et sur lesquels je n'ai aucune observation à vous faire sont une nouvelle preuve de votre infatigable activité, et me laissent voir que vous en avez sans doute fini avec le *Cartulaire de Saint-Pierre*. Le recueil que vous entreprenez maintenant de nous faire connaître est plus digne que tous les autres des soins éclairés avec lesquels vous préparez vos publications. Je ne doute pas que vous ne vous acquittiez de cette nouvelle tâche, de façon à satisfaire les connaisseurs les plus exigeants, et je vous félicite d'avoir à travailler sur des textes si intéressants.

J'aime à croire que le malheur arrivé à l'imprimerie de M. l'abbé Migne ne vous aura causé aucun préjudice irréparable, et j'attends avec impatience les belles tables dont vous me parlez et qui, à mes yeux, augmenteront singulièrement la valeur d'une collection dont se servent si souvent même les savants qui en disent le plus de mal (1).

Le *Cartulaire municipal de Montélimar*, d'après ce que vous me dites, mériterait bien d'avoir sa place dans un de vos recueils diplomatiques, et vous n'hésitez pas, je

1. Voir sur ce double *Repertorium bibliographicum* des Patrologies latine et grecque interrompu par l'incendie des ateliers de Migne, l'*Œuvre scientifique*, n<sup>o</sup> 463-4.

pense, à y faire entrer les pièces fausses, si toutefois la fabrication de ces pièces remonte à une époque un peu ancienne. Pour les frais qu'entraînent de pareilles entreprises, n'avez-vous rien à espérer des conseils municipaux et des conseils généraux ? Il ne serait pas difficile, je pense, de leur faire comprendre l'intérêt de vos recueils diplomatiques et de les décider à vous prêter quelque appui. Je connais plusieurs villes et plusieurs départements du Nord de la France où des appels de ce genre ont été bien accueillis.

Le Comité est à la veille de faire mettre sous presse un volume in-4° de *Mélanges*. J'ai demandé et obtenu qu'une partie notable en fût réservée pour les tarifs de péages et autres documents du même genre envoyés par divers correspondants. Je puis vous donner l'assurance que votre pancarte de 1240 y ferait très bonne figure et je vous engage à nous envoyer votre copie. Si cette combinaison venait à échouer, j'aviserai à un autre moyen d'utiliser votre copie.

La publication des *Chartes de Cluny*, par M. BERNARD, vient d'être votée. Le premier volume contiendra les actes antérieurs à 954. Les anciens Cartulaires de cette abbaye, dont vous auriez désiré avoir communication, sont restés à Cluny ; je dois en dire quelques mots à la fin du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*.

On a dû vous transmettre ces jours notre ins. des poésies de Saint Avit.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et l'expression de ma reconnaissance pour vos cadeaux et vos communications.

L. DELISLE.

J'ai remis, hier, à M. Meyer, qui revient d'Espagne, l'exemplaire de votre volume de *Documents*.

---

Paris, 1<sup>er</sup> août 1868.

Monsieur, j'ai rédigé pour la *Bibliothèque de l'École des Charles* un compte-rendu assez détaillé de votre volume de *Documents*. Je croyais pouvoir vous en envoyer un exemplaire aujourd'hui, mais l'imprimeur n'a pu le faire entrer dans la mise en pages de la livraison qui va paraître ; il a donc dû être renvoyé au mois prochain. Vous y verrez le bien que je pense de votre travail. Mais ce n'est là qu'un point secondaire en comparaison du projet dont vous voulez bien me parler dans votre lettre du 9 juin, l'édition des *Œuvres de saint Avit*. Quoique j'aie eu le tort de ne pas vous écrire plus tôt à ce sujet, soyez bien persuadé que j'y ai réfléchi et que j'ai commencé à préparer les voies. J'en ai parlé, ainsi que M. Meyer, à plusieurs membres du Comité de publication ; les uns sont disposés à bien accueillir votre proposition ; d'autres demandent s'il y a dans les œuvres de saint Avit une partie historique assez considérable pour les comprendre dans la Collection de la Société de l'Histoire de France. J'en ai dit quelques mots à la réunion du Conseil qui a eu lieu le 7 juillet ; l'ouverture m'a paru bien accueillie ; mais aux séances de cette époque de l'année, si peu de membres sont présents qu'on ne peut rien décider. C'est pour la séance du commencement d'octobre ou de novembre, qu'il serait important d'avoir tous les renseignements nécessaires pour édifier le Comité de publication. Tâchez donc de m'envoyer pour cette époque une note dans laquelle vous mettriez bien en relief le côté historique des œuvres de saint Avit.

Envoyez votre nouveau volume de *Documents* avant le 1<sup>er</sup> janvier 1869 à l'Académie. S'il n'était pas entièrement terminé, communiquez-en les bonnes feuilles. Ce nouvel envoi augmentera vos chances.

J'ai exactement reçu le n° de mai de la *Bibliographie catholique*, et je vous remercie bien de l'analyse exacte et bienveillante que vous y avez faite des *Rouleaux des morts*.

Je n'oublie pas la promesse que je vous ai faite d'un exemplaire de cette publication.

Je vous remercie de nouveau de tous les témoignages d'affection que vous voulez bien me donner, et je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L. DELISLE.

---

VI

*Paris, 7 octobre 1868.*

Monsieur l'abbé, j'ai mis, hier, au chemin de fer, un paquet renfermant plusieurs ouvrages que je vous prie d'accepter.

J'ai trouvé à mon retour à Paris votre lettre du 31 août. J'ai réservé votre note sur l'édition de saint Avit, pour la présenter au Conseil de la Société de l'Histoire de France, dans la prochaine séance qui n'aura pas lieu avant le mois de novembre. En attendant, je l'ai communiquée à plusieurs amis. J'espère que le Conseil adoptera votre proposition.

Je vous conseille de joindre à ce que vous avez déjà envoyé pour le concours des Antiquités, celles de vos publications qui seront achevées ou à la veille de l'être au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Je vous adresse avec cette lettre la copie de la pièce de la collection Droz dont vous avez besoin.

Je n'ai jamais eu l'occasion de compléter ou de rectifier la liste des archevêques de Vienne, telle que l'a donnée M. Hauréau.

Je vous prie de remercier M. Giraud de son aimable souvenir et de lui dire que son complément du *Cartulaire de Saint-Barnard* me fera infiniment plaisir.

Vous êtes trop bon de m'offrir les bonnes feuilles des Cartulaires que vous avez sous presse. J'aime mieux atten-

dre qu'ils soient achevés ; il y a toujours lieu de craindre que des feuilles isolées viennent à s'égarer.

A la fin du compte rendu de votre volume de *Documents*, j'ai ajouté un post-scriptum pour annoncer votre projet de publication du *Cartulaire de Montélimar*.

Je vous remercie encore une fois et vous prie, monsieur, de me croire votre tout dévoué et obligé,

L. DELISLE.

---

## VII

*Paris, 3 janvier 1869.*

Monsieur l'abbé, je ne veux pas laisser commencer l'année 1869 sans me rappeler à votre souvenir et liquider un vieil arriéré en répondant d'un même coup à vos deux lettres du 10 octobre et du 20 décembre.

Je commence par vous rassurer sur le sort de vos envois au concours des antiquités. Tout est arrivé exactement et sera renvoyé à la Commission des antiquités que l'Académie nommera le 8 ou le 15 de ce mois.

Lundi dernier, seulement, nous avons pu réunir le Comité de publication de la Société de l'Histoire de France. Votre plan d'une nouvelle édition des œuvres d'Avitus a été approuvé sans aucune modification. Mardi prochain, le Conseil de la Société recevra communication de notre proposition et y donnera à coup sûr son adhésion. Vous pouvez donc considérer l'affaire comme décidée, et vous mettre en mesure de préparer votre copie pour l'impression.

Je suis heureux d'apprendre que les recueils de Pierre de Rivaz ont été mis à votre disposition comme ceux de Valbonnais, et j'approuve fort votre pensée d'en faire exactement connaître la composition.

Je ne connais pas les *Mémoires de Charvet sur l'abbaye de Saint-André-le-Haut*, et ce que vous me dites à cette occa-

sion des imperfections de la partie du *Gallia christiana* relative à la province de Vienne ne m'étonne pas. J'ai constaté moi-même que le tome XIV laissait beaucoup à désirer. Je crois néanmoins qu'il faut savoir gré à M. Hauréau d'avoir donné une continuation au travail des Bénédictins, continuation qui, après tout, n'est guère inférieure aux premiers volumes de l'ouvrage. Vous faites bien, quand l'occasion s'en présente, de rectifier et de compléter les listes publiées par vos devanciers. M. Hauréau est trop juste pour voir d'un mauvais œil les perfectionnements apportés à son travail.

Je n'ai reçu que les feuilles 1-6 du *Cartulaire de Saint-Pierre du Bourg*.

J'apprends avec un vif plaisir que M. Giraud achève l'impression de son Complément du *Cartulaire de Saint-Barnard*. Veuillez lui dire que je reçois toujours avec le plus grand intérêt les nouvelles que vous voulez bien me donner de sa santé et de ses travaux.

Je ne doute pas que les registres de la Chambre des comptes de Grenoble ne vous fournissent une abondante moisson, et j'aime à croire que vous aurez le moyen de les compulser à loisir.

Les *Cartulaires de saint Hugues* sont achevés d'imprimer, y compris les tables. La préface seule reste à composer, et comme elle ne doit pas être longue, vous pouvez compter recevoir dans un assez bref délai une publication qui n'a peut-être pas toute l'importance qu'on est porté à lui attribuer.

La mort de M. Auguste Bernard ne paraît pas devoir arrêter la publication du *Cartulaire de Cluny*. Le soin d'achever le travail et de surveiller l'impression sera confié, selon toute vraisemblance, à M. Bruel, qui s'est déjà fait connaître par de solides travaux sur le *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*.

Les privilèges cisterciens dont vous me parlez, soulèvent une grave difficulté. Rien n'est plus commun dans les archives et dans les cartulaires des abbayes de l'ordre de Cîteaux que les privilèges généraux analogues à ceux

que vous rencontrez parmi les titres de Léoncel. Je vous citerai entre autres la belle collection de bulles originales conservée à la Bibliothèque Impériale sous les n<sup>os</sup> 9003 et 9004 du fonds latin. Je serais étonné que ces privilèges n'eussent pas été employés dans les grands ouvrages publiés sur l'ordre de Cîteaux. Peut-être suffirait-il d'indiquer en deux mots les bulles que vous offre le *Cartulaire de Léoncel*, de façon à réserver celles-ci pour le travail général qui devra être entrepris un jour ou l'autre sur les privilèges de l'ordre de Cîteaux.

Mercredi prochain, je remettrai au président de la Société des antiquaires la demande que vous avez bien voulu me charger de lui présenter.

Je ne vois aucune lecture à vous proposer pour *fro. et denariū confratrie*. Le contexte seul pourrait mettre sur la voie.

Quant à l'inscription de 1388, je me demande si la lecture est certaine ; car *un évêque de l'ordre de Saint-Augustin* est une locution assez bizarre.

Vous aurez sans doute vu le n<sup>o</sup> de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* dans lequel j'analyse le second volume des documents relatifs au Dauphiné, et j'annonce votre projet de publication du *Cartulaire de Montélimar*.

Veillez recevoir, monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

L. DELISLE.

---

## VIII

*Paris, 10 janvier 1869.*

Monsieur l'abbé, le Conseil de la Société de l'Histoire de France, dans sa séance de mardi dernier, a approuvé, sans aucune réserve, le plan que vous lui aviez soumis d'une nouvelle édition des œuvres de saint Avit. Vous pouvez donc vous occuper sans retard de mettre la dernière main à votre manuscrit. Quand vous serez en mesure de livrer

votre copie, nous ferons en sorte de faire mettre le volume sous presse pour que vous n'attendiez pas trop longtemps.

Votre demande d'admission dans la Société des anti-quaïres de France a été communiquée à la Société mercredi dernier. Elle a été renvoyée à une commission dont je suis rapporteur. Le vote sur l'admission aura lieu au commencement de février ou de mars. Préalablement à la lecture du rapport, je devrai remettre entre les mains du trésorier le bulletin ci-joint que je vous prie de vouloir bien me retourner daté et signé avant la fin du mois.

La Commission des Antiquités nationales a été nommée avant-hier. Elle se compose de MM. Vitet, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, Hauréau, de Lasteyrie et Delisle, plus les membres du bureau (MM. Regnier, Renan et Guigniaut).

Je vous remercie de votre nouvel envoi. Je possède maintenant les feuilles 1-9 du *Cartulaire de Saint-Pierre du Bourg*. J'ai été fort satisfait de votre analyse de la première partie du tome XVI du *Gallia christiana*. Il me semble que M. Hauréau devra se trouver très content de la manière dont vous avez apprécié son travail.

Il m'a semblé, à première vue, que les ouvrages envoyés à l'Académie pour le concours de 1869 étaient plus nombreux et plus importants que ceux du concours de 1869 [1868]. J'espère toujours que les vôtres y feront bonne contenance.

Veillez, je vous prie, me rappeler encore au souvenir de M. Giraud et à celui de monsieur votre père, et croyez-moi bien, monsieur l'abbé, votre tout dévoué.

L. DELISLE.

---

## IX

Rouen, 7 août 1869.

Monsieur et cher confrère, avant de quitter Paris où je reviendrai dans les premiers jours de septembre, je n'ai

pas eu le temps de vous écrire, comme je l'aurais voulu, pour vous remercier de l'envoi de la première partie du *Cartulaire de Léoncel* et vous dire que j'en annoncerai la mise au jour dans le quatrième cahier de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* qui paraîtra en septembre.

J'avais attendu un peu à vous écrire, parce que j'espérais avoir à vous annoncer un résultat du concours des Antiquités Nationales tel que je le désirais. J'ai été quelque peu trompé dans mon attente, et la Commission ne vous a attribué que la troisième mention honorable.

Nous venons de fonder à Rouen une Société de l'Histoire de Normandie qui semble solidement constituée et qui doit publier les chroniques, mémoires et documents diplomatiques relatifs à notre province. Je prépare à son intention une édition des Œuvres historiques de Robert du Mont, en deux volumes in-8°.

Veillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de monsieur votre père et à celui de M. Giraud.

Croyez-moi bien votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

X

Paris, 11 octobre 1869.

Monsieur et cher confrère, j'ai reçu hier, par l'entremise de M. Dumoulin, le paquet renfermant votre *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, la *Nolice sur le Cartulaire d'Aimon de Chissé* et le *Mémoire* de monsieur votre père *Sur les états du Dauphiné*. Je vous remercie bien de cet envoi, et je vous prie d'être auprès de monsieur votre père l'interprète de mes sentiments. Je remettrai à leur adresse les articles destinés à M. Bruel, à la Société de l'Histoire de France et à la Société des Antiquaires. — Je ne manquerai pas de signaler dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* l'importance de votre *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*.

Je ne saurais guère vous indiquer une correction pour la date du diplôme de Frédéric 1<sup>er</sup> dont vous me parlez. L'erreur doit être dans l'année de l'incarnation et dans l'indiction. Encore l'indiction 2 pourrait-elle s'accorder avec la fin de la seconde année du règne de Frédéric. La pièce me semble donc de 1153 ou 1154. Quant aux mots : *die quo Arnoldus canc. in archiepiscopum Mogunt. sedis sublimatus*, lors même qu'on les complèterait par l'addition du mot *est*, il ne me paraît pas qu'ils nous fournissent un élément bien précis. En effet, des notes ajoutées par JAFFÉ à la *Vita Arnoldi archiepiscopi Moguntini* (dans le t. III de la *Bibliotheca rerum german.*), il résulte que Henri, archev. de Mayence, fut déposé le 7 juin 1153 et que postérieurement au 14 du même mois, Arnold lui fut donné comme successeur dans une assemblée tenue à Worms. Toutes réflexions faites, je mettrais votre diplôme au mois de juin ou de juillet 1153.

Le *Cartulaire de saint Hugues* est, en effet, au cartonnage depuis plusieurs mois. Du moins, est-il certain que les derniers bons à tirer sont remis à l'imprimerie depuis la fin de mai ou le commencement de juin. A la vérité, je ne sais pas si on n'a pas été arrêté par un fac-simile qu'on a eu la bonne idée de vouloir joindre au volume. Dans tous les cas, la mise au jour de ce volume, si longtemps attendue, ne saurait être différée.

Quand M. Bellaguet aura repris son service, ce qui peut-être est déjà fait, je lui rappellerai, dans l'intérêt de la Société de l'Histoire de France, la mission qu'on ne saurait manquer de vous accorder pour aller dans différentes bibliothèques étudier les mss. de saint Avit.

Les chances des concours sont tellement incertaines, que j'hésite toujours à donner un avis aux personnes qui veulent bien me consulter à ce sujet. J'inclinerais à penser qu'il vaudrait mieux attendre le concours de 1871, avec l'espérance d'obtenir à cette époque la médaille que, selon moi, vous pouvez ambitionner. — Je vous avoue que les concours académiques institués par M. Duruy ne m'inspiraient pas beaucoup de confiance. J'ai cependant été

surpris de l'accueil que vous me dites avoir été fait à vos ouvrages par les juges de Grenoble.

M. Bruel a été assez gravement malade depuis le mois de juin. C'est maintenant seulement qu'il est en état de reprendre ses travaux. — Nous venons d'acheter les originaux d'une douzaine de chartes de Cluny dont il fera profiter la publication du Cartulaire.

Veuillez, je vous prie, me rappeler respectueusement au souvenir de M. Giraud. Agrérez de nouveau mes remerciements et mes félicitations.

L. DELISLE.

---

XI

*Paris, 24 juin 1871.*

Monsieur l'abbé, j'ai vérifié, hier, au secrétariat de l'Institut les ouvrages reçus pour le concours des Antiquités. On n'y a enregistré que les feuilles complémentaires envoyées par vous en dernier lieu. L'envoi principal n'est point arrivé à sa destination. Peut-être se retrouvera-t-il dans les bureaux du Ministère à Versailles.

Après bien des craintes, nous avons repris nos anciennes habitudes à la Bibliothèque Nationale, dont les collections n'ont aucunement souffert, pas plus que celles des Archives. Nous avons déménagé presque tout le département des manuscrits ; c'est seulement lundi dernier que nous avons pu remettre tous nos manuscrits à la disposition des lecteurs.

Le travail que vous avez entrepris sur les bulles et lettres pontificales, à partir du commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, sera fort utile, malgré toutes les lacunes qu'il pourra présenter (1). Je suis certain, d'ailleurs, qu'avec le temps

1. Ce projet de continuation des *Regeste* de JAFFÉ jusqu'en 1478 a été réalisé vers le même temps par M. POTTHAST.

vous arriverez à être relativement assez complet, surtout pour ce qui touche à la France.

Je ne crois pas commettre une indiscretion en vous affirmant que M. Desnoyers ne s'occupe plus des recherches bibliographiques qu'il avait entreprises en vue d'une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*. De ce côté donc rien ne peut vous détourner du projet que vous avez conçu et dont l'exécution nous rendra de grands services.

Veillez, je vous prie, être l'interprète de mes sentiments auprès de M. Giraud et auprès de monsieur votre père, dont je recevrai avec reconnaissance le dernier ouvrage sur les léproseries.

Je vous remercie de l'intérêt avec lequel vous avez suivi nos tristes vicissitudes depuis dix mois. Espérons que nous touchons aux termes de nos épreuves, et que les travaux de l'esprit pourront se reprendre d'ici peu de temps. Mais que de ruines de tout genre à réparer avant que la France se retrouve au point où elle était arrivée avant les dernières catastrophes !

Je vous souhaite une bonne santé, sachant bien que le courage ne vous fera jamais défaut.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Si les exemplaires par vous envoyés à Versailles ne se retrouvent pas, et que vos préfaces ne puissent pas être imprimées en temps utile, au lieu de soumettre des exemplaires incomplets, vous auriez peut-être avantage à attendre le concours de 1872.

---

## XII

Paris, 16 février 1873.

Monsieur l'abbé, je mets au chemin de fer, à votre adresse, un paquet qui contient, avec un opuscule destiné à M. Giraud, le tome I de mon édition de ROBERT DE TORI-

ONT, le complément de mon inventaire des manuscrits latins et d'autres brochures dont je vous prie d'agréer l'hommage. Les deux fac-simile que vous trouverez dans le paquet peuvent s'ajouter au tome I de Robert de Torigni, dont ils ne font cependant pas partie.

Je vous remercie des renseignements que vous m'avez donnés sur la continuation des Registres des papes que prépare POTTIAST. Ce travail, lors même qu'il ne serait pas parfait, rendra d'immenses services, et j'attends impatientement le commencement de la publication.

Quand vous serez à Paris, je vous recommanderai tout particulièrement à la bienveillance des bibliothécaires de l'Institut. Soyez sûr qu'ils faciliteront vos travaux autant qu'il sera en leur pouvoir.

Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués, et me rappeler au bon souvenir de monsieur votre père.

L. DELISLE.

---

### XIII

*Paris, 16 février 1875,  
rue Neuve-des-Pelits-Champs, n° 8.*

Monsieur l'abbé, j'ai achevé, ces jours derniers, non pas la lecture, mais un examen attentif du volume que vous venez de publier pour la Société de statistique de l'Isère et dont un exemplaire m'a été adressé par M. Caillemet. Je tiens à vous faire parvenir mes félicitations et à vous dire combien votre choix de documents m'a paru fait avec discernement, et la publication accomplie avec sûreté de critique. L'histoire générale a une large part dans la Collection que vous avez formée et dont bien des gens vous sauront gré, car vous y avez fait entrer de bien curieux documents dont les historiens du Dauphiné ne seront pas seuls à faire usage.

Vous avez récemment fait demander deux manuscrits

de la Bibliothèque par le Ministre. Nous n'avons pu malheureusement n'en faire partir qu'un seul ; l'autre renfermait des lettres autographes de bénédictins que notre règlement nous interdit de laisser sortir. Avec le manuscrit par vous demandé, vous sera probablement arrivé le tome II de Robert de Torigni, que je n'étais pas bien sûr de vous avoir envoyé. S'il faisait double emploi, vous auriez la bonté de me le faire tenir quand l'occasion s'en présenterait.

J'ai négligé, à ma grande confusion, de répondre à votre lettre du 13 décembre. Je n'avais du reste aucune indication utile à vous fournir sur le placard des *Visites pastorales* que vous aviez la bonté de me communiquer et qui m'a fait bien augurer de ce nouveau travail.

Je ne me permettrais pas d'avoir un avis sur le plan d'un ouvrage tel que votre *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. J'accepte d'avance le parti auquel vous vous arrêterez, et je crois qu'en pareille matière il convient de laisser beaucoup de latitude à l'auteur qui a conçu et exécuté lui-même son plan. Les modifications que les étrangers lui soumettent, quand il n'en reconnaît pas spontanément l'opportunité, dérangent l'économie d'un ensemble dont tous les détails sont coordonnés entre eux. Si j'avais un avis à émettre, ce serait de vous laisser juge de la question. Les recherches seront, je crois, aussi commodées dans les deux systèmes, avec une série unique ou bien avec trois séries distinctes.

Quant au choix des renseignements, je crois qu'il serait regrettable de descendre jusqu'aux indications insignifiantes ; mais je pense que vous avez agi sagement en poussant vos dépouillements très loin. L'écueil à éviter viendrait d'un trop grand nombre de citations, au milieu desquelles le lecteur peu expérimenté ne reconnaîtrait pas ce qui est essentiel, surtout si vous êtes obligé d'employer des abréviations trop multipliées.

Veillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de M. Giraud, et agréer, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus distingués.

L. DELISLE.

XIV

*Paris, 29 mars 1875.*

Monsieur l'abbé, je ne quitterai pas la Bibliothèque cette semaine, sinon pour aller aux séances de la Sorbonne. Vous m'y trouverez donc quand vous voudrez bien prendre la peine d'y venir, soit à mon cabinet, dont l'entrée est par la porte de la rue Richelieu, soit chez moi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Je possède les différents volumes dont vous avez besoin et je les tiens à votre disposition. — Voulez-vous venir les prendre demain, mardi, à 4 heures 1/2 ou 5 heures ?  
Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XV

*Bibliothèque Nationale,  
8, rue Neuve-des-Petits-Champs.*

Monsieur Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, et Madame Léopold Delisle prient Monsieur l'abbé Ul. Chevalier de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux, le jeudi 1<sup>er</sup> avril 1875.

---

XVI

*Paris, 30 juin 1875.*

Monsieur et cher confrère, la demande que vous aviez formée pour obtenir une nouvelle mission en Angleterre avait été renvoyée à mon examen. Aujourd'hui seulement, la Commission des Missions s'est réunie. Je n'ai eu qu'à

exposer le but que vous vous proposiez et à rappeler ce que vous avez fait jusqu'à présent pour que mes collègues se soient déclarés suffisamment édifiés, et la Commission, à l'unanimité, a donné un avis favorable sur votre demande. Je ne doute donc pas que le Ministre ne prenne un arrêté conforme à notre avis et que vous ne puissiez promptement vous rendre en Angleterre pour achever ce que vous avez déjà si laborieusement commencé.

Avec votre lettre, j'ai reçu la première feuille en épreuve de votre *Carlulaire de Paray*. Je crois, d'après cet échantillon, que vous ferez là une publication éminemment utile et intéressante. Il m'est du reste impossible de vous aider à combler les lacunes qui défigurent si malheureusement les premières pièces du recueil. Ce qui peut être restitué avec certitude l'est déjà très convenablement dans le travail que vous avez bien voulu me communiquer. Je ne pense pas qu'on pût aller beaucoup plus loin dans cette voie sans s'exposer à tomber dans des restitutions arbitraires. Les personnes qui peuvent apprécier et employer ce genre de documents ne s'effaroucheront pas des lacunes. Je vous conseille donc de ne pas vous en inquiéter et de passer outre.

Dans votre préface, vous pourriez revenir sur les chartes mutilées qui sont en effet les plus intéressantes et indiquer en français la substance de ces documents tels que vous vous les figurez.

Je vous remercie d'avance de votre *Carlulaire de Saint-Chuffre* et serai bien content de vous voir lors de votre passage à Paris.

Je prends la liberté de vous rappeler la promesse que vous avez bien voulu me faire de compléter autant que possible la collection de vos œuvres possédée par la Bibliothèque Nationale. Vous comprenez l'intérêt que nous y attachons, et sans votre bienveillant concours, nous n'arriverions pas à combler nos lacunes.

Croyez-moi bien, monsieur et cher confrère, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

XVII

Paris, 19 décembre 1875.

Monsieur l'abbé, je rougis en voyant la date de l'aimable lettre que vous m'avez écrite le 7 du mois dernier. Ma confusion est d'autant plus grande que, peu de jours après votre lettre, je recevais votre compte rendu de mon édition de Robert de Torigni. En cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, vous avez parlé de mes travaux avec une excessive bienveillance, dont je vous garde, croyez-le bien, une sincère reconnaissance.

Je vous remercie également de votre *Pouillé du diocèse de Vienne*, qui vient grossir la collection déjà si considérable de vos publications et dont le mérite et l'utilité sont de plus en plus appréciés.

Il y a sept ou huit ans, j'ai entendu M. Arndt parler d'un registre de lettres de l'empereur Frédéric II pour le royaume de Naples (1). Il se proposait alors d'en entretenir M. Huillard-Bréholles, avec lequel il eût désiré, si mes souvenirs sont exacts, publier cet important supplément à l'*Historia diplomatica*. J'ignore quels projets furent alors formés. Dans tous les cas, ils n'ont, à ma connaissance, abouti à aucun commencement d'exécution.

Quant aux matériaux amassés par M. Huillard-Bréholles en vue d'un supplément, je ne sais ni quelle en est l'étendue, ni quel en a été le sort. Il n'y a pas eu de vente publique des livres de ce regretté savant. Sa bibliothèque a été achetée en bloc par M. Gaston Dubois, qui passe la plus grande partie de l'année dans le Maine et à qui je pourrais demander des renseignements sur ce point quand je le saurai revenu à Paris.

Ce sera avec beaucoup de plaisir que je recevrai les *Opuscules* de M. de Terrebasse, publiés par M. Giraud, et les *Annales de Romans* que Monsieur votre père va faire

(1. Aux archives des Bouches-du-Rhône, publié dans les *Mon. Germ. hist.*

paraître. En les remerciant d'avance, veuillez être, je vous prie, auprès de l'un et de l'autre l'interprète de mes sentiments.

Agréé, je vous prie, avec mes excuses et mes remerciements, l'expression de ma reconnaissance et de mon dévouement.

L. DELISLE.

---

### XVIII

*Paris, 11 avril 1876.*

Monsieur l'abbé, nous ferons tout ce qui sera possible pour vous permettre de travailler le plus utilement et le plus commodément pendant votre séjour à Paris.

Vous trouverez d'autre part ce qui est porté sur nos catalogues à votre nom et au nom de monsieur votre père.

Ce que vous pourrez nous procurer en plus sera bien accueilli et vous constituera de nouveaux droits à notre reconnaissance.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et me rappeler au bon souvenir de monsieur votre père.

L. DELISLE.

---

### XIX

*Paris, 4 janvier 1879.*

Cher monsieur, je vous remercie de vos deux tirés à part. L'abondance des indications que vous y avez entassées justifie l'opinion avantageuse que vos deux premiers fascicules m'avaient fait concevoir de votre entreprise, comme aussi la crainte qu'en raison même de la multiplicité des renseignements, beaucoup de lecteurs n'aient

pas le moyen de trouver ceux dont ils auront besoin. Votre *Répertoire* est dès à présent classé parmi les plus puissants outils bibliographiques.

Je vous prie d'être l'interprète de mes sentiments auprès de monsieur votre père et auprès de monsieur Giraud.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L. DELISLE.

L'exemplaire de vos deux tirages à part destiné à l'Académie des inscriptions lui sera offert vendredi prochain.

---

## XX

*Paris, 20 février 1879.*

Monsieur l'abbé, je viens de remercier M. Morin-Pons de l'exemplaire qu'il a bien voulu m'envoyer du premier volume de l'*Inventaire* de ses archives. Je l'ai félicité de la libéralité avec laquelle il mettait ses collections à la disposition des savants, qui y trouveront d'excellents matériaux ; mais la meilleure part du mérite de la publication vous revient, à vous et à votre collaborateur, M. Lacroix, qui avez si patiemment et si exactement analysé les pièces de la collection. Vous avez du reste été dédommagés de votre peine en rencontrant çà et là des documents d'une valeur exceptionnelle et qu'un diplomate est vraiment heureux d'avoir à traiter.

L'une des chartes que vous avez fait connaître réveille dans mon esprit des doutes qui m'ont troublé bien des fois et m'ont rendu très perplexe. C'est le n° 788, qui doit venir de la Collection Letellier. Il appartient à ce groupe dit chartes de croisades, dont on a bien souvent parlé, mais sur l'authenticité duquel il est fort difficile de discuter, depuis que la plupart des pièces ont été dispersées.

Votre charte de Rainaud Berton est fort étrange : mais si elle a été fabriquée de nos jours, elle est l'œuvre d'un faussaire bien habile. Le fac-simile compris dans votre inventaire permet d'étudier cette délicate question, que je m'estime heureux de n'avoir pas à trancher.

Je vous envoie par la poste ma notice sur un ms. de Lyon dont vous avez peut-être entendu parler. Veuillez, je vous prie, en agréer l'hommage et me croire toujours, monsieur l'abbé, votre entièrement dévoué.

L. DELISLE.

---

## XXI

*Paris, 1<sup>er</sup> mars 1879.*

Monsieur l'abbé, après y avoir réfléchi, je crois que vous avez raison de donner dans une seule série, en suivant l'ordre chronologique, toutes les chartes qui servent de pièces justificatives à l'Histoire de Romans. Par là, l'usage en sera beaucoup plus commode au lecteur. Toutefois, ne serait-il pas bon de mettre, au commencement ou à la fin, un tableau de l'ordre dans lequel les chartes sont inscrites au *Cartulaire*, avec renvoi pour chacune d'elles à la place qu'elle occupe dans la nouvelle édition ? Je crois aussi que ce tableau de concordance pourrait être combiné de façon à permettre de retrouver sans peine dans la nouvelle édition les textes cités d'après la première.

Veuillez, je vous prie, me rappeler respectueusement au souvenir de M. Giraud, dont j'admire la verte vieillesse, et qui continue à donner aux plus jeunes de salutaires et vivifiants exemples.

Monsieur votre père a bien voulu m'envoyer, il y a quelques jours, son recueil des *Lettres de Hugues de Lionne*. Soyez assez bon, je vous prie, pour lui dire combien je suis touché de cet envoi. Je sais l'estime qu'on a pour les

talents de Hugues de Lionne et la curiosité avec laquelle on recherche ses écrits. Je félicite donc monsieur votre père de la bonne fortune qu'il a eue de pouvoir mettre au jour une correspondance qui intéressera vivement les historiens du grand siècle et à laquelle il a joint les notes que comportait la matière.

Je verrai avec intérêt la charte de croisade, si vous pouvez sans dérangement l'apporter à Paris dans un de vos prochains voyages.

Croyez moi bien, monsieur l'abbé, votre tout dévoué.

L. DELISLE.

---

## XXII

*Paris, 4 janvier 1880.*

Cher monsieur, je vous remercie de votre bon souvenir et des opuscules que vous avez bien voulu m'adresser pour la Bibliothèque et pour moi. Je vois avec plaisir que vous poursuivez votre travail, et l'un des vœux que je forme au commencement de cette année, c'est qu'elle ne s'écoule pas sans avoir vu paraître un nouveau fascicule de votre immense *Répertoire*.

Soyez assez bon, je vous prie, pour être l'interprète de mes sentiments auprès de monsieur Giraud et de monsieur votre père, dont l'activité littéraire n'est pas moindre que la vôtre.

J'ai publié cette année un travail assez étendu sur Bernard Gui. Je voudrais vous le donner ; mais le format de l'atlas qui y est joint en rend l'envoi assez difficile. Auriez-vous un correspondant à Paris qui pourrait le comprendre dans une caisse de livres ? Autrement, je vous enverrais par la poste le volume de texte, sauf à réserver l'atlas pour une occasion ultérieure.

Veillez agréer, monsieur l'abbé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

XXIII

Paris, 17 avril 1880.

Cher monsieur, vous pouvez nous envoyer vos cartulaires; nous les traiterons comme s'ils appartenait à la Bibliothèque, et je vous les renverrai dès qu'ils auront servi à M. le D<sup>r</sup> Loewenfeld, qui travaille dès maintenant au département des manuscrits.

L'atlas du mémoire sur les ms. de Bernard Gui a été remis le 14 à l'agent de la Société bibliographique, en même temps qu'un exemplaire du volume que je viens de publier sous le titre de *Mélanges de paléographie et de bibliographie*.

Vous êtes bien bon de penser que je pourrais essayer un classement raisonné des mss. de saint Thomas. Mais il me faudrait au moins cinq ans de liberté pour aborder un tel travail, et je ne puis déjà pas remplir les devoirs auxquels je suis plus particulièrement tenu.

C'est moi qui me suis trompé en indiquant la mort de Pierre de Limoges en 1304. Elle est bien de 1306 et la correction est depuis longtemps marquée en marge de mon exemplaire du *Cabinet des manuscrits*. Je vous demande bien pardon des scrupules que mon erreur a éveillés dans votre esprit.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de M. votre père et de M. Giraud, au souvenir desquels vous voudrez bien me rappeler. L'un et l'autre doivent jouir du progrès de vos travaux et de la juste considération qui leur est unanimement accordée.

Veillez agréer, monsieur l'abbé et cher confrère, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

XXIV

Romans, 7 mai 1880.

*Lettre de l'abbé Ulysse Chevalier à M. Delisle.*

Cher monsieur, ainsi que je crois vous l'avoir annoncé, je vais donner un compte rendu développé de votre *Notice des mss. de Bernard Gui*. Avant de l'envoyer à l'imprimeur, je viens soumettre à votre appréciation les rares observations auxquelles un examen détaillé a donné lieu de ma part.

En fait de manuscrits, je n'en ai découvert qu'un non cité dans votre nomenclature : c'est le n° 270 de la bibliothèque de Giessen, qui renferme (f° 5-19) la Chronique des comtes de Toulouse (voir ADRIAN, *Catal. codd. mss. bibl. acad. Giessen*, 1840, p. 86-7).

Le cardinal MAÏ a publié, dans son *Spicilegium Romanum*, (t. VI, p. 1 à 270), « Catalogus pontificum Romanorum, cui inserta temporum historia » ; ces extraits ne vont pas au-delà de saint Grégoire VII, et, malgré le titre, il ne faut peut-être pas y chercher une édition partielle de la Chronique abrégée des papes, mais bien y voir des extraits des Fleurs des chroniques d'après le ms. R 33 de la Vallicellane, plutôt que d'après 2043 du Vatican, car j'ai noté que le ms. mis à profit par Maï était daté du 7 août 1320. Je pense que la « Notitia cardinalium s. R. e. » qui suit (p. 271-2) est tirée du même ouvrage et du même ms. (cf. vos pages 204, 214, 226).

Dans l'article développé qu'OU DIN consacra (en 1722) à B. Gui (*Comment. de script. eccles.*, t. III, c. 807-15), un exemplaire (partiel, ce semble) du Sanctoral est signalé dans la bibliothèque d'Henri Suarès, inscrit sous le n° 3 : ce doit être le n° 230 ou le n° 231 de la bibl. d'Avignon (§ 132), bien que la description de M. DELLOYE ne l'indique pas.

Le même OUDIN réfute en détail l'opinion de Gerius qui attribuait à B. Gui deux volumes de sermons de la

Bodléienne et les rend à leur véritable auteur Gui d'Evreux. Les prélats aussi érudits que B. Gui ne sont guère prédicateurs et j'inclinerais à penser que ce genre d'ouvrages doit être rayé du catalogue de ses productions.

Je termine par deux ou trois coquilles :

Tuy, dont B. Gui fut évêque, n'est-il pas en Galice, et non en Castille? — § 90, vous indiquez *sept* copies, et je ne parviens à en compter que *six*. — § 117, vous n'indiquez au contraire que *sept* exempl. et j'en compte *neuf*.

Je ne saurais vous dire avec quel plaisir je me suis distrait un instant de mon *Répertoire* pour vivre avec votre intéressant personnage et admirer une fois de plus votre ingénieuse critique.

Veillez agréer, monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments bien dévoués en N.-S. J.-C.

U. CHEVALIER.

Je comptais trouver la date de la bulle de Clément V donnée par le M<sup>rs</sup> de Montclar, mais mon registre n'en renferme pas une seule de lui donnée à Carpentras.

---

## XXV

Paris, 28 juin 1881.

Monsieur l'abbé, je m'empresse de vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 25 de ce mois. Le Bréviaire de 1612 sera le bien venu dans notre collection liturgique, et vous nous avez rendu service en nous le procurant. J'ai déjà écrit à M. Giraud pour le remercier, et j'ai trouvé là une occasion naturelle de toucher les points que vous avez eu la bonté de m'indiquer. Je crois l'avoir fait avec discrétion, mais suffisamment pour mettre le respectable M. Giraud sur la voie où vous pensez qu'il ne serait pas impossible de le voir s'engager.

Je connaissais déjà votre *Bulletin*, dont vous parlez trop

modestement. Il a déjà fait connaître des documents précieux et publié des travaux composés avec science et critique. Le rôle que publie en ce moment M. l'abbé Guillaume est vraiment intéressant.

Je communiquerai au Conseil de la Société de l'histoire de Paris le n° spécimen que vous avez eu la bonté de m'adresser. Il sera certainement reçu avec la sympathie qu'il mérite ; je crains toutefois qu'il ne soit pas donné suite à la proposition d'échange. La Société de l'histoire de Paris a décidé qu'elle n'aurait pas de bibliothèque, et jusqu'à présent elle n'est pas entrée dans le système d'échange de publications avec les sociétés et les Revues.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

Grands mercis pour la promesse des tirages à part. Ils feront bonne figure dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale.

---

## XXVI

Paris. 6 janvier 1881.

Cher monsieur, je m'empresse de vous remercier de votre aimable souvenir et de la gracieuse attention que vous avez eue d'analyser aussi minutieusement mon volume de *Mélanges*. Vous en avez parlé avec une bienveillance à laquelle je suis toujours sensible, quoique vous m'y ayez habitué de longue date.

Le tirage à part de la *Bio-Bibliographie* de Pétrarque et de saint Pierre, que vous avez bien voulu m'envoyer en double exemplaire, pour la Bibliothèque et pour moi, et dont je vous remercie affectueusement, me prouve que vous donnez toujours des soins assidus à votre immense *Répertoire*, dont j'ai eu déjà maintes fois l'occasion de constater l'exactitude, en y puisant des indications fort précieuses pour mon métier de bibliothécaire. Puissiez-

vous terminer ce grand ouvrage sans que votre santé soit altérée par le travail surhumain auquel il vous aura condamné ! C'est un des vœux que je forme au commencement de cette année, pour vous et pour Monsieur votre père, au souvenir duquel vous serez assez hon pour me rappeler.

J'ai, dans ces derniers temps, passé en revue la série imprimée de nos anciens livres liturgiques. Ce n'est pas à vous qu'il faut dire combien il importe de recueillir cette catégorie de livres. Vous comprenez mieux que personne que je cherche à faire entrer chez nous les bréviaires, les missels, les manuels, etc., des églises dont la liturgie n'est pas représentée sur nos rayons par des éditions antérieures au xvii<sup>e</sup> siècle. Il est tout naturel que, dans chaque diocèse, on tienne à conserver un exemplaire des livres qui ont été publiés à l'usage de ce diocèse ; mais où les doubles pourraient-ils être mieux placés qu'à la Bibl. Nat. ? Si vous en connaissiez dans votre région qui pussent être acquis ou échangés, je compte sur votre obligeance pour me les indiquer et, au besoin, pour me mettre en rapport avec les personnes qui pourraient entrer en relations avec moi pour négocier des échanges ou des acquisitions.

Je ne puis rien vous dire du Pierre de Saint-Amour mentionné dans ma notice du ms. latin 1374 des Nouv. acq.

Le recueil d'exemples du ms. 228 des Nouv. acq. est, comme vous l'avez supposé, du xiii<sup>e</sup> siècle.

Né m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. Giraud et croyez-moi bien, cher monsieur, votre tout dévoué et obligé.

L. DELISLE.

---

## XXVII

*Paris, 8 juillet 1881.*

Cher monsieur, le paquet que vous avez bien voulu m'adresser est arrivé en bon état. L'envoi en double exemplaire de vos tirages à part m'a fait grand plaisir. Il est

inutile de vous répéter le cas que je fais de toutes les productions de votre plume : mais je dois vous féliciter des résultats auxquels arrive votre petite école. En lisant les travaux que vos disciples insèrent dans le *Bulletin du diocèse de Valence*, on reconnaît les habitudes de critique et d'exactitude auxquelles vous les avez formés par vos exemples et par vos conseils. J'ai remarqué l'opuscule de votre homonyme et, sans doute, parent, M. l'abbé Jules Chevalier, qui m'a fait venir l'eau à la bouche quand j'ai lu les notes consacrées au missel et aux deux bréviaires de l'église de Die.

J'écris à M. Giraud pour le remercier de son Bréviaire de Saint-Barnard et de la communication de son catalogue, dont la lecture est fort intéressante et fort instructive. C'est encore à vous que je dois l'avantage de connaître la composition de cette précieuse bibliothèque.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

L. DELISLE.

Je rouvre ma lettre pour vous remercier des bienveillantes démarches dont vous me rendez compte. J'ajoute en conséquence un post-scriptum à la lettre que j'avais écrite à M. Giraud. — De nouveau, les meilleurs remerciements de la Bibliothèque.

---

## XXVIII

*Paris, 26 juillet 1881.*

Cher monsieur, je renvoie aujourd'hui même à M. Giraud le catalogue qu'il a bien voulu, grâce à votre entremise, me confier et que mon collègue Thierry et moi nous avons attentivement comparé à nos collections. De notre examen, est résultée une liste d'environ 40 volumes dont l'entrée dans nos collections est éminemment désirable. L'idée que je lui suggère de nous léguer ces volumes ne

devra pas l'offenser sous la forme que j'ai donnée à ma lettre. Je lui laisse entrevoir, et c'est bien en effet mon intention et celle de mes collègues, la possibilité de placer à part, dans une armoire portant son nom, les livres qui nous seraient venus de son cabinet.

Les quarante volumes que j'ai signalés ne sont pas les plus précieux de la bibliothèque de M. Giraud ; ils n'ont été relevés qu'en égard aux besoins de la Bibliothèque, et j'ai laissé de côté des livres d'un grand prix, tels que le *Sexle* imprimé sur vélin en 1470, le *Saint Bonaventure* de 1468, les statuts du Dauphiné prétendus imprimés à Grenoble en 1507, les œuvres poétiques de David Rigaud, etc., etc., etc., parce que nous en avons des exemplaires suffisants.

Vous verrez ce qui sera à dire et à faire pour le succès d'une cause à laquelle vous voulez bien vous intéresser. Si nous arrivons à un bon résultat, le mérite vous en sera dû, et votre nom sera associé à celui de M. Giraud dans le souvenir reconnaissant de la Bibliothèque.

Veillez agréer, cher monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

L. DELISLE.

---

## XXIX

*Valognes, 11 août 1881.*

Cher monsieur, j'ai reconnu votre bienveillante et efficace intervention dans la décision qu'a prise M. Giraud et dont il vient de m'aviser. Je tiens à vous en remercier, en même temps que notre généreux bienfaiteur. Je vais prendre les mesures nécessaires pour assurer au fonds Giraud une installation convenable dans notre Réserve. Vous en jugerez, je l'espère, à votre prochain voyage.

Croyez-moi bien, cher Monsieur, votre tout dévoué et obligé.

L. DELISLE.

XXX

*Valognes, 19 août 1881.*

Cher monsieur, pensez-vous que je ferais plaisir à M. Giraud en allant le remercier de son magnifique cadeau ? Pour ma part, je serais fort content de lui dire de vive voix combien la Bibliothèque lui est reconnaissante. Ce serait aussi une occasion de vous renouveler l'expression de notre gratitude, et de vous voir dans l'atelier où se préparent tant d'œuvres dont vous m'avez mis à même d'apprécier la valeur.

Pour peu que ma visite pût faire plaisir à M. Giraud, je m'arrangerais pour faire une pointe dans le Dauphiné pendant le mois de septembre. — Je n'arrangerais un plan de voyage qu'après avoir reçu vos instructions. — Je serai à Valognes (Manche) jusqu'au 27 de ce mois. Le 29, j'aurai repris mes occupations à la Bibliothèque.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance réitérée de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

XXXI

*Paris, 31 août 1881.*

Cher monsieur, je viens de combiner le petit voyage dont le but principal et extrême est d'aller à Romans remercier M. Giraud et vous-même. Je vous demanderais de vouloir bien aussi me présenter à monsieur votre père, dont vous m'avez mis à même d'apprécier et les travaux et le caractère.

Je compte arriver à Romans le mardi 13 septembre, à 1 heure ; mais je voudrais que ma visite n'occasionnât aucun dérangement ni à vous, ni à Monsieur votre père, ni bien entendu à M. Giraud, que j'aurais tant de plaisir à revoir.

Madame Delisle, qui ne connaît pas le Dauphiné, m'accompagnera ; mais sa présence ne nous empêchera pas de nous entretenir de nos études et des livres.

Je dois quitter Paris le 6 au matin. — Le 12, je serai à Grenoble et j'irai prendre les lettres qui auraient pu m'y être adressées poste restante.

J'ai vu de mes yeux les livres de M. Giraud, et je n'en suis pas moins enthousiasmé que mon confrère M. Thierry-Poux.

Veillez agréer, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

L. DELISLE.

---

## XXXII

*Paris, 5 janvier 1882.*

Cher monsieur, je vous félicite de la belle découverte que vous venez de faire et dont vous avez bien voulu me faire part.

La Bibliothèque Nationale n'a pas une bourse bien garnie ; elle serait cependant peut-être en mesure de s'entendre avec vous pour la cession du *Mystère des trois Doms*. Qu'entendez-vous par un bon prix ? Si ce n'est pas pour nous un prix déraisonnable, nous l'accepterons. Car je tiendrais à voir le texte du *Mystère* conservé auprès du curieux compte dont M. Giraud nous a donné le manuscrit original. Il serait bien entendu que nous ne serions pas pressés d'entrer en jouissance. Vous garderiez le manuscrit aussi longtemps que vous en auriez besoin pour vos travaux.

La cession des mss. et chartes de Cluny est conclue d'une façon définitive. J'en prépare un catalogue que je voudrais rendre digne de la collection à laquelle il se rapporte.

J'écris aujourd'hui même à M. Giraud.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de vos parents,

dont Madame Delisle et moi nous n'oublierons jamais le gracieux accueil.

Puisse l'année 1882 être favorable à votre santé et vous permettre de reprendre vos travaux. Personne ne le désire plus ardemment et plus affectueusement que votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XXXIII

Paris, 5 août 1882.

Monsieur l'abbé, je me rappelle à votre bon souvenir par l'envoi de quelques brochures, et je vous prie d'être l'interprète de mes sentiments et des sentiments de Madame Delisle auprès de vos parents et de notre excellent ami M. Giraud. J'espère que toutes ces santés, qui nous sont encore plus chères depuis les deux bonnes journées passées l'an dernier à Romans, sont toujours dans un état satisfaisant. J'espère surtout que vous avez repris assez de forces pour mener à bonne fin la partie entamée de votre effrayant *Répertoire*.

D'autre part, vous trouverez un texte que vous ne connaissez peut-être pas sur un de vos compatriotes dont les œuvres sont à retrouver. Elles seraient, je crois, moins curieuses que le *Mystère des trois Doms*, quoi qu'elles soient un peu plus anciennes.

Votre tout dévoué et obligé,

L. DELISLE.

Toutesfoiz maistre Berthelemy de Rommans jadiz de l'ordre des freres prescheurs à Valance et docteur en theologie fait autrement ces comptes icy et en ceste maniere...

*Problèmes numériques* [de la fin du xv<sup>e</sup> siècle] *faisant suite et servant d'application au triparty en la science des nombres de Nicolas Chuquet parisien...* Annoté et publié par Ar. MARRE; Rome, 1882. In-4°, p. 52, problème cv.

(Extrait du *Bulletino di bibliografia e di storia delle Scienze matematiche e fisiche*, t. XIV.)

*Saint-Sauveur[-le-Vicomte], 11 juillet 1883.*

Cher monsieur, je suis venu passer une dizaine de jours en Normandie, où j'espère me débarrasser d'un rhume beaucoup trop tenace, qui, joint aux préoccupations de l'affaire Ashburnham, m'a fait commettre bien des négligences depuis bientôt six mois. J'espère que mes amis voudront bien me les pardonner.

D'après ce que j'ai écrit lundi dernier et d'après la réponse qui m'arrive ce matin, j'espère que satisfaction vous a été donnée, quant à la communication du *compte* relatif à la représentation du *Mystère des Trois Doms*. Vous aurez dû le recevoir à peu près en même temps que cette lettre. Vous pouvez m'en accuser réception à Paris.

J'apprends avec grand plaisir que notre excellent et vénéré ami M. Giraud va prochainement pouvoir jouir de l'édition du *Mystère des Trois Doms*. Ce sera encore un service qu'il aura rendu à des études qui lui ont déjà tant d'obligations. Vous avez été fidèle à vos vieilles habitudes de dévouement en l'aidant à mener à bonne fin cette nouvelle entreprise.

La semaine dernière, avant de quitter Paris, je vous ai adressé, à vous et à M. Giraud, le mémoire que j'ai publié sur les énormes pertes que la bibliothèque de Tours a subies du fait de Libri et d'autres malfaiteurs. — J'imprime un autre Mémoire du même genre, sur les manuscrits d'Orléans. La nécessité de composer et de publier à bref délai ces travaux de circonstance, m'a forcé à interrompre la plupart de mes occupations habituelles. — J'espère cependant pouvoir vous donner, avant la fin de l'année, un volume in-8°, consacré à la description de nos manuscrits de Cluni. Il faut bien les faire connaître pour nous justifier d'avoir recueilli ce qui en subsistait.

Veillez, je vous prie, être l'interprète de mes sentiments auprès de M. Giraud et de M. votre père, et agréer, avec mes excuses, l'assurance de mon affectueux dévouement et l'expression de mes vœux pour votre santé.

L. DELISLE.

XXXV

Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1883.

Cher monsieur, je rentre à Paris, de retour d'un petit voyage dans le Nord de la Suisse, où j'ai vu des merveilles de plus d'un genre, y compris des manuscrits d'un bien grand intérêt. Le temps dont je disposais ne m'a permis que d'entrevoir ; mais je vous assure qu'il fait bon travailler, même pendant quelques heures, à Bâle, à Berne, à Zurich et surtout à Saint-Gall. — Entre autres manuscrits de Berne, j'ai remarqué une grande Bible du x<sup>e</sup> siècle, qui doit venir de la cathédrale de Vienne, et qu'à ce titre je dois vous signaler. Il s'y trouve, en caractères à peu près contemporains de la transcription du corps du volume, un catalogue des archevêques de Vienne, depuis *Crescens* jusqu'à *Avilus*, qui doit avoir beaucoup d'analogie avec les témoignages d'Adon, mais qui en diffère cependant sur quelques points. Je n'ai point encore fait les vérifications nécessaires, mais un simple coup d'œil vous fera reconnaître de quoi il s'agit.

Le premier article est ainsi conçu : « un kl. jan. Sancti Crescentis Viennensis episcopi. Traditur primum Crescentem discipulum Pauli apostoli Gallias venisse et Vienne aliquod temporis resedisse, hac verbum vite ibi primum predicasse. Commemorat hoc beatus Stephanus pontifex in epistola quadam ad principem Francorum. Cui successit Zacharias episcopus martyrio coronatus ».

Plus loin, entre « Nicetas » et « Mamertus » on lit : « Post hunc fuit beatus Simplicius episcopus, ad quem beatus Zosimus papa scribit, qui tamen in cathalogo, nescimus qua de causa, non ponitur ».

Si vous pensiez que ce document en valût la peine, je tâcherais d'en faire exécuter une photographie pour en donner une édition (1). — Dans tous les cas, c'est un texte

1. Voir Ul. CHEVALIER, *Œuvres compl. de saint Avit*, p. xvij-ix : *Bull. d'histoire et d'archéol. du dioc. de Valence*, t. X, p. 186-9.

beaucoup plus ancien que celui que vous avez publié et qui a depuis été reproduit dans les *Monumenta Germaniæ historica*. Vous en déciderez.

En me répondant à votre loisir, vous aurez la bonté de me donner des nouvelles de votre famille et de notre vénérable ami, M. Giraud. J'ai bien pensé à vous tous en voyant les Alpes et j'ai regretté de ne pouvoir pas revenir de Suisse par le Dauphiné.

Croyez-moi toujours, cher ami, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XXXVI

*Paris. 13 octobre 1883.*

Cher monsieur, ne sachant pas où est maintenant M. Paul Giraud, je prends le parti de vous prier de lui faire passer la lettre que je lui écris à l'occasion de la mort de son oncle.

Je partage bien le chagrin que doit vous causer la perte de celui qui le premier devina et encouragea vos singulières aptitudes aux travaux d'érudition.

Si je me procure la photographie de l'ancien Catalogue des archevêques de Vienne, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je vous remercie de l'envoi du *Journal de Valence* qui contenait deux des discours prononcés aux funérailles de M. Giraud.

Je vous adresse aujourd'hui une nouvelle pièce se rattachant à l'affaire des manuscrits du comte d'Ashburnam.

Rappelez-nous, ma femme et moi, je vous prie, au souvenir de votre famille, et croyez-moi bien votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

Paris, 12 décembre 1883.

Cher monsieur, le ms. au fol. 323 v<sup>o</sup> duquel est copié le fragment de Catalogue dont je vous ai envoyé la photographie est classé à la bibliothèque de Berne, sous le n<sup>o</sup> 9. M. Herman HAGEN l'a décrit sous le n<sup>o</sup> Ag dans le *Catalogus codicum Bernensium* (Bernæ, 1875, in-8<sup>o</sup>), p. 6-8.

C'est un gros et grand volume de 329 feuillets, contenant une Bible en caractères du x<sup>e</sup> siècle. Les pages blanches ont été remplies après coup par diverses pièces dont deux seulement peuvent mettre sur la voie de l'origine première du volume. Ce sont le Catalogue que vous connaissez et une pièce que M. Hagen signale en ces termes au fol. 248 v<sup>o</sup> : « Stipulatio quædam qua dux nescio quis episcopatum Viennensem nullomodo se læsurum profiteretur : *Audite christiani in episcopatu Viennensi et in episcopatu Lisiacensi [= Bilicensi] aul pro infirmitate aul si monachus non sum aul per viam.* »

Je ne saurais vous donner aucun avis sur votre projet d'envoyer votre *Répertoire* au concours du prix Gobert. — Je ne vois pas jusqu'à présent de candidats dont les travaux s'imposent au choix de l'Académie. Il me semble qu'on devra être unanime sur le mérite de votre œuvre et qu'il y a un très favorable préjugé en votre faveur. — L'objection qui sera faite, c'est qu'on a toujours voulu récompenser des ouvrages dans lesquels on pouvait apprécier plus ou moins des qualités de composition littéraire. L'objection que je prévois serait facile à réfuter si vos indications bibliographiques étaient accompagnées d'une introduction dans laquelle seraient exposées vos idées sur les questions bibliographiques dont la solution est supposée résolue par la façon dont vous avez combiné tous les détails de votre immense *Répertoire*.

J'apprends avec grand plaisir l'avancement de votre travail sur le *Mystère des Trois Doms*. — Le compte de la représentation est marqué dans nos registres comme

prêté à M. Giraud : mais je sais qu'il est entre vos mains, et je n'ai aucune inquiétude à l'endroit de cette pièce.

Quand vous aurez une occasion, vous pourrez me renvoyer le double du mémoire sur les mss. de Tours. Il m'en reste très peu d'exemplaires, et je ne puis pas en donner à toutes les personnes qui me manifestent le désir de le posséder.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XXXVIII

*Paris, 18 décembre 1883.*

Cher monsieur, votre paquet est exactement arrivé. Je vous remercie du renvoi du mémoire sur les mss. de Tours, qui a déjà trouvé un nouveau destinataire, et du cadeau en double exemplaire de plusieurs tirages à part des œuvres de vous et de vos collaborateurs. La Bibliothèque et moi, nous vous en sommes bien obligés.

Rien de nouveau quant au concours Gobert. On me dit que M. Viollet revient à la charge avec les quatre volumes de ses *Etablissements de saint Louis*, — et M. Giry avec les deux volumes de ses *Etablissements de la commune de Rouen*. -- J'ignore quelles chances pourront avoir ces concurrents.

Croyez-moi bien, cher monsieur, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XXXIX

*Paris, 30 décembre 1883.*

Cher monsieur, vendredi vos exemplaires n'étaient pas encore arrivés au secrétariat de l'Institut. Il suffira qu'ils y soient pour vendredi prochain avant 2 heures. Pour

éviter tout malentendu, écrivez un mot à M. Wallon, secrétaire perpétuel. Vous lui direz simplement que vous présentez au concours Gobert votre *Répertoire* et que vous avez chargé votre imprimeur d'en déposer six exemplaires au Secrétariat. — Je veillerai à ce que vous soyez régulièrement inscrit.

La Commission chargée d'examiner les ouvrages envoyés au concours est composée de MM. Hauréau, Deloche, Meyer et Delisle, plus le bureau de l'Académie : M. Perrot, président, M. ....<sup>p</sup> vice-président, et M. Wallon, secrétaire.

Vous ne vous trompez pas en disant que le règlement de la Bibliothèque Nationale interdit absolument le prêt hors Paris des livres imprimés.

Le légataire universel de Sainte-Beuve et par conséquent propriétaire de ses papiers est M. Troubat, conservateur de la Bibliothèque du palais de Compiègne, à Compiègne.

Remerciez, je vous prie, vos parents du souvenir qu'ils nous ont envoyé et transmettez-leur l'expression des vœux que nous formons pour eux en même temps que pour vous.

Portez-vous bien et croyez-moi votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

## XI.

Paris, 5 janvier 1884.

Cher monsieur, votre *Répertoire* est régulièrement compris sur la liste des ouvrages admis à concourir pour le prix Gobert. Vous pouvez être rassuré sur ce point. Quant au reste, il est impossible de préjuger quel sera probablement le résultat.

Les concurrents sont, outre les lauréats en jouissance du prix (MM. Godefroy et Giry), MM. Viollet, Tuetey, Bonvalot et vous.

Tout à vous,

L. DELISLE.

XLI

*Paris, 15 mars 1884.*

Cher monsieur, je vous félicite bien d'être à Rome et je me réjouis du butin que vous en rapporterez.

Je ne connais pas le fragment de rouleau que vous avez découvert dans le ms. Reg. 1495.

Je ne crois pas qu'on ait publié les actes d'association de l'abbaye de Saint-Maur signalés par vous dans les mss. Reg. 566 et 883. Mais les pièces de ce genre sont si communes qu'à moins de particularités notables, elles ne méritent guère d'être recueillies, sinon pour le nom et les dates.

La bulle du pape Martin pour saint Maur, laquelle est évidemment fausse, a été publiée, d'après un Cartulaire des Archives Nationales, par M. BORDIER, dans l'opuscule intitulé : *Du recueil des chartes mérovingiennes* (Paris, 1850, in-8), p. 40.

J'ai publié en héliotypie le ms. Ottoboni 2796.

Je ne crois pas que personne ait publié la notice du Cartulaire de Saint-Merry de Paris, ms. Reg. 907.

Pardonnez-moi, je vous prie, le décousu de ce billet, que je n'ai pas voulu vous faire attendre.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

XLII

*Valognes, 18 août 1884.*

Monsieur l'abbé et cher confrère, je profite de quelques jours de congé pour mettre un peu d'ordre dans l'arrière de ma correspondance. Votre aimable lettre du 2 juin est une de celles auxquelles je dois une réponse, ne fût-ce que pour vous dire avec quel plaisir mes collègues et moi nous vous recevrons à la Bibliothèque. M. Thierry

est prévenu de vos intentions et fera de son mieux pour que vous et votre collaborateur, M. Vernet, vous profitiez le plus largement possible de votre séjour à Paris.

Je suis certain que l'édition du *Mystère des Trois Doms*, telle que vous la comprenez, fera un volume très curieux pour l'histoire du drame religieux en Dauphiné. Ce sera un monument digne du maître vénéré qui avait inauguré ce genre d'études par son élégante plaquette consacrée au *Compte des frais de la représentation*. — Je compte, bien entendu, sur votre exactitude pour faire réintégrer dans nos collections la pièce originale, que j'avais prêtée, sous ma responsabilité et en dehors des conditions réglementaires, à l'excellent M. Giraud. La libéralité avec laquelle il avait traité la Bibliothèque, justifiait bien cette exception.

L'espoir de vous voir prochainement à Paris, où je vais rentrer avant la fin de la semaine, m'a fait ajourner un envoi que je dois vous faire et qui comporte des planches difficiles à confier à la poste.

Madame Delisle, qui sait que je vous écris, me prie de la rappeler à votre souvenir et à celui de votre famille, dans laquelle vous nous avez fait passer de si bons moments avec M. Giraud, il y a bientôt trois ans.

Croyez-moi bien, monsieur l'abbé et cher confrère, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

### XLIII

Paris, 3 novembre 1885.

Monsieur l'abbé, je suis fort aise d'apprendre que vous songez à nous donner un complément à votre grand *Répertoire*. C'est avec la pensée que vous feriez paraître ces compléments que j'ai fait adopter pour le prochain concours Brunet (échéance du 31 décembre 1887), une formule dans laquelle votre *Répertoire* peut être parfaitement com-

pris. J'espère bien que ce sera pour l'Académie une occasion de témoigner publiquement l'estime qu'elle a pour vos recherches bibliographiques.

Offrez, je vous prie, mes meilleurs compliments à vos parents et croyez-moi bien votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XLIV

*Paris, 9 août 1886.*

Cher monsieur, je ne veux pas tarder à vous répondre au sujet de votre travail sur l'*Itinéraire des Dauphins* et sur les actes émanés de leur chancellerie.

Je vous engage à le soumettre au Comité des travaux historiques, et je suis persuadé que la section d'histoire lui ferait le plus favorable accueil. Arriverons-nous à obtenir de l'administration la promesse d'une impression à bref délai dans la collection des *Documents inédits* ? Je n'oserais pas vous y faire compter. Les temps sont durs pour la publication des textes du moyen âge. La Commission du budget fait des économies sur tous les chapitres du budget du Ministère de l'Instruction publique, et le fonds réduit consacré aux *Documents inédits* doit maintenant supporter de grosses dépenses qu'engage la section des Sciences économiques, principalement pour des recherches et des impressions relatives à l'époque révolutionnaire. Voilà pourquoi je n'espère pas que le Ministère, malgré les bonnes intentions de la section d'histoire, puisse ordonner d'ici longtemps la publication de vos travaux sur les Dauphins. Je n'en crois pas moins que vous devez (ne fût-ce que pour le maintien des principes et des saines traditions) solliciter un vote du Comité.

Au pis-aller, une subvention d'une certaine importance pourrait être, je crois, accordée par le Ministère, en 1887, à la Société qui prendrait sous ses auspices la publication de votre recueil. Il y aurait peut-être de ce côté

espoir d'arriver à une solution. — Les Conseils généraux des départements intéressés à l'entreprise ne pourraient-ils pas voter des subventions ?

Permettez-moi de vous soumettre une observation sur le titre auquel vous paraissez avoir songé : *Regeste Dauphinois*. Ce mot *Regeste* n'est point français, et je ne vois pas pourquoi nous ferions cet emprunt aux Allemands, alors que nous avons un bon vieux mot français, *REGISTRE*, dont nous pouvons parfaitement nous servir, comme le faisaient nos maîtres et prédécesseurs en érudition historique. Chaque jour, nous voyons paraître des *doublets* de ce genre, qui sont tout à fait inutiles et auxquels, pour ma part, je suis décidé à faire la guerre. Ainsi, cette année, je me suis élevé contre l'emploi du terme *chrismon* en diplomatique, et j'ai formellement réclamé à l'École des chartes le maintien du mot *chrisme*, dont se servaient les Bénédictins et que tout le monde avait accepté jusqu'à ces derniers temps.

Je vous prie de me pardonner ma mauvaise humeur contre un terme que, sans doute à tort, je trouve entaché de néologisme et de pédantisme. Cela ne m'empêche pas d'avoir le plus vif désir de vous aider à mettre en lumière les itinéraires et les actes des Dauphins. Croyez donc moi, cher monsieur, votre entièrement dévoué,

L. DELISLE.

---

XLV

1886.

Cher monsieur, je vous remercie bien de l'envoi que vous venez de me faire et dont la Bibliothèque Nationale va largement profiter.

J'ai remarqué vos *Itinéraires des Dauphins*, qui sont évidemment l'avant-goût du Catalogue des actes de ces princes; vous avez tous les matériaux de ce recueil, qui sera fort utile et qui vous fera honneur. — Votre rectification

du nom du dauphin André est fort intéressante. Vous comprenez à merveille les applications de la diplomatie à l'histoire.

Ce que je désire le plus vivement vous voir achever, c'est la partie du *Mystère des Trois Doms* pour laquelle vous avez besoin du compte que nous a donné M. Giraud. Le prêt en est bien ancien, et quoique l'origine de notre propriété légitime parfaitement les conditions exceptionnelles du prêt, j'ai hâte de voir rentrer ce document dans le droit commun.

J'espère que vous et votre famille vous êtes satisfaits de vos santés, et c'est avec cet espoir que je vous prie, cher monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de mon affectueux dévouement,

L. DELISLE.

---

XLVI

*Paris, 2 décembre 1886.*

Cher monsieur, je vous envoie, recommandé à la poste, un petit paquet, renfermant le Bréviaire manuscrit de Romans. Vous aurez la bonté de m'en accuser réception.

C'est tout à fait exceptionnellement, et eu égard à l'origine du volume et à l'usage qui en sera fait, que je vous fais directement cet envoi. Le Ministère tient à ce que toutes communications de nos mss., faites en dehors de Paris, passent par ses bureaux. C'est au Ministre qu'il faut demander le prêt, et c'est le Ministre qui transmet administrativement les mss. prêtés. Pour cette fois, j'ai cru pouvoir prendre sur moi de vous communiquer directement le manuscrit que nous devons à la générosité de M. Giraud. J'espère bien qu'il nous reviendra sans avoir connu plus de danger que le *Compte* des frais de représentation du *Mystère*, lequel est réintégré à sa place dans nos collections.

J'applaudis à votre projet de travail bibliographique

sur les œuvres de saint Thomas. Vous assumez là une tâche très lourde, eu égard à l'état des Catalogues de collections manuscrites en France et à l'étranger ; mais vous nous avez prouvé que les entreprises les plus considérables ne sont pas au-dessus de vos forces.

Il me semble que vous avez noté toutes les particularités utiles à relever en prévision de la bibliographie raisonnée que vous préparez et dont la publication sera un événement important pour l'histoire littéraire du moyen âge.

Croyez-moi bien, cher monsieur, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

#### XLVII

*Paris, 17 février 1887.*

Monsieur l'abbé et cher confrère, votre envoi m'est arrivé exactement. Le Bréviaire ms. de Romans est réintégré à la place et votre compte en est déchargé.

Je me chargerai volontiers d'annoncer dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* votre édition du *Mystère des Trois Doms*. Je souhaite à ce livre tout le succès qui lui est dû, en souvenir de M. Giraud et par considération pour le dévouement que vous avez mis à préparer cette importante publication.

Je ne connais pas d'auteur qui prépare un *Répertoire* général des hymnes du moyen âge, mais le projet doit être en l'air, en voyant l'ardeur avec laquelle on recherche et on étudie les anciens Bréviaires. La tâche est énorme, mais c'est un beau sujet, et je comprends que vous songiez à en prendre possession.

J'espère que le retour de la belle saison sera favorable à votre santé et à celle de tous les membres de votre famille. Puissent vos parents jouir long temps encore du succès de plus en plus durable qui est assuré à vos travaux !

Croyez-moi bien, monsieur l'abbé et cher confrère, votre tout dévoué.

L. DELISLE.

XLVIII

*Bibliothèque Nationale, 2 mars 1887.*

Rosenthal, libraire, à Munich, m'annonce qu'on lui offre pour 4.000 francs un Coutumier de l'église de Valence en Dauphiné, volume écrit en rouge et en noir, sur vélin et sur papier, de 180 f., grand in-4°, daté de 1351. renfermant non seulement l'ordo ou partie liturgique proprement dite, mais encore les constitutions de cette église (1). — Je lui ai répondu que nous n'avions point l'envie d'acquérir ce ms., même à un prix très inférieur à celui qu'on en demande.

L. D.

---

XLIX

*Paris, 13 mars 1887.*

Mon cher chanoine, remerciez bien, je vous prie, le respectable auteur de l'*Armorial historique de Romans*, quoique j'aie à lui reprocher de n'avoir pas ouvert, dans son Livre d'or, un chapitre, où auraient trouvé place les écrivains dont les travaux ne constituent pas la moindre des gloires de la ville de Romans. Sa modestie l'a sans doute empêché de tracer quelques pages, dont vous et lui vous auriez occupé la meilleure partie. D'autres combleront la lacune que je me permets de regretter.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que votre édition du *Mystère des Trois Doms* est à la hauteur des sentiments que vous inspire la mémoire de M. Giraud. Un plus magnifique monument ne pouvait pas lui être consacré. J'espère pouvoir le dire dans la première livraison de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, dont l'impression est déjà fort avancée.

1. Voir *Bull. d'histoire et d'archéol. du diocèse de Valence*, t. VII, p. 177-83.

La lecture *Fr. de Montebelluna* est, je crois, très acceptable ; mais peut-on supposer qu'une ville de la Vénétie fournissait un nom patronymique ou un surnom à un religieux animé de sentiments si français ?

Votre modèle de fiches pour une table des hymnes me semble prévoir tout ce qui est utile à noter. Je crains seulement que le résultat ne compense pas la peine qu'il faudra s'imposer pour compter les strophes et les vers de la strophe. Ce n'est pas toujours commode. — Si je devais préparer ces fiches et surtout m'en servir, je mettrais, je crois, plus en relief, et peut-être en tête de chaque notice, les premiers mots de la pièce. C'est, je crois, par les premiers mots que se feront presque toujours les recherches.

Croyez-moi bien, mon cher chanoine, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

L

*Paris, 27 juin 1887.*

Mon cher chanoine, je vous adresse aujourd'hui le tirage à part d'une notice relative à un de vos justiciables dont l'état civil et les antécédents n'étaient pas exactement connus.

Je ne tarderai pas à vous en envoyer une autre, concernant Barthélemi l'Anglais, dit de Glanville, qui n'a guère été mieux traité par les anciens bibliographes.

Votre bibliographie liturgique du Dauphiné sera bien accueillie. En ce qui me touche, il y a peu de vieux livres qui m'attirent plus que les Bréviaires et les Missels imprimés en caractères gothiques. Je les recherche avidement pour la Bibliothèque Nationale. Le contenu et l'exécution typographique en font à mes yeux des documents précieux et vénérables, qu'il faut s'empresse de rassembler dans nos collections publiques, même quand ils ont subi d'irréparables outrages. Votre travail n'aura, sans

doute, qu'un inconvénient, commun à tous les ouvrages de bibliographie composés par des auteurs ardents et convaincus. Il encouragera les marchands à exagérer des prix qui sont déjà excessifs, au moins sur le papier.

Je n'ai pas quitté Paris et je ne le quitterai pas avant le mois d'août. La santé de madame Delisle, qui est loin d'être bonne, me rend très incertain sur ce que nous pourrons ou devons faire cette année.

J'espère que vous allez bien et que vous êtes content de toutes les santés qui vous sont chères. C'est avec cette confiance que je vous prie, mon cher chanoine, de vouloir bien agréer l'assurance de mon entier dévouement.

L. DELISLE.

---

## LI

*Saint-Lô, 11 août 1887.*

Mon cher chanoine, j'ai quitté Paris hier soir, et me voici pour quelques semaines en Normandie. Votre arrivée à Paris coïncidera sans doute avec mon absence, mais j'espère bien que vous n'aurez pas quitté la Bibliothèque avant mon retour.

Vous serez accueilli avec un sympathique empressement par mes collègues, qui connaissent assez bien vos travaux pour être heureux de pouvoir vous seconder par tous les moyens en leur pouvoir. Votre visite est particulièrement annoncée à M. Thierry, conservateur du département des imprimés, et à MM. Deprez et Omont, conservateur adjoint et sous-bibliothécaire au département des manuscrits.

En ce qui touche le classement des incipit, je n'attache pas beaucoup d'importance au choix à faire entre les deux systèmes dont vous me parlez. Je serais porté cependant à tenir compte de la division des mots et par conséquent à mettre *a solis ortu* avant *ascendit in caelos*. Mais cela est assez indifférent ; votre répertoire sera assez con-

sidérable pour qu'on voie sans difficulté quels principes ont présidé au classement. — Vous aurez des questions orthographiques plus délicates à trancher, le classement des mots différant beaucoup suivant qu'on s'attache aux formes classiques ou à celles du moyen âge. La fixité des premières vous décidera sans doute à leur donner la préférence.

Le dépouillement des manuscrits vous prendrait un temps énorme s'il devait porter sur tous les Bréviaires et sur tous les Missels. Vous serez amené, je crois, à vous borner à quelques types. L'examen comparatif du contenu des livres liturgiques de tel diocèse ou de tel ordre religieux absorberait bien quelquefois à lui seul plusieurs semaines.

Il y a une trentaine d'années, un M. Pattu-Saint-Vincent a travaillé très longtemps à la Bibliothèque Nationale. Il avait entrepris de copier toutes les proses et les hymnes de nos manuscrits. Je vois encore les feuillets ou cahiers de petit format sur lesquels il faisait ses transcriptions. Chaque pièce était isolée. Les copies n'étaient peut-être pas d'une irréprochable correction ; mais à voir l'assiduité du compilateur et la passion avec laquelle il a poursuivi la tâche pendant des années, on peut supposer qu'il avait par devers lui une collection très considérable. Il est mort depuis longtemps et j'ignore ce que sont devenus ses papiers. Je crois me rappeler qu'il habitait pendant l'été le département de l'Orne (1).

J'ai reçu et soigneusement classé vos articles de bibliographie liturgique. — Il y a une quinzaine de jours, il m'est passé par les mains un petit ms. qui partait pour l'Angleterre et dans lequel, à la suite d'un Comput, se trouvait un calendrier Viennois du commencement du XIII<sup>e</sup> s. Je l'ai copié en grande partie.

1. Mis sur la piste de ces innombrables copies, le destinataire de cette lettre arriva en peu de semaines à en découvrir l'heureux possesseur : M. l'abbé A. Touroude, aumônier de l'Adoration à Alençon, qui eut bientôt l'extrême obligeance de lui confier toute sa collection, déposée à la maison de Picpus à Paris.

Je ne suis toujours pas content de la santé de madame Delisle; je voudrais bien que le changement d'air lui fût favorable.

Quoique cette lettre ne doive pas vous trouver à Romans, je vous prie de vouloir bien, à l'occasion, me rappeler au souvenir de vos vénérés parents.

Croyez-moi bien, mon cher chanoine, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

## LII

*Paris, 17 décembre 1887.*

Cher monsieur, il suffit d'envoyer un exemplaire de votre ouvrage au secrétariat de l'Institut avant le 1<sup>er</sup> janvier, en indiquant l'intention de le présenter au concours Brunet.

Ne faites aucune démarche pour le concours La Grange. La Commission chargée de juger ce concours est autorisée à y faire participer même les auteurs qui n'ont pas manifesté le désir de concourir. M. Meyer fera nécessairement partie de la Commission. Vous pouvez compter sur lui pour faire ce qui vous sera le plus avantageux, suivant la nature des ouvrages qui devront se disputer la récompense.

Hier, vous avez été mis au premier rang sur une des listes arrêtées par une commission, en vue de la nomination à laquelle l'Académie procèdera prochainement pour remplir le cadre de ses correspondants.

Nous ne pouvons pas prêter d'ouvrages imprimés hors Paris. Je le regrette vivement dans les circonstances présentes. Mais si vous pouviez disposer d'un exemplaire de votre *Répertoire* (livre qui s'use rapidement chez nous), je pourrais me faire autoriser par le Ministre à vous envoyer en échange un bel exemplaire du *Parnassus Marianus* d'Antoine de BALINGHEM (Douai, 1624, in-12 de 676 pages), que nous avons en double.

Avec mes meilleurs vœux pour vous et pour les vôtres, recevez, je vous prie, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

Tâchez de persuader à M. le comte Riant qu'il ferait une bonne œuvre en disposant en notre faveur des doubles de ses fragments liturgiques suédois qui ne lui seraient pas utiles.

---

LIII

Paris, 20 janvier 1888.

Mon cher collègue et ami, j'ai demandé au Ministère l'autorisation de vous remettre un *Parnassus Marianus* en échange de deux exemplaires de votre « Supplément-complément ». J'ai recommandé au Ministère de traiter cette grosse affaire avec beaucoup de diligence. On m'a répondu que cela ne souffrirait aucune difficulté. Prenez donc un peu patience, et vous recevrez en temps utile le petit bouquin qui vous intéresse.

Je ne faisais point partie de la commission qui a suscité d'office votre candidature au titre de correspondant ; mais j'ai applaudi à cette initiative de plusieurs de mes amis, que l'Académie tout entière a trouvée parfaitement juste et à laquelle elle a répondu par un vote qui aurait été unanime s'il y avait eu besoin de deux tours de scrutin. J'espère qu'au concours Brunel, tout s'arrangera aussi bien pour récompenser l'immense labeur que vous a coûté le *Répertoire*.

Agréez, je vous prie, tous nos vœux pour vous et vos dignes parents. Puissent-ils long temps (1) encore jouir de vos succès !

M. Thierry, à qui j'ai remis votre lettre, sera heureux de favoriser la reprise de vos travaux quand vous viendrez de nouveau vous installer chez nous.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

1. Orthographe de l'original.

LIV

*Paris, 13 février 1888.*

Mon cher chanoine, j'ai reçu les épreuves que vous avez bien voulu m'envoyer du commencement des poèmes de saint Avit. Étant connues vos habitudes, je ne doute pas que vous n'ayez tout mis en œuvre pour que votre édition soit supérieure à celle de vos devanciers. J'ai constaté le scrupule avec lequel vous relevez les variantes. Quelques-unes de vos notes sont au premier abord un peu énigmatiques; mais on s'y habitue, et les lecteurs auxquels elles s'adressent n'auront guère de peine à les comprendre.

Je ne vous ai pas encore répondu au sujet de votre publication sur les Missels « Suédois » ou « de la Suède ». Je n'ai point de préférence pour l'une ou pour l'autre de ces formes. Je ne puis rien vous indiquer que vous ne connaissiez mieux que moi, soit sur la publication de M. Klemming, soit sur les livres liturgiques de la Suède.

Vous avez certainement par devers vous les charmants livrets de poésies liturgiques dont M. Klemming a puisé une partie des éléments dans les Missels qu'il avait précédemment décrits. Si vous en aviez besoin, je me ferais un plaisir de vous communiquer mon exemplaire.

Mes compliments à vos parents, avec mes meilleurs vœux pour eux et pour vous,

L. DELISLE.

---

LV

*Paris, 8 juillet 1888.*

Monsieur l'abbé, vos chartes complémentaires [du *Cartulaire de Bonnevaux*], comme vous l'avez judicieusement supposé, sont fausses. La bonne foi de MM. de Stadler et Guessard a été surprise quand on leur a fait copier et cer-

tifier la charte de Werricus Amei. Cette prétendue charte de Werricus Amei a été impudemment copiée sur une charte de Pierre Sarrasin insérée dans un *Cartulaire de Saint-Victor de Paris*, lequel était une de ces épaves laissées par la Révolution sur le marché de Paris. Je le vis, il y a 38 ans, entre les mains de M. Salmon, et il est depuis entré au Musée britannique. Vous verrez par la copie que je vous envoie que le faussaire a fort simplifié sa besogne. -- La fabrication des chartes dont il s'agit a dû être opérée par les calligraphes à l'industrie desquels nous devons les fausses chartes dites de croisade, dont il a été si souvent question. Si vous ne croyez pas devoir publier les chartes que vous avez eu la bonté de me communiquer, je vous demanderai la permission d'imprimer celle de Werricus Amei dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. [t. XLIX, p. 304-6], en remplaçant, bien entendu, par des points les mots Werricus Amei, pour ne pas désobliger la famille qu'on a exploitée en lui fabriquant d'anciens parchemins. Il est assez important de signaler une bonne fois le procédé employé par les faussaires, il y a environ un demi-siècle, pour émettre de prétendues chartes qui ont trompé pendant plus ou moins long temps d'excellents critiques.

J'ai exactement reçu les feuillets complémentaires du second exemplaire du Supplément à votre *Répertoire*.

Je vous renvoie comme papiers d'affaires vos notes sur les manuscrits du Vatican.

C'est avec plaisir que j'apprends la mise sous presse de votre bibliographie hymnologique. Je suis certain que vos dépouillements répondront largement aux besoins de la génération actuelle. Ces dépouillements seront assez amples pour que les suppléments qu'on y voudra faire soient d'ici longtemps bien peu fournis.

Nous venons d'acquérir le Missel gothique de Posen, qui est, je crois, fort rare.

Offrez, je vous prie, mes respectueux compliments à vos parents et croyez-moi bien, cher monsieur, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Paris, 18 juillet 1888.

Cher monsieur, sachant que v. Thierry est encore moins libre de son temps que moi, je l'ai prié de me laisser le soin de vous envoyer le dépouillement des proses du Missel de Posen.

J'ai reçu et je garderai précieusement la feuille que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Tout à vous,

L. DELISLE.

### Propre du Temps.

- 9<sup>vo</sup>. Prosa que dicitur in tribus missis nativitatibus Domini.  
*Grates nunc omnes reddamus...*
12. In die s. Stephani. *Hanc concordie famulatu...*
- 13<sup>vo</sup>. In die s. Johannis. *Johannes Jesu Xpisto multum dilecte virgo...*
- 14<sup>vo</sup>. In die Innocentium. *Dies hec nos ammonet...*
- 15<sup>vo</sup>. Dominica infra oct. nativ. *Natus ante secula...*
- 17<sup>vo</sup>. In die epiph. *Festa Christi omnis Christianitas...*
98. Die Sancto pasce. *Victime pascale...*
- 112<sup>vo</sup>. In die asc. *Rex omnipotens die hodierna mundo...*
117. In die Pentec. *Veni Sancte Spiritus...*
- 123<sup>vo</sup>. In festo s. Trinit. *Benedicta semper sancta...*
- 124<sup>vo</sup>. De corpore Xpisti. *Lauda Syon Saleat...*
162. In dedicatione ecclesie. *Psallat ecclesia...*

### Propre des Saints.

2. In festo s. Andree. *Sacrosancta hodierna festiva...*
3. In die s. Nicolai. *Congaudentes exullemus...*
- 3<sup>vo</sup>. De conceptione Marie Virg. *Ace sponsa Deitalis Maria...*
4. Alia. *Dies leta celebretur in qua...*
- 7<sup>vo</sup>. Vincencii mart. *Martyris egregii triumphos Vinc...*
- 8<sup>vo</sup>. In conv. s. Pauli. *Dixit Dominus ex Basan convertam...*
14. In festo purif. *Letabundus exultet fidelis...*
24. Invent. s. Crucis. *Laudes crucis attolamus...*
- 25<sup>vo</sup>. Joannis ante portam lat. *Verbum Dei Deo natum...*
- 26<sup>vo</sup>. Stanislai mart. *Sancte Dei pontifex sis reorum opifex...*
32. In festo s. Joh. apostoli. *Sancti Baptiste Christi pre-conis...*

- 34 vº. In die s. Petri. *Petre summe Christi pastor...*  
35. In commemoratione s. Pauli. *Paule doctor egregie per  
le...*  
36 vº. Visitationis Marie. *Ave verbi Dei parens...*  
37. Alia. *Illibata mente sana abiit virgo...*  
— — *In his solenniis visitationis Marie...*  
40. In divisione apostolorum. *Celi enarrant gloriam Dei  
filii...*  
42. In festo Marie Magd. *Laus tibi Christe qui es creator...*  
43. In festo Jacobi. *Gaude sponsa Christi virgo mater  
ecclesia...*  
43 vº. S. Anne. *Sancte Anne devotus decantet...*  
45 vº. Ad vincula s. Petri. *Tu es Petrus et super hanc...*  
47 vº. S. Marie Nivis. *Eya sponsa Christi gaude...*  
48. Transfigurationis Domini. *Speciosus forma pre filiis  
hominum Deus...*  
50. In Die s. Laurentii. *Stola jocunditatis...*  
54 vº. In festo assumptionis. *Congaudent angelorum...*  
55. Alia. *Salve salutis janua...*  
55 vº. De s. Rocho. *Gloriosus suffragator...*  
57. In festo Bartholomei. *Diem festum Bartholomei...*  
58. Augustini episcopi. *De profundis tenebrarum mundo  
lumen...*  
59. Decolationis s. Jo. Bapt. *Psallite regi nostro, psallite...*  
61. In nativ. virginis Marie. *Stirpe Maria regia procreata...*  
65 vº In translatione s. Stanislai. *Jesu Christe rex superne...*  
66. Venceslai mart. *Christe tui preclari militis Venceslai...*  
67. In festo s. Michaelis. *Summi regis archangele Michael...*  
67 vº Hieronimi conf. *Jubar novum radiavit...*  
70 vº In die s. Hedvigis. *Consurge jubilans vox quevis ho-  
minum...*  
72. Undecim milia virginum. *Virginalis turma sexus,  
Jesu Christi...*  
75 vº. In festo Omnium Sanctorum. *Omnes sancti Seraphin  
Cherubin...*  
77 vº. Martini episcopi. *Sacerdotem Xpisti Martinuncuncta  
per...*  
79. Elisabeth electe. *Gaude Sion quod egressus a te decor...*  
79 vº In festo presentationis. *Altissima providente cuncta  
recte...*  
81 vº. Katherine virginis. *Sanctissime virginis coliva festa  
recolamus...*

Commun.

- Fol. 3. de Apostolis. *Claresanctorum senatus apostolorum...*  
— de evangelistis. *Jocundare plebs fidelis cujus pater...*  
7<sup>o</sup>. de martyribus. *O beata beatorum martyrum so-*  
*lennia...*  
11<sup>o</sup>. de martyre. *Spe mercedis et corone stelit...*  
15<sup>o</sup>. de uno simplici [confessore]. *Dilectus Deo et homini-*  
*bus et erit...*  
15<sup>o</sup>. de confessore et pontifice. *Ad laudes Salvatoris ut*  
*mens...*  
20. de virginibus. *Excellent filie Sion in rege suo...*  
20<sup>o</sup>. de viduis. *Electarum merita recolit ecclesia...*  
23. de s. Cruce. *Dulce lignum collaudemus...*  
— Alia. *Salve crux sancta arbor digna cujus robur...*  
23<sup>o</sup>. De quinque vulneribus Christi. *Cenam cum discip-*  
*ulis Christe celebrasti...*  
25<sup>o</sup>. De quinque doloribus b. Marie Virg. *Stabat mater*  
*dolorosa...*  
26. De septem gaudiis b. Virginis. *Gaude virgo mater*  
*Christi que per...*  
26<sup>o</sup>. De Domina in adventu. *Mittit ad virginem non*  
*quemois angelum...*  
28. De Domina tempore pascale. *Mane prima sabbati*  
*surgens...*  
28<sup>o</sup>. De Domina tempore ascensionis. *Salve virgo glo-*  
*riosa mater Xpisti...*  
28<sup>o</sup>. De Domina tempore pentecostes. *Veni virgo virgi-*  
*num ceni lumen lun. ...*  
29<sup>o</sup>. De Domina communiter per annum. *Tibi cor[d]is*  
*in altari decet preces...*  
30. Prose de b. Maria virgine. *Ave preclara maris stella*  
*in lucem...*  
30<sup>o</sup>. Prose de b. Maria virgine. *Hodierna lux diei celebris*  
*in matris Dei...*  
30<sup>o</sup>. Prose de b. Maria virgine. *Ave Maria gr. pl. Do. te.*  
*virgo serena...*  
31. Prose de b. Maria virgine. *Imperatrix gloriosa potens*  
*et imperiosa...*  
31. Prose de b. Maria virgine. *Verbum bonum et suave*  
*personemus illud ave...*  
31. Prose de b. Maria virgine. *Gaude mater luminis quam*  
*divini numinis...*

31. Prose de b. Maria virgine. *Ave mundi spes Maria ave  
militis ave pia...*

Titre : Missale ecclesie Posnanię.

A la fin du commun :

Impressum ac finitum hoc  
Opus impęsis spectabilis ac  
famati domini Joannis  
Haller cōsulis civitatis  
Cracovię. Anno

1524

In vigilia Bartholomei. — In quarto.

---

LVII

*Paris, 30 novembre 1888.*

Cher monsieur, j'ai eu l'honneur de vous renvoyer avant-hier le document que vous m'aviez fait l'honneur de me communiquer (1). Je suis porté à croire que c'est un faux fabriqué au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais je me défie trop de mes connaissances en vieux français pour oser vous donner sans beaucoup d'hésitation mon avis sur une question aussi délicate. — J'ai cru pouvoir et devoir recourir à l'expérience de M. Paul Meyer. Lui aussi pense qu'on est en présence d'une supercherie, comme il s'en est préparé un si grand nombre dans le fameux cabinet Le Tellier.

J'apprends avec peine que vous n'êtes pas complètement satisfait de votre santé. Vos amis ne sauraient trop vous recommander de ne pas la compromettre par un excès de travail.

Je vous ai renvoyé vos épreuves du catalogue des poésies liturgiques (2). Tel que vous l'avez conçu et que vous saurez le mener à bonne fin, un tel travail sera fort utile.

1. Voir l'*Oeuvre scientifique* d'Ul. Chevalier, n<sup>o</sup> 200.

2. *Repertorium hymnologicum* (ibid., n<sup>os</sup> 78-9).

Je vous félicite d'avoir le concours d'un critique aussi exercé que l'est M. l'abbé Misset.

Avec mes vœux pour vous et pour vos parents, veuillez agréer, je vous prie, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

L. DELISLE.

---

LVIII

*Paris, 15 janvier 1889.*

Cher monsieur, je suis très sensible au cadeau de nouvel an que vous m'avez envoyé. D'après ce que j'ai lu de la thèse de M. l'abbé Vernet, il me semble que vous avez en lui un disciple qui fait honneur au maître. Vous l'avez initié à des méthodes critiques qui lui permettront de marcher avec succès dans la voie que vous lui avez ouverte.

Je vous adresse aujourd'hui un opuscule, dont la meilleure part est due au grand Peiresc et à l'infatigable savant qui s'est imposé pour tâche la publication et l'annotation de la plus vaste correspondance littéraire du xvii<sup>e</sup> siècle.

J'espère ne pas tarder à pouvoir vous offrir le catalogue des mss. Peiresc et Barrois, où vous trouverez peut-être quelques indications utiles pour vos travaux.

Comme tous les amis de l'histoire du moyen âge, vous aurez été consterné par la mort du comte Riant, qui avait déjà tant produit et fait produire, et dont nous devons encore tant attendre. Cette mort ne vous arrêtera pas, je l'espère, dans le travail de patience que vous aviez entrepris sur les fragments liturgiques de la Suède. Nous y sommes directement intéressés; car je n'oublie pas le projet dont vous avez bien voulu m'entretenir de nous attribuer une partie des épaves qui resteront entre vos mains après la constitution de l'exemplaire destiné à la bibliothèque du comte Riant. Que va devenir cette pau-

vre bibliothèque, où l'Orient latin était si merveilleusement représenté ?

J'espère que l'année commence bien pour vous et pour vos parents. Puisse-t-elle ne vous apporter que ce que désire pour vous et pour eux votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

LIX

Paris, 7 février 1889.

Mon cher confrère et ami, je vous remercie à la fois de votre lettre du 3 février et de votre *Cartulaire de Bonnevaux*, que je n'ai pas rangé dans ma bibliothèque sans avoir constaté quel bon parti vous avez tiré du manuscrit des Archives nationales.

J'espère que le travail auquel vous continuez à vous livrer avec une ardeur si prolitable pour le public érudit ne nuira pas à votre santé.

Je ne puis pas vous indiquer de catalogues qui contiennent des listes d'hymnes comme le catalogue des mss. de Saint-Gall.

Votre travail sur la liturgie scandinave arrivera en son temps. — Nous vous ferons un joli lot de livres liturgiques du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, en échange des fragments que vous aurez triés à notre intention, dans le lot possédé par le comte Riant.

J'applaudis au zèle de M. Vernet, et je ne doute pas que, grâce à votre direction, il ne trouve un très utile emploi de son temps à Rome. Mais quel avantage trouve-t-il à substituer la forme barbare *Regestre* [Regeste] au bon vieux français *Registre* dont Mabillon et tant d'autres se sont contentés ? Je regrette aussi qu'il ait imprimé les prétendus regrets des élèves actuels de l'École de Rome sur le plan suivi par leurs devanciers pour la publication consacrée au pontificat d'Innocent IV et d'autres papes du xiii<sup>e</sup> siècle. Evidemment, ce plan ne saurait

être appliqué aux registres du xiv<sup>e</sup> et surtout du xv<sup>e</sup> siècle : mais je vous assure que je le crois très soutenable, et que tout autre système soulèverait de graves objections. Aujourd'hui, on le trouve trop étendu. Au début, plusieurs personnes et notamment le comte Riant, le condamnaient comme insuffisant et réclamaient la publication textuelle de tous les registres du xiii<sup>e</sup> siècle.

Veillez, je vous prie, être l'interprète de nos sentiments auprès de vos parents et agréer l'assurance de mon entier dévouement.

L. DELISLE.

---

LX

*Paris, 23 juillet 1889.*

Cher monsieur, je vous remercie de tous les détails que vous avez bien voulu me donner sur la marche de vos « effrayants » travaux. Ils m'ont fait grand plaisir, car j'en crois pouvoir conclure que votre santé, un moment ébranlée, vous permet de vous livrer avec ardeur à l'élaboration de ces immenses recueils ou répertoires dont vous avez le secret.

Je suis encore très satisfait de ce que vous me dites des fragments liturgiques suédois. Grâce à vous, le lot de la Bibliothèque Nationale sera fort intéressant, et nous serons tenus en conscience à vous composer un très beau lot de nos doubles liturgiques. Je m'en occuperais immédiatement si je ne devais point partir au plus tard vendredi prochain pour Vichy, où la santé de Madame Delisle nous oblige à retourner. J'espère qu'elle s'en trouvera aussi bien que l'année dernière.

Je vous laisse juge de ce que vous devrez faire pour les fragments du Missel d'Upsal (1483) et d'Abo (1488). Votre solution sera acceptée par nous sans le moindre regret, et nous ne garderons de cette affaire que le souvenir d'un vrai service rendu par vous à nos collections.

A la fin du mois d'août, aussitôt après mon retour de Vichy, je m'occuperai, de concert avec M. Thierry, de former le lot de livres que nous pourrions vous faire attribuer, et je m'arrangerai pour que, le Ministère aidant, l'affaire soit réglée dans le mois de septembre.

Je suis fort content d'avoir vu la photographie d'une page de la vie de Jean Esmé. J'avoue avoir les plus grands doutes sur l'authenticité de ce ms. Il sera très utile d'en avoir une édition qui permettra de l'étudier avec le soin que mérite une pareille question (1).

Je vous adresse l'épreuve d'une note sur un ms. fabriqué. J'ai précipité la publication de cette note pour répondre au désir d'un libraire de Lyon que la bibliothèque publique de Lyon avait chargé d'acquérir le volume en question, et qui refuse aujourd'hui d'en prendre livraison. Vous verrez que cette fois la fraude est évidente (2).

Je connais trop peu la Patrologie grecque pour apprécier les services que rendrait un répertoire tel que le plan vous en est passé par l'esprit. Quant à la Patrologie latine, il y aurait encore à faire, même après les *Initia* de l'Académie des sciences de Vienne.

Vous savez sans doute que M. l'abbé Misset nous a rétrocédé son missel gothique de Tarentaise, en se réservant le droit de publier le premier les proses que renferme ce précieux volume.

Veillez agréer, je vous prie, cher monsieur, avec mes vœux pour vous et pour les vôtres, l'assurance de mon affectueux dévouement,

L. DELISLE.

---

LXI

Paris, 7 septembre 1889.

Mon cher chanoine et ami, j'ai battu moi-même notre série liturgique pour reconnaître ce que nous pourrions

1. *Bibliographie de Léop. Delisle*, n° 1153.

2. *Ibid.*, n° 1124-5.

mettre à votre disposition en échange des fragments des incunables suédois que vous nous réservez.

Vous aurez la bonté de me renvoyer la liste ci-jointe, après en avoir effacé ce que vous jugeriez inutile à vos travaux. — Il n'y a malheureusement rien de bien ancien, sinon le Bréviaire de saint Denis de 1550, qui est un morceau remarquable.

Je vous prierai aussi de me dire exactement ce que vous comptez nous offrir, pour que ma demande d'autorisation de conclure l'échange soit en parfait accord avec ce que nous aurons à porter sur notre registre d'entrées au moment où s'effectuera l'échange.

Je vous remercie de l'envoi de la 60<sup>e</sup> livraison de votre *Bulletin* et du tirage à part de la *Vie de Jean Esmé*. Ce document me semble apocryphe, mais il était utile de le publier pour mettre à même d'en discuter l'authenticité.

Veillez offrir, je vous prie, mes compliments à vos parents et agréer pour vous l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

## LXII

*Paris, 11 septembre 1889.*

Cher monsieur, vos précieux feuillets sont exactement arrivés. Je demande aujourd'hui même au Ministre l'autorisation de vous attribuer tous les articles portés sur ma liste de doubles que vous n'avez pas marqués d'un trait rouge. J'espère que l'affaire ne souffrira pas de difficulté, et que la réponse ne se fera pas beaucoup attendre. Mais vous savez que les affaires administratives marchent parfois avec une sage lenteur.

Il ne dépendra ni de mes collègues ni de moi que nous ne puissions pas vous envoyer promptement une collection de volumes qui tiendra une certaine place dans votre grande maison.

Votre tout dévoué et obligé,

L. DELISLE.

LXIII

Paris, 4 octobre 1889.

Monsieur le chanoine, le Ministre ayant approuvé le projet d'échange que je lui avais soumis, je viens de faire enfermer dans deux caisses les ouvrages portés sur la liste que je vous avais communiquée le mois dernier, à l'exception de ceux que vous aviez marqués comme ne devant vous être d'aucune utilité.

Vous recevrez les caisses en gare de Romans comme vous en avez manifesté le désir. Le port en est payé.

Croyez-moi bien, monsieur le chanoine, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

LXIV

Paris, 13 octobre 1889.

Cher monsieur, je suis charmé que vous ayez été content de notre envoi. Les fragments de livres suédois que nous vous devons sont pour nous un véritable enrichissement, et nous ne nous sommes pas appauvris en vous cédant, avec l'approbation du Ministre, des volumes doubles dont nous n'avions aucun besoin.

La Bibliothèque nationale a reçu l'opuscule de Payrard sur N.-D. du Puy.

Elle n'a point ce que M. Pilot de Thorey a publié sur l'abbaye de Bonnevaux. Nous en recevrons un exemplaire avec reconnaissance, comme aussi les tirages à part de votre *Bulletin*.

Je relève à votre intention les mentions d'Avitus dans le recueil de Gust. BECKER : *Catalogi bibliothecarum antiqui* (Bonnæ, 1885, in-8° [pp. 17, 42, 62, 68, 69, 152, 174, 229 et 231]).

.....

Nous n'avons pas besoin des caisses dans lesquelles vos livres vous sont parvenus.

Croyez-moi bien, cher monsieur, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

LXV

*Paris, 19 janvier 1890.*

Mon cher chanoine, votre paquet est exactement arrivé. Je vous remercie bien du contenu, dont la Bibliothèque fera son profit. en même temps que M. Thierry (qui, par parenthèse, est malade) et moi.

Les tirages à part des articles publiés dans vos Annales [*Bulletin*] nous seront fort utiles. Grâce à votre attention, notre Catalogue mentionnera bien des travaux utiles dont nous n'aurions guère pu faire profiter nos lecteurs.

C'est moi qui aurai l'honneur d'annoncer votre *Répertoire hymnologique*, effrayant travail qui aurait rebuté tout autre que vous. Mais ce que vous avez déjà mené à bonne fin nous garantit le parfait achèvement d'une œuvre dont le succès sera durable.

Je suis bien heureux d'apprendre que vous et vos parents vous allez bien. Madame Delisle se joint à moi pour former les vœux les plus sincères pour vos santés et pour le succès de vos travaux.

Nous avons assez mal commencé l'année; mais je suis depuis une dizaine de jours en état de reprendre mes occupations habituelles et Madame Delisle est en pleine convalescence.

Croyez-moi toujours, mon cher chanoine, votre entièrement dévoué.

L. DELISLE.

---

LXVI

*Paris, 19 juin 1890.*

Cher monsieur, je suis en retard pour vous remercier de votre *Saint Avil*, dont je n'ai malheureusement pas pu lire le texte. mais j'ai pris grand plaisir à voir la réunion des témoignages que vous nous avez donnés sur l'auteur.

J'ai surtout goûté votre relevé et votre description des manuscrits, y compris ceux dont nous avons à déplorer la perte puisqu'ils ont résisté à votre patiente et sagace recherche.

Je suis fort satisfait d'apprendre que vous allez mettre la dernière main à votre catalogue (pardonnez-moi de ne pas employer le « barbarisme » *Regeste*) des actes des Dauphins. Je sais d'avance tout ce que vaudra, venant de vous, un tel travail. Le Ministère ne pourra se dispenser d'y souscrire ; mais l'administration répugne à prendre des engagements d'avance, maintenant que la Commission du budget rogne à peu près tous les ans le maigre crédit alloué aux souscriptions littéraires. — C'est aussi pour se conformer aux prescriptions de la dite Commission qu'on a renoncé à l'habitude de donner des missions payées dans les pays voisins de la France, notamment l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre. Le refus qui vous a été fait des fonds nécessaires à un voyage en Italie n'a donc rien de désobligeant pour vous en particulier.

Je n'ai pas encore, à mon grand regret, pu parler de votre *Réperloire des hymnes* ; ce volume est toujours sur ma table et ne sera pas oublié.

Je vous mets à la poste deux petites brochures. J'y aurais joint des Instructions publiées par le Ministère, dans lesquelles j'ai réuni un certain nombre de documents ; mais je pense que vous les aurez reçues du Ministère.

Je n'ai aucune rectification à vous proposer pour les indications bibliographiques dont vous voulez accompagner votre *Cartulaire de Saint-Maurice* [de Vienne].

Je vous souhaite une continuation de bonne santé. Vous employez si bien votre force qu'il faut espérer la voir rester à la hauteur de votre zèle.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE. (1)

1. M. Delisle perdit son frère Henri-Octave le 2 septembre.

LXVII

Paris, 2 mars 1891.

Mon cher chanoine, je vous remercie un peu tardivement de vos deux *Carlulaires de Saint-Chaffre et de Paray*, qui ne seront pas les moins beaux morceaux de votre collection.

Vous me faites beaucoup d'honneur en reproduisant sur la couverture de votre *Bulletin* les lignes que j'ai consacrées à votre *Répertoire hymnologique*.

Je vous prie d'agréer mes vœux pour votre santé et pour celle de vos parents.

Tout à vous,

L. DELISLE.

J'avais reçu, il y a quelque temps, de M. de Grandmaison, la notice de l'exemplaire du *Bréviaire de Romans* que vous avez signalé.

---

LXVIII

Paris, 19 octobre 1891.

Mon cher chanoine, j'ai reçu avec grand plaisir votre dernier envoi. Vous nous donnez le dernier mot sur le *Carlulaire de Saint-Maurice*, à moins qu'un heureux hasard ne vous fasse mettre la main sur le manuscrit original. Mais pareil bonheur arrive-t-il deux fois dans la même famille?

Les relevés bibliographiques par lesquels s'ouvre votre nouveau travail sont intéressants : mais ils appellent des commentaires que vous seul vous êtes en état de donner sur le sort définitif des trésors diplomatiques que vos devanciers ont eus à leur disposition.

La petite dissertation sur le *Bréviaire romain* est semée d'observations bien curieuses. C'est à vous qu'il appar-

tiendrait d'écrire l'histoire de la liturgie romaine, surtout dans ses rapports avec les églises de France.

J'aurai un envoi assez important à vous faire d'ici peu de temps. On achève l'impression d'un Catalogue de manuscrits dont plusieurs pourront vous intéresser.

J'ai su que vous aviez heureusement accompli un voyage dans le nord de l'Espagne.

Veillez agréer, je vous prie, avec mes remerciements, l'expression de mes vœux les plus sincères pour votre santé et pour celle de vos parents.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

## LXIX

*Paris, 25 novembre 1891.*

Mon cher chanoine, je vous remercie de la première partie de votre *Cartulaire de Saint-Ruf*, dont la composition et l'édition m'ont paru dignes à tous égards de la considération que vos précédents travaux diplomatiques vous ont assurée de longue date.

Je vous remercie encore plus de la très intéressante relation de votre *Voyage littéraire en Espagne*. Je me suis hâté de profiter de la communication heureusement prématurée dont vous m'avez favorisé.

Dès hier matin, j'ai écrit au respectable archiprêtre qui vous a fait les honneurs de la collection des livres liturgiques de Tolède. J'ai essayé de lui faire comprendre que, dans l'intérêt même de la célébrité de son église, il serait bon que la liturgie de Tolède fût convenablement représentée dans la première bibliothèque de France.

Quand vous viendrez à Paris, vous verrez quel excellent parti nos relieurs ont tiré des fragments de vos missels suédois. Tous les feuillets en ont été redressés, encartés et montés en trois solides volumes qui font bonne figure dans notre série de livres imprimés sur vélin.

M. Thierry se joint à moi pour vous remercier de vos ultra-bienveillantes intentions à l'endroit de la Bibliothèque nationale.

Nous n'avons rien d'une société savante de Donaueschingen. — De Dorpat nous possédons : *Verhandlungen der Gelehrten Estnischen Gesellschaft zu Dorpat*. I-XII. Dorpat. 1846-1884. In-8°.

Votre collection de documents liturgiques sera, j'en suis certain, fort curieuse ; mais si vous la publiez en français, appelez-la, de grâce, *Recueil*.

Le mot *corpus* n'est pas encore francisé, quoiqu'à chaque instant on nous parle de *corpus* de toute espèce. Pardonnez-moi cette petite sortie si elle vous paraît intempestive.

Croyez-moi bien, mon cher chanoine, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Vos doubles de la Société d'Aoste pourront nous être utiles.

---

LXX

Paris, 19 décembre 1891.

Mon cher chanoine, mille remerciements pour les trois exemplaires de votre *Voyage littéraire* que vous avez eu la bonté de m'adresser et qui recevront la destination par vous indiquée.

La démarche que j'ai faite à Tolède d'après vos indications sera infructueuse. Le chapitre ne peut pas aliéner les missels qu'il possède en double. Les statuts, paraît-il, s'y opposent formellement.

Croyez-moi bien, mon cher chanoine, votre entièrement dévoué,

L. DELISLE.

Tous mes vœux pour vous et pour les vôtres à l'approche du renouvellement de l'année.

LXXI

*Paris, 13 novembre 1892.*

Mon cher chanoine, je me reproche de n'avoir pas encore pris la plume pour vous remercier de tout ce que renfermait d'exquis votre dernier paquet et dont j'ai fait profiter, suivant vos intentions, la Bibliothèque nationale, M. Thierry et l'Académie des inscriptions. La meilleure part était pour moi et j'en ai bien profité, admirant à la fois et ce que vous avez fait et ce que vous êtes à la veille d'accomplir : je veux parler de votre topo-bibliographie que, de toutes parts, on doit attendre avec impatience et pour laquelle je viens d'envoyer ma souscription à votre imprimeur-éditeur.

Je vous adresse deux petits opuscules, qui se recommandent à votre bienveillance habituelle.

Comme nouvelle, je vous annoncerai l'acquisition d'un second exemplaire du Bréviaire de Viviers imprimé à Privas. En combinant nos deux exemplaires, l'un et l'autre sur vélin, nous avons le livre complet, moins le feuillet initial.

Avec mes meilleurs vœux pour votre santé, pour celle de vos parents et pour le succès de vos travaux, veuillez agréer, je vous prie, mon cher chanoine, l'assurance de mon entier dévouement,

L. DELISLE.

---

LXXII

*Paris, 29 novembre 1892.*

Mon cher chanoine, sachant quels services votre Topo-bibliographie doit rendre dans un établissement comme la Bibliothèque nationale, je voudrais en acquérir six exemplaires pour nos salles de travail et nos bureaux. Je voudrais en même temps que cette acquisition nous fût le

moins onéreuse possible. Voilà pourquoi je viens vous demander si vous pourriez nous faire obtenir l'assurance que, l'un des deux exemplaires du dépôt légal nous restant assuré, nous recevrons six exemplaires de chacune des livraisons au prix fixé pour les souscripteurs qui paient d'avance le prix de la souscription, soit 35 francs.

En d'autres termes, l'éditeur pourrait-il nous livrer six exemplaires de chacune de vos livraisons, contre paiement d'une somme de 35 francs au moment de la publication de la livraison ?

Je vous pose la question parce que les règles de la comptabilité publique m'empêchent de payer d'avance le montant d'une souscription dont je voudrais assurer le bénéfice à la Bibliothèque, et qui témoignerait de l'importance attachée par mes collègues et par moi à votre gigantesque entreprise.

Croyez-moi toujours, mon cher chanoine, votre entièrement dévoué,

L. DELISLE.

---

LXXIII

*Paris, 29 janvier 1893.*

Mon cher chanoine, un de mes amis d'Angleterre serait très désireux de savoir à quelle époque la pièce :

*O filii et filix,  
Rex cœlestis, rex gloriæ  
Morle surrexit hodie,*

a fait son apparition dans la liturgie.

Vous me rendriez service en me renseignant à ce sujet. Je transmettrai votre réponse, en disant, bien entendu, que le renseignement est dû à l'infatigable auteur du *Répertoire hymnologique*. — Il vous suffira d'écrire un mot sur la carte postale ci-jointe.

Je vous réitère l'expression de mes meilleurs vœux pour vous et pour les vôtres,

L. DELISLE.

LXXIV

*Paris, 15 avril 1893.*

Mon cher chanoine, Madame Delisle et moi nous nous associons à votre deuil et à vos prières. Nous savons quelle fut la vie du père que vous venez d'avoir le malheur de perdre (1). Puissiez-vous, Madame votre mère et vous, trouver quelque consolation dans le souvenir du bien qu'il a fait et dans la pensée que sa mémoire restera honorée de tous ceux qui ont connu ses actes et ses écrits.

De tout cœur avec vous,

L. DELISLE.

---

LXXV

*Paris, 6 mai 1893.*

Mon cher chanoine, je vous remercie bien du souvenir mortuaire que vous avez eu l'attention de m'envoyer. J'y ai reconnu à la fois et votre piété filiale et votre exactitude d'érudit. Je vais soigneusement joindre cette pièce à la collection des œuvres historiques d'un homme que je m'honore d'avoir connu et dont la vie a été si noblement partagée entre la pratique du bien et l'étude. Il avait depuis longtemps déjà trouvé sa récompense en voyant ce que faisait son fils formé à son école.

J'ai vu plusieurs fois l'abbé Albanès pendant son séjour à Paris. Nous avons plus d'une fois parlé de la générosité avec laquelle vous lui permettez de réaliser une grande œuvre. Il aura aussi grandement à profiter de vos conseils pour arrêter définitivement un plan qui sera excellent du moment où il satisfera deux travailleurs tels que vous et lui.

Veuillez agréer, je vous prie, mon cher chanoine, l'assurance de mon entier dévouement.

L. DELISLE.

1. Le docteur Ulysse Chevalier est mort le 10 avril 1893.

*Paris, 11 juillet 1893.*

Mon cher chanoine, j'ai plus d'une dette à acquitter vis-à-vis de vous. Je commence par la plus récente.

Votre dernier volume, que j'ai déjà lu en entier, sauf les textes, m'a vivement intéressé, et je suis fort heureux d'y trouver, sous une forme substantielle et originale, l'état actuel de la science sur beaucoup de points curieux de notre histoire littéraire. La partie bibliographique y est traitée avec l'ampleur et la précision auxquelles vous nous avez habitués (1).

Demain, l'Académie des inscriptions recevra l'exemplaire que vous m'avez fait l'honneur de me charger de lui offrir. Je dirai à nos confrères l'intérêt qu'offrent vos études sur la poésie liturgique.

M. Meyer doit être parti de Paris ; mais il ne tardera pas à y revenir, et comme il fréquente la salle des manuscrits avec beaucoup d'assiduité, il y trouvera votre paquet dès sa première visite.

Mieux que personne, vous savez ce qu'il y a d'utile et de possible dans une entreprise comme celle dont vous me parlez à propos des anciens bréviaires ou d'autres recueils liturgiques. A première vue, pour un « laïque », il peut sembler excessif d'aborder des reproductions, comme on l'a fait en Angleterre et Écosse pour les livres de certaines églises. Dans beaucoup de cas, des extraits ne seraient-ils pas suffisants ? Une bonne partie du public, déjà fort restreint, auquel s'adresse ce genre de publications, ne prélèrerait-il pas une étude comparée des exemplaires manuscrits et imprimés des livres liturgiques d'une église, avec reproduction textuelle des morceaux, assez peu nombreux, qui peuvent servir à des travaux historiques ou littéraires ? Vous en êtes et serez le meilleur juge. Quoi que vous fassiez et fussiez-vous vous arrêter en route, ce que vous aurez fait, ou dont vous aurez

1. *Œuvre scientifique* d'Ul. Chevalier, n° 88.

dirigé l'exécution, je le tiens dès maintenant pour bien fait.

J'ignore les règlements de la bibliothèque Sainte-Genève pour le prêt des anciens livres imprimés ; mais, dans tous les cas, c'est au Ministère de l'Instruction publique que devra être adressée votre demande d'emprunt.

J'ai vu les feuilles de votre *Répertoire* que vous m'avez communiquées. Ce volume aura, je n'en doute pas, le même succès que la Bio-Bibliographie, dont le prix est devenu excessif dans les ventes publiques.

Vous avez attaché votre nom à une œuvre des plus utiles et des plus honorables en procurant la mise au jour des recherches de M. l'abbé Albanès. Je lui ai écrit à la réception de l'épreuve des 32 premières colonnes de ses « Instrumenta ». — Pour le succès de cette grande œuvre, je me suis permis de lui conseiller beaucoup de prudence en ce qui concerne les origines des églises de Provence. Certains juges pourraient se faire une opinion en s'en tenant aux passages qu'il a imprimés en petites capitales.

Je suis bien certain que les *souvenirs* de votre regretté père constituent à différents égards une œuvre de haute valeur. C'est à vous qu'il appartient de voir à quel moment la publication peut en être faite sans blesser des susceptibilités de famille que votre père aurait été le premier à vouloir respecter.

Je ne tarderai pas à vous envoyer un article sur l'Histoire de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit. Je crois que cette histoire a été faussée au XVII<sup>e</sup> siècle par l'emploi d'une série d'actes faux, que j'ai essayé de démontrer tels. Depuis, j'ai été un peu effrayé de voir ces textes acceptés par le P. de Smedt, et cependant la fraude me paraît toujours évidente. Vous aurez à apprécier le litige.

J'ai eu le plaisir de voir le petit-neveu de l'excellent P.-E. Giraud.

Tous mes meilleurs vœux.

L. DELISLE.

---

*Paris, 13 novembre 1893.*

Mon cher chanoine, les nouvelles que vous m'avez données de votre santé m'ont fort affligé ; mais j'espère bien qu'avec des précautions et de la modération dans le travail, vous conjurerez le danger d'être obligé de laisser en souffrance tant de publications si bien entamées et déjà poussées si loin.

Ne vous effrayez pas de l'accueil qui sera fait au début de votre nouveau *Répertoire*. Evidemment, tout le monde ne sera pas satisfait. Des gens trouveront qu'on ne se retrouve pas dans l'abondance des renseignements amasés par vous. D'autres se plaindront de ne pas trouver au gré de leurs désirs, soit que l'indication manque dans votre *Répertoire*, soit que le chercheur ne soit pas allé la chercher à l'endroit où vous l'avez mise et où votre plan vous obligeait à la mettre. La moindre déception fait oublier à des esprits mal faits le profit qu'on a retiré nombre de fois en consultant des livres tels que les vôtres. — Cela est inévitable ; mais la majorité de ceux pour qui vous travaillez apprécieront vos efforts, admireront le résultat auquel vous êtes arrivé, et vous sauront gré des services que vous leur rendez. Je le vois bien pour votre Bio-Bibliographie. Les critiques qu'on lui faisait à l'origine, de différents côtés, ne se reproduisent plus, et l'usage qu'on fait de ce merveilleux répertoire est la meilleure preuve du mérite de votre plan. Le prix qu'atteignent les exemplaires dans les ventes montre que le livre est classé parmi les plus utiles instruments de recherche dont on puisse disposer dans une bibliothèque.

Vos publications rentrent assurément dans le programme du concours Brunel et vous pouvez les y envoyer sans crainte. J'ignore quels seront les concurrents, et nul ne saurait prévoir l'issue du concours ; mais vous pouvez être certain que les juges, quels qu'ils soient, ne manqueront pas de reconnaître le mérite de vos nouvelles entre-

prises, le courage dont vous faites preuve et l'utilité de vos publications bibliographiques.

L'édition du *Liber comicus* de dom G. Morin me semble un bon type à imiter pour les reproductions de livres liturgiques que vous patronnez. Heureuse la province que vous doterez de la réimpression de ses plus anciens bréviaires et missels.

Je termine, comme j'ai commencé, par les vœux les plus sincères pour la consolidation de votre santé.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

### LXXVIII

[Paris, 3 décembre 1893].

Mon cher chanoine, j'espère que votre santé est meilleure et que c'est sans imprudence que vous poursuivez l'achèvement de vos multiples et immenses entreprises.

Je ne connais point de Catalogue des mss. de Darmstadt. — L'*Adressbuch* de Schwenke, publié en 1893, n'en indique point.

Pour la bibliothèque de la ville de Trèves, je ne connais que le Catalogue (en cours de publication), de Max KEUFFER. Il n'en est encore arrivé à Paris que deux fascicules, contenant la description des mss. 1-214, savoir :

I. Trier. 1888. Bibel-Texte und Kommentare. (1-112).

II. — 1891. Kirchengäter. (113-214).

Avec les meilleurs souhaits de votre tout dévoué,

L. D.

---

### LXXIX

Paris, 24 juin 1894.

Mon cher chanoine, j'acquitte une dette déjà ancienne en vous remerciant de l'envoi du tome II de votre *Biblio-*

*thèque liturgique*, dont l'introduction est un très instructif morceau de critique. Le volume tout entier est un excellent modèle de la façon dont devraient être traités les textes ecclésiastiques du moyen âge, qui tiennent une si grande place dans la littérature latine de cette époque. La façon dont vous les présentez devrait attirer sur eux l'attention d'un plus grand nombre de gens de goût.

J'ai rempli les commissions que vous aviez bien voulu me confier en m'envoyant le volume.

J'ai vu avec intérêt votre article BRETAGNE de la *Topo-bibliographie*. J'espère que vous êtes débarrassé des ennuis que vous avez eus pour la continuation de votre impression. Le succès qu'a fini par obtenir votre Bio-bibliographie garantit l'accueil que trouvera à la longue le frère cadet de ce très utile répertoire.

Le résultat du concours Brunet n'est point fait pour vous décourager. Il était difficile de ne pas récompenser plusieurs de vos concurrents, dont les travaux étaient vraiment remarquables, alors que vous aviez remporté ce prix en 1888, et que vos nouveaux ouvrages étaient encore loin d'être achevés. — Il faut reconnaître que le goût de la bibliographie savante a fait de bien grands progrès chez nous.

Je vous écris ces lignes en un jour où les amis de la bibliographie doivent prendre le deuil. Ce matin, nous avons rendu les derniers devoirs à cet excellent Thierry, que j'aimais comme un frère. Il avait rendu les services les plus signalés à la Bibliothèque nationale et à tous les savants qui ont travaillé chez nous depuis une vingtaine d'années. Sa mort arrivant peu de mois après celle de Julien Havet, je me trouve dans un cruel embarras pour organiser le service au département des imprimés.

Je me plais à croire que votre santé ne se trouve pas compromise par le travail excessif qu'exige la poursuite des vastes entreprises dont nous suivons les progrès avec une sympathique admiration, et sur cet espoir je vous serre la main.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

LXXX

Paris, 31 décembre 1894.

Mon cher confrère, votre envoi, dont je vous remercie très cordialement, me fait espérer que vous vous portez bien et que vous pouvez sans imprudence poursuivre l'impression de votre immense *Répertoire*. Vos épreuves nous mènent à peu près à la fin de la lettre D. C'est déjà un bon bout de la route heureusement parcouru.

En publiant les documents relatifs à la *B. Philippe de Chantemilan*, vous assurez la conservation de textes exposés à disparaître, puisqu'ils sont encore dans une collection exposée à bien des vicissitudes.

Nous nous sommes, je crois, jadis entretenus de la date à laquelle la pièce *O filii et filiar* faisait son apparition dans les livres liturgiques. Je ne sais si vous avez eu l'occasion de constater qu'elle est dans une édition des « Heures à l'usage de Paris », publiée en 1573, dont il y a un exemplaire à la Bibl. Nat., sous la cote B. 8991. Je sais que vous avez eu de bonnes raisons pour en faire remonter la composition à une date plus ancienne.

Je termine, mon cher confrère, en vous envoyant l'expression des vœux que madame Delisle et moi formons pour vous et pour tout ce qui vous est cher. Puissez-vous être satisfait de votre santé, pour continuer à en faire un emploi qu'admirent tous les amis des travaux d'érudition !

Croyez-moi toujours votre entièrement dévoué,

L. DELISLE.

LXXXI

Paris, 16 février 1895.

Mon cher chanoine et confrère, ce que vous voulez bien me dire du progrès régulier de vos travaux me fait

grand plaisir. Que Dieu vous accorde la santé, et nous n'aurons pas la moindre inquiétude sur l'achèvement de vos gigantesques entreprises.

Vos amis seront bien contents de vous voir à Paris aux prochaines fêtes de Pâques. Jusqu'à présent, ce qu'on nous promet pour les réunions de la Sorbonne est assez médiocre ; mais l'arrivée à Paris d'hommes tels que vous et plusieurs savants des départements est un événement qui nous réjouit et dont nous profitons avec empressement.

Veillez agréer, je vous prie, mon cher chanoine et confrère, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

Ci-joint les indications que vous demandez sur trois pièces du Missel de Posen.

---

LXXXII

*Paris, 10 novembre 1895.*

Mon cher chanoine, j'arriverai probablement à Lyon mardi soir et descendrai à l'hôtel Collet. J'y resterai mercredi et jeudi. J'aurai grand plaisir à vous voir.

Je ne saurais dire quel sera l'emploi de mon temps. Avant tout, je tiendrais à savoir positivement ce que veut et peut faire la ville de Lyon.

Je voudrais aussi dans la journée de mercredi examiner quelques-uns des manuscrits qu'on vendra le soir.

Nous ne pouvons manquer de nous rencontrer aux bons endroits.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

*Genève, 4 août 1896.*

Mon cher chanoine, je commence par m'excuser du long retard apporté à répondre à votre intéressante, mais embarrassante lettre du 4 juin. J'ai cependant réfléchi plus d'une fois au plan de répertoire qu'elle contient, et je m'en suis entretenu avec M. Meyer, mais sans arriver à me faire une idée bien nette du cadre que vous voulez et pouvez vous tracer.

Les genres à exclure sont bien difficiles à préciser. Je comprends que vous laissiez de côté les bulles, les chartes, les conciles et l'hymnologie. Vous comprendrez, sans doute, dans l'élimination une catégorie de lettres, retenant, bien entendu, ce qui de la lettre n'a que la forme, mais qui, en réalité, est un traité, un exposé, une composition. Le droit canon se confond souvent avec la théologie, et plus d'un ouvrage a été rangé dans certains catalogues parmi les livres de droit et dans d'autres parmi les livres de théologie. Vous abandonnez le droit civil et coutumier. Vous prendrez les Vies de saints, qui cependant pourraient faire l'objet d'un répertoire spécial. Les chroniques et les compositions historiques, en latin (ou en langues vulgaires ?) rentrent dans votre plan. Mais c'est en arrivant aux sciences proprement dites et à la littérature que je vois de grosses difficultés. Je crois bien que vous serez amené à englober tout ce qu'au moyen âge on comprenait dans la philosophie, sans même exclure les traductions des livres grecs, juifs et arabes. Pour la littérature, vous êtes porté à exclure le profane ; mais où vous arrêter ? Dans les œuvres d'Hildeberr, ou à lui attribuées, vous avez des morceaux profanes, peut-être plus que profanes. Avez-vous à lire et à apprécier toutes les poésies pour voir si chacune doit être classée dans la série profane ? Mieux que personne vous savez combien au moyen âge la limite du sacré et du profane est indécise.

Le champ que vous voulez explorer est immense et la

tâche est si considérable que vous aurez à examiner si l'indication des manuscrits (sauf des exceptions motivées par l'abondance des renseignements consignés dans des catalogues développés et raisonnés) doit être donnée dans votre *Répertoire*. La peine que vous prendrez pour donner une idée de l'étendue et des divisions en chapitres ne répondra pas à l'utilité qu'on en pourra tirer. Vous avez raison de noter les explicits, sans avoir la pensée de les publier.

Quant aux tables, celle des noms d'auteurs s'impose ; celle des titres bien caractérisés (*Stimulus amoris*, *Imitatio*, *Fasciculus temporum*) est également indispensable, mais sous forme de renvoi au nom de l'auteur quand celui-ci est connu. L'indication des ouvrages dépouillés est très utile pour comprendre le système des abréviations employées et pour être fixé sur la nature et l'étendue de vos dépouillements.

Un mot maintenant sur les cartes de M. Hauréau. Elles m'ont été remises conformément aux intentions de l'auteur de ce long et consciencieux travail. Je n'ai pas cru pouvoir en conserver la propriété, et je l'ai donnée à l'Académie des inscriptions. Si vous pouviez les consulter à Paris, elles seraient, je n'en doute pas, mises à votre entière disposition. On m'avait parlé de publier ce répertoire ; mais la personne qui aurait voulu se charger de cette besogne ne m'y semblait nullement préparée, et j'ai fermé l'oreille à cette proposition. Je voudrais cependant trouver un moyen de mettre à la portée des travailleurs un instrument qui, tel qu'il est, leur rendrait beaucoup de services, et qu'on ne peut songer à achever, mais dont il faut limer et ajuster les parties préparées par M. Hauréau.

Quant à vos tables du *Repertorium hymnologicum*, je ne puis qu'approuver le plan dont vous avez bien voulu me parler. Il me paraît clair, et répondre aux besoins de tous ceux qui se serviront de votre travail.

Cette lettre, commencée à Genève, se termine à Berne, où je vais voir quelques manuscrits, le temps ne permettant guère de jouir des lacs et des montagnes.

Portez-vous bien, mon cher chanoine et confrère. Vous avez besoin de forces et de santé, pour mener à bonne fin des entreprises dont je ne me lasse pas d'admirer l'étendue.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

LXXXIV

*Paris, 2 février 1897.*

Mon cher confrère, ce mot a pour principal sinon pour unique objet de vous demander si nous pouvons compter vous avoir au prochain Congrès de la Sorbonne pour la séance d'ouverture du Congrès, c'est-à-dire le mardi l'après-midi. La section d'histoire veut régler d'avance la composition des bureaux de chaque séance, et, sachant que vous devez venir pour nos réunions, je me suis chargé de vous poser cette question, à laquelle je vous prie de vouloir bien me répondre avec votre exactitude habituelle.

J'espère que vous et vos travaux vous allez bien. Vous aurez, je n'en doute pas, rapporté de Suisse d'excellents matériaux pour vos colossales entreprises. L'essentiel est que votre santé ne soit pas mise à de trop rudes épreuves.

M. Dumoulin, de Roanne, a trouvé quelques feuillets du grand psautier imprimé dans l'abbaye de Cluni en 1493. C'était un magnifique in-folio, avec notation musicale. Nous publierons dans le *Bulletin* du Comité le fac-simile de la dernière page, qui contient la date, le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur.

A votre prochain voyage, vous verrez les cartes de M. Hauréau. Je doute que l'Académie puisse les publier. On ne pourrait pas éviter une révision qui constituerait un travail très long et très délicat. Je crois que le meilleur serait d'en faire une copie sur un registre, ce qui en rendrait la consultation commode et assurerait la conser-

vation et le bon ordre de ce très précieux répertoire. Tout le monde n'est pas de cet avis.

Je termine en exprimant l'espoir de vous voir le mardi de Pâques et en vous priant d'agréer, mon cher confrère, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

LXXXV

*Paris, 14 mars 1897.*

Mon cher chanoine et confrère, vous savez en quelle estime je tenais la personne et les travaux de votre ami, M. l'abbé Albanès. Vous comprenez donc combien sa mort m'a affligé.

Je reconnais votre bon cœur et votre esprit d'équité dans ce que vous voulez faire pour honorer sa mémoire et pour sauver les fruits du travail qu'il a poursuivi avec tant d'ardeur et d'intelligence pendant de longues années. Nous en parlerons lors de votre prochain voyage à Paris ; nous comptons, en effet, sur vous pour la première séance du Congrès, le mardi de Pâques.

La publication des précieux matériaux dont vous êtes le maître ne sera pas facile à obtenir du Gouvernement, au moment où la Chambre serre les freins avec énergie et où nous voyons ajourner les entreprises reconnues les plus utiles. Ne pourrait-on pas organiser une sorte de Syndicat entre les Sociétés qui sont les plus intéressées à la publication des dossiers de M. l'abbé Albanès ? Le Comité des travaux historiques obtiendrait, je crois, des subventions pour ce Syndicat, peu subversif.

Je vous renvoie l'épreuve de votre *Bibliographie* [d'Albanès]. La seule addition importante que j'ai pu y faire porte sur les catalogues des mss. de Marseille et d'Aix.

Les collections de la Bibliothèque Nationale sont à peu près au complet. Il nous manque cependant les pièces relatives à *Anne-Madeleine Rémusat*, — les deux *Inscriptions métriques* du V<sup>e</sup> siècle, — et la *Chronique de Saint-Victor de*

*Marseille.* S'il y avait dans la bibliothèque de votre ami des exemplaires de ces opuscules, il serait bien désirable d'en faire attribuer un à la Bibliothèque Nationale.

Vous me pardonnerez d'avoir tant tardé à vous remercier des *Annales de Romans* que le libraire m'a très exactement remises et que j'ai ajoutées à ma collection des écrits de votre très respecté père.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

LXXXVI

*Paris, le 6 mai 1897.*

Mon cher chanoine, je mets à la poste l'épreuve que vous m'avez communiqué. Je pense que, grâce à vos soins, la publication des *Vies d'Urbain V* sera aussi satisfaisante que possible. En mettant ces textes en état de paraître, vous faites une œuvre méritoire et bien ingrate. Je sais par expérience combien il est pénible de remplir un pareil devoir envers des mémoires justement aimées et honorées. Je comprends l'impossibilité où vous êtes de donner aux notices préliminaires la forme que votre excellent ami aurait su trouver en interprétant les notes sommaires qu'il avait prises et qui restent parfois un peu énigmatiques. Mais ceux qui ont intérêt à les comprendre ne seront pas arrêtés et tous vous sauront gré de la peine que vous prenez pour sauver de si précieux matériaux.

Je ne saurais vous donner aucun éclaircissement sur le ms. de Bordeaux employé par M. l'abbé Albanès.

Je vous écris sous le coup de la douloureuse émotion causée par la catastrophe d'avant-hier. Vous la partagez sans doute, mais elle est encore ici plus poignante ; on ne peut s'aborder sans s'informer des familles qui sont si affreusement éprouvées.

Je vous remercie de nouveau de votre aimable visite et je vous serre cordialement la main.

L. DELISLE.

LXXXVII

*Paris, le 14 septembre 1897.*

Cher confrère, je vous remercie bien de la communication que vous m'avez faite de votre très instructif article sur les travaux anglais relatifs à la liturgie. Ce que vous dites est parfaitement vrai, mais ce n'est guère honorable pour nous.

Je ne connais pas de bibliographie qui puisse vous aider dans la rédaction de la revue que vous vous proposez de passer de ce genre de publications.

Je suis assez mal placé en ce moment pour vous renseigner. Je passe bien la meilleure partie de mes journées à la Bibliothèque, mais les ouvriers ont fait des travaux dans mon appartement, et je puis très difficilement avoir accès à mes livres et à mes papiers.

Je vous envoie cependant le titre que vous demandez et une indication qui peut vous être utile.

J'ai séjourné à Chantilly pendant le mois d'août, et j'y retourne encore tous les soirs. La liturgie est faiblement représentée dans la bibliothèque du duc d'Aumale. Il faut toutefois faire exception pour la série des Heures qui est très belle. — Parmi les manuscrits, un curieux bréviaire à l'usage du Saint-Sépulcre de Jérusalem, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Madame Delisle, qui vous remercie bien de votre aimable souvenir, s'est très bien trouvée, comme moi, de notre séjour à Chantilly.

Je viens d'acheter pour la Bibliothèque Nationale deux livrets qui ne seront pas déplacés dans votre bibliographie des Cantiques ; j'ai noté à votre intention les pièces, malheureusement bien peu nombreuses, qu'ils renferment.

Croyez-moi toujours, mon cher confrère, votre entièrement dévoué,

L. DELISLE.

LXXXVIII

*Paris, 18 septembre 1897.*

Cher confrère, j'ai oublié de vous dire dans ma dernière lettre que le Missel de Stowe tire son nom de la collection que le duc de Buckingham avait formée à Stowe et qui depuis est passée à Ashburnham Place et est maintenant partagée entre le Musée britannique de l'Université de Dublin.

Vous aurez peut-être l'occasion de citer le Missel de Winchester, très beau manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, conservé dans la bibliothèque du Havre, — et un Manuel d'Exeter (si je ne me trompe) à la bibliothèque de Coutances. L'un et l'autre ont été décrits par M. Fierville, dans le *Bulletin du Comité*.

L'importation des livres liturgiques d'Angleterre en France au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle pourrait être l'objet d'observations intéressantes.

Croyez-moi bien votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

LXXXIX

*Paris, 3 octobre 1897.*

Mon cher chanoine, votre paquet est exactement arrivé. J'ai pris les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'attribuer et dont je ferai, je l'espère, bon usage.

Vendredi prochain, j'offrirai à l'Académie le lot qui lui revient. Je ne l'ai pas fait avant-hier, voulant prendre d'abord un peu connaissance de ce qu'il y a d'exquis dans ce nouveau fruit de vos veilles.

Les volumes destinés à divers académiciens leur ont été remis, ou ont été placés à part pour les leur faire tenir quand ils seront de retour à Paris. M. Meyer et M. Viollet sont en possession de leurs exemplaires.

Je réponds maintenant à votre question, et malheureusement la réponse n'est pas de nature à vous satisfaire. Il n'y a aucun moyen de faire venir en France un manuscrit quelconque du Musée britannique. Aucun objet du Musée ne peut sortir de l'établissement. C'est là l'article essentiel de sa constitution, et vous savez jusqu'à quel point les Anglais respectent les lois et les règlements, même quand ils ne sont plus en harmonie avec les usages et même les nécessités de la vie moderne.

La reproduction anastatique, comme on la pratique en Allemagne, donne des résultats relativement satisfaisants, eu égard au prix de revient. Ce procédé a le grand avantage d'épargner le temps exigé pour la correction des épreuves typographiques.

On m'a vaguement parlé d'une vente de mss. d'une bibliothèque dauphinoise où figurera un Missel de Valence du XIV<sup>e</sup> siècle.

Veillez agréer, je vous prie, mon cher chanoine et confrère, l'assurance de mon entier dévouement.

L. DELISLE.

Il paraît que vous n'avez pas pu décider l'imprimeur de Louvain à reconnaître votre *Saint-Barnard*.

---

XC

*Paris, 21 décembre 1897.*

Mon cher chanoine et confrère, je vous remercie bien de votre envoi, dont MM. Paris et Meyer ont déjà profité pour la part qui leur en revenait. M. Picot ne tardera pas à recevoir le petit paquet que vous lui avez destiné. (Il l'a depuis longtemps.) Je n'ai pas encore eu le temps de parcourir le volume de documents relatifs à Urbain V. Je suis certain que la publication fera honneur à la mémoire de l'abbé Albanès et qu'on vous saura gré de ce nouvel acte de dévouement à la science et à l'amitié.

Ce que vous me dites des résultats de la vente Salvaing de B. ne m'étonne pas, mais renouvelle mon chagrin de ne pouvoir lutter contre des concurrents dont les ressources financières n'ont pour ainsi dire pas de limites. Le prix des anciens livres (des imprimés encore plus que des manuscrits) est devenu insensé. L'honnête Claudin, qui nous traite en ami et nous a fait souvent profiter d'excellentes occasions, ne veut-il pas nous faire payer plus de 100 fr. la *Vie de madame Marguerite de Solleiz*, imprimée à Romans en 1618 ? A ce taux, que faire avec notre budget, en présence du nombre et du prix des ouvrages qui se publient à l'étranger ?

3 janvier 1898.

Je suis bien honteux de vous envoyer un bout de lettre commencé depuis longtemps et que j'ai interrompu, obligé de négliger ma correspondance par un surcroît d'occupations peu scientifiques et par une attaque de grippe ou d'influenza, dont je suis loin d'être débarrassé. J'espère cependant que cela n'aura pas de gravité. Vous voudrez donc bien m'excuser si je répons si mal et si incomplètement à vos intéressantes communications.

Dieu aidant, je ne tarderai pas à reprendre le cours ordinaire de mes occupations. Je m'en tiens aujourd'hui au strict nécessaire, et je vous prie de me faire crédit, en continuant à me croire votre tout dévoué et obligé,

L. DELISLE.

---

XCI

Paris. [9 avril 1898].

Mon cher chanoine, c'est en allant chercher le volume du P. Eubel que j'ai trouvé à la maison le magnifique gâteau pascal que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Je vais l'emporter ce soir à Chantilly.

Si vous nous faisiez le plaisir de venir dimanche à Chantilly, il faudrait partir de Paris, gare du Nord, par le train de 10 h. ; vous partageriez notre modeste déjeuner et vous rentreriez à Paris pour l'heure du dîner, après avoir visité le Musée.

Je vous verrai, d'ailleurs, vendredi à l'Académie.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

ACH

*Paris, 12 juin 1898.*

Mon cher chanoine, en passant en revue un trop considérable arriéré qui s'est entassé sur ma table dans ces dernières semaines, je suis tout confus de voir la date de votre lettre qui est restée en souffrance. Pardonnez ! Pardonnez !

Je commence par vous remercier du compte rendu de la *Hierarchia* du P. Eubel. Vos critiques sont justes ; mais je crois qu'il faut tenir grand compte à l'auteur de ce qu'il a tiré des registres du Vatican et c'est seulement pour cette série de renseignements qu'on aura recours à son livre. Vous seul auriez été de taille à résumer et coordonner tout ce qui a été publié depuis un demi-siècle sur tous les évêchés de la chrétienté.

Je ne crois pas qu'il y ait dans nos mss. d'extraits du Sacramentaire de Reims dont vous vous préoccupez. Je les aurais remarqués et notés quand j'ai feuilleté les mss. de Saint-Germain, à une époque où je me préoccupais déjà des Sacramentaires. Celui de Reims m'intéressait vivement, et je suis allé à Reims pour voir de mes yeux ce que la Bibliothèque renfermait en fait de Sacramentaires. M. Loriguet me donna toutes facilités pour faire mon enquête et j'acquis la certitude que le ms. cherché n'y existait pas.

Le catalogue de Haenel m'a paru être la copie d'une

liste envoyée au Ministère de l'Intérieur du temps de l'Empire (le premier s'entend), et je crains bien qu'à Reims, comme à Tours et ailleurs, bien des volumes portés sur les listes de Haenel ne fussent déjà distraits de nos bibliothèques quand Haenel est venu en France. Ce savant avait copié la plupart des listes qu'il a publiées à l'Institut, et dans ses tournées il n'a guère cherché à voir que les manuscrits de droit romain. J'ignore où est (en dehors de Reims) le catalogue reproduit par Haenel.

M. Loriquet fils, archiviste du Pas-de-Calais, rédige à grand'peine et fort en détail, en partie d'après les notes de son père, le catalogue des mss. de Reims. Je ne sais s'il entre dans son plan de nous parler des pertes subies par les collections de Reims, Saint-Remi, la cathédrale, Saint-Thierri, etc., etc. Le sujet serait fort curieux à traiter dans la préface.

Le hasard m'a fait mettre la main sur le registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris du temps de François I<sup>er</sup>, qui était déjà perdu au temps de d'Argentré. C'est un document du plus grand intérêt comme bien vous pensez.

Pardonnez-moi de nouveau et peut-être n'est-ce pas la dernière fois que j'aie à implorer votre indulgence.

Ne m'en croyez pas moins votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

### XIII

*Paris, 16 octobre 1838.*

Mon cher chanoine, votre copie des anciens catalogues des archevêques d'Arles est parfaitement exacte. Je n'ai à peu près rien trouvé à vous signaler en la comparant attentivement avec nos deux manuscrits.

J'apprends avec peine que vous n'avez pas été content de votre santé pendant plusieurs mois de cette année et

que vous éprouvez des contrariétés pour la continuation de l'impression de votre *Topo-Bibliographie*. Néanmoins, ce que vous me dites de l'avancement de plusieurs de vos travaux me montre que votre courage ne faiblit pas et que, grâce à vous, nous pourrons jouir du fruit des travaux de cet excellent abbé Albanès.

Ma santé est toujours bonne ; mais celle de Madame Delisle m'a donné de très sérieuses inquiétudes pendant les mois d'août et de septembre. Grâce à Dieu, l'habileté des chirurgiens a conjuré le danger. Aujourd'hui, ma chère malade est en pleine convalescence. Nous sommes à Chantilly, ce qui ne m'empêche pas de passer toutes journées à la Bibliothèque nationale.

J'ai à vous envoyer quelques tirés à part. Je vous les expédierai un de ces jours.

---

#### XCIV

*Paris. 10 novembre 1898.*

Mon cher chanoine, je vous prie de vouloir bien excuser mon retard à vous répondre. J'étais encore à Chantilly quand votre lettre m'est arrivée, ne venant passer à Paris que quelques heures de chaque journée, et une bonne partie de mon temps était encore absorbée par les examens d'entrée à l'École des chartes.

Je viens seulement de me réinstaller à Paris, où Madame Delisle achève sa convalescence dans de bonnes conditions et où j'ai à faire face à un arriéré assez considérable.

J'ai lu attentivement les épreuves que vous m'avez communiquées, et j'y ai beaucoup appris. La seule observation que j'aie à vous faire, c'est que le comte de Villafranca était non pas un duc de Modène, mais un duc de Parme.

Votre bibliographie est fort riche, et si j'avais une cri-

tique à hasarder, c'est qu'elle embrasse des morceaux d'un intérêt plus que secondaire, et dont le caractère liturgique est parfois bien peu accentué. Vous me paraissez aussi être bien sévère et exigeant pour les rédacteurs de catalogues. Ce que vous voudriez voir fait pour les livres liturgiques, d'autres pourraient le réclamer pour d'autres catégories de manuscrits. On ne saurait réclamer pour les catalogues généraux d'une grande bibliothèque les développements que doivent recevoir les études portant sur un manuscrit isolé ou sur un groupe de manuscrits d'un genre déterminé.

Ne craignez-vous pas d'aller un peu loin dans vos invitations à reproduire intégralement les anciens missels ou bréviaires ? Les Anglais ont pu faire ce qu'avec raison vous les félicitez d'avoir accompli. Mais nous ne devons pas oublier le nombre très réduit des liturgies anglaises, si on le compare au nombre des liturgies des anciennes églises de France.

Pardonnez-moi la franchise avec laquelle je vous communique mes impressions, impressions qui ne s'appliquent nullement aux éditions de textes tels que ceux auxquels vous donnez vos soins.

Il me semble bien que les trois manuscrits dont vous m'avez envoyé la photographie peuvent bien être du XIII<sup>e</sup> siècle.

Sans autre transition, je vous souhaite une bonne santé et me dis votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

XCIV

*Paris, 27 novembre 1898.*

Mon cher chanoine, vous aviez bien raison de supposer que la bulle d'Adrien ne différait pas de celle d'Anastase.

J'ai collationné rigoureusement les deux pièces, et les

variantes, d'ailleurs à peu près insignifiantes, sont marquées sur le feuillet ci-contre.

Sur la bande incluse, vous trouverez la copie figurée de la partie inférieure de la bulle. Le plomb a disparu.

Je ne vous écris pas plus longuement aujourd'hui. J'ai beaucoup de travail en retard.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

## XCVI

*Paris, 19 février 1899.*

Mon cher chanoine et confrère, votre paquet m'a été apporté hier à la Bibliothèque. Je l'ai ouvert et j'ai constaté la présence des quatre exemplaires annoncés par votre lettre. Le temps m'a manqué pour jeter un coup d'œil sur mon exemplaire : mais je devine ce que j'y trouverai et je ne crains pas de vous féliciter dès maintenant du service d'ami que vous avez rendu à l'abbé Albanès, en faisant voir le jour à un ouvrage tout à fait digne de l'auteur et de vous-même.

Je tiens à vous répondre sans plus de retard aux questions posées dans votre lettre.

I. Le ms. de Colbert 869 (et non pas 899), est depuis le xviii<sup>e</sup> siècle le n<sup>o</sup> 1490 de notre fonds latin.

Au bas de la première page sont peintes les armes d'un cardinal : de sable au lion d'argent lampassé, armé et couronné de gueules.

C'est, sans doute, d'après ces armoiries, que Baluze a mis en tête du manuscrit :

« Hunc codicem actorum concilii Basileensis, qui fuit olim Ludovici Alemandi Cardinalis Arelatensis, canonici Melenses bibliothecæ Colbertina donarunt anno M DC LXXVI, STEPHANVS BALUZIVS.

II. Je ne sais que répondre à votre seconde question. Le tome IX des *Fragmenta* de D. Estiennot est presque entier relatif à des établissements de la province de Bor-

deaux. J'ai parcouru la table de 250 morceaux dont il se compose et qui a été mise en tête du volume, par D. Estiennot lui-même. Je n'y ai rien remarqué qui semble se rapporter de près ou de loin à Louis Alleman.

III. La dernière ligne du fol. III, v° du ms. français, est difficile à lire par suite des surcharges qu'elle a subies à une époque ancienne : il me semble que la leçon qu'on a voulu substituer à la leçon primitive est :

« Garoscus de Ulmo isca veteri »,

mais je crois qu'il y avait à l'origine :

(probablement Jacobus) de Velino ista vidi.

Portez-vous bien, mon cher chanoine et confrère ; continuez à nous donner l'exemple d'un travail fructueux pour l'érudition, mais ne vous épuisez pas et ménagez vos forces.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

## XCVII

Paris, 4 mars 1899.

Mon cher chanoine. j'ai présenté le volume de la *Gallia christiana novissima* à l'Académie dans la séance d'hier. J'ai dit en peu de mots le bien que j'en pensais.

Je ne vous ai pas adressé les remerciements *spéciaux* auxquels devait donner droit l'envoi que vous m'avez fait d'un exemplaire tiré sur papier *spécial*.

M. Meyer n'a reçu qu'hier l'exemplaire qui lui était destiné.

Si vous n'avez pas le tome XXXII de l'*Histoire littéraire de la France*, je vous le ferai donner. Vous y verrez, à la p. 552, que la lettre de Benoit d'Alignan, publiée par vous sous le n° 295, a disparu du ms. Colbertin 1454, aujourd'hui n° 4224, depuis le moment où Baluze l'y avait vu.

J'annoncerai la *Gallia christ. noviss.* dans le *Journal des Savants*.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

*Chantilly, 25 mars 1899.*

Mon cher chanoine et confrère, je n'irai pas à Toulouse, et si je m'éloigne de Paris pendant le mois d'avril, ce sera pour aller en Angleterre, où une affaire assez importante peut m'appeler.

Je suis venu avec Madame Delisle passer la Semaine-Sainte à Chantilly ; mais, avant de partir, j'ai pu éclaircir la question qui vous intéresse.

Ce que nous avons d'extraits de dom Estiennot relatifs à votre B. Louis Aleman, se trouve au tome X des Fragments recueillis par ce laborieux bénédictin. Ce n'est malheureusement pas considérable, de la p. 307 à la p. 312. Vous pouvez demander le prix du volume qui contient ce morceau, c'est le ms. latin 12772, tome X des Fragments de dom Estiennot.

Ce que vous me dites de la démarche faite au nom de Colbert est très curieux. Je crois bien avoir jadis analysé les 35 pièces dont vous me parlez, en rédigeant le catalogue des chartes originales de la collection de Baluze. Baluze s'est approprié ce qu'il avait fait demander par Colbert. Cette manœuvre peu délicate était assez habituelle chez Baluze. J'en ai cité un exemple dans le *Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 472. J'ignorais comment les chartes d'Arles étaient arrivées dans les collections de Baluze. Vous nous l'apprendrez. Les fraudes finissent toujours par se découvrir.

Il ne me faudra pas de bien longues phrases pour faire comprendre l'utilité de la *Gallia christiana novissima*, mais je veux qu'on sache quel mérite vous avez eu de sauver un travail comme celui de M. Albanès, et quel courage il fallait pour mettre en état de paraître les matériaux amassés pendant une longue vie de travail par le laborieux historiographe de la Provence.

Croyez-moi bien, cher confrère, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Madame Delisle, sachant que je vous écris, me charge de la rappeler à votre souvenir.

XCIX

*Chantilly, 8 avril 1899.*

Mon cher chanoine et confrère, votre pain pascal est exactement arrivé à Paris, d'où je l'ai apporté à Chantilly. Il y a été accueilli comme il le méritait par lui-même et plus encore en raison de son origine. Nous n'avions cependant pas besoin, Madame Delisle et moi, de ce signe matériel pour penser à vous. La pogne a été fort appréciée par ceux à qui nous en avons fait part, et notamment par notre excellent conservateur adjoint M. Mâcon, qui a conservé bon souvenir de votre visite de l'an dernier.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, je vous prie, mon cher chanoine et confrère, l'assurance réitérée de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

C

*Paris, 19 mai 1899.*

Mon cher chanoine, à l'occasion d'un Missel que j'ai achelé dans ces derniers temps, le croyant à l'usage de Bâle, mais dont l'origine me laisse quelques doutes, j'ai recouru à votre *Repertorium*, pour voir dans quels breviaires vous aviez rencontré certaines proses et au cours de ma vérification, j'ai été amené à me demander à quelles sources avaient été puisées les indications que vous donnez ainsi : Missel de Bâle, 1510 (imprimé ou manuscrit); Missel de Bâle, 1480.

Je voudrais aussi savoir à quoi répondent les renvois : \* S' G. (S. Gall), \* Engelb. (Engelberg).

Je vous adresse trois brochures pour la collection de mes *Opera minima*.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Paris, 9 octobre 1899.

Mon cher chanoine, j'aurais voulu que ma réponse à votre aimable lettre du 29 septembre vous arrivât en même temps qu'un paquet de brochures à vous expédié avant-hier de la Bibliothèque Nationale.

J'avais hâte de vous remercier des nouvelles que vous voulez bien me donner sur les résultats du généreux concours donné par vous à l'œuvre de M. l'abbé Albanès. Votre préface, dans laquelle vous avez si heureusement fondu, en la respectant, la rédaction de votre ami, est parfaite. L'histoire de la (ou du) *Gallia christiana* ne pouvait pas être mieux exposée, depuis les origines jusqu'à de lointaines espérances d'avenir.

Vous m'avez fait trop d'honneur en recueillant dans votre *Bulletin* deux notes que vous avez cru pouvoir intéresser vos compatriotes. Le dernier mot n'est pas encore dit sur les origines typographiques de Vienne. L'ami Claudin a fait une trouvaille dont il ne parle encore que mystérieusement.

Vos photographies des fragments du ms. de Vienne, qui est bien du  $x^e$  siècle, m'intéressent vivement. C'est surtout à l'aide des manuscrits liturgiques que nous arriverons peu à peu à connaître l'aspect général et les particularités paléographiques qui caractérisent les manuscrits exécutés dans chaque province ou région.

D'après le fac-simile du ms. de Londres (*Ordo Remensis ecclesie*), je crois qu'on peut placer à la fin du  $x^e$  siècle la copie de ce texte. Je suis porté à croire que c'est un manuscrit d'origine française. Mais, à cette époque, les écritures du Nord de la France se confondent souvent avec celles de l'Angleterre. C'est au  $xiii^e$  siècle que les différences deviennent sensibles, pour s'accroître au  $xiv^e$  et au  $xv^e$  siècle, de façon qu'on distingue alors sans la moindre hésitation ce qui vient des mains anglaises en fait de livres comme en fait de chartes.

Pendant ces vacances, je me suis beaucoup occupé d'une publication que je fais avec M. Meyer d'un très curieux manuscrit de l'Apocalypse en français. Ma part consiste surtout dans la description et le classement d'un groupe de manuscrits à peintures dont l'un a fourni les modèles des célèbres tapisseries de la cathédrale d'Angers. Le principal manuscrit, volume petit in-folio, d'origine anglaise et ayant appartenu à notre roi Charles V, sera intégralement reproduit en héliotypie.

Le premier volume du Catalogue des manuscrits de Chantilly paraîtra avant la fin de l'année. Nous avons dû lui conserver le caractère que le duc d'Aumale avait voulu lui donner. C'est l'œuvre d'un amateur instruit et curieux, qui fournira d'ailleurs aux savants tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. La direction de la publication appartient aux exécuteurs testamentaires.

Ma femme et moi, nous nous sommes bien trouvés du séjour à Chantilly, où nous venons encore tous les dimanches assister à la messe dans la chapelle que vous connaissez.

J'espère que votre santé ne se trouve pas compromise par vos excès de travail.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

## CII

[*Carte postale timbrée de Paris, 4 octobre 1899*].

La charte de Philippe Auguste que vous désirez identifier est le n° 233 de mon Catalogue. Le texte de votre ms. peut être intéressant. Les textes que nous connaissons de cet acte proviennent d'un Cartul. de l'église de Beauvais (non accessible) et laissent à désirer. Voici les premiers mots de la pièce : *Philippus D. g. Fr. rex, viro venerabili et karissimo avunculo suo W. eadem gratia Remensi archiepiscopo et universis ejusdem provincie tam ecclesiasticis quam laicis personis, salutem in perpetuum.*

Paris, 3 décembre 1899.

Mon cher chanoine et abbé, je vous remercie de la nouvelle édition de votre second mémoire sur la *Renaissance des études liturgiques en France*, renaissance à laquelle votre nom restera attaché. J'ai déjà fait joindre ce fascicule à son frère aîné et à son frère jumeau.

Je vous remercie aussi de votre fac-simile du beau manuscrit du Commentaire d'Apringius. L'éditeur a sans doute vérifié si les deux copies que nous avons de ce texte à la Bibl. Nat. font, comme c'est probable, double emploi avec d'anciens mss. consultés par lui. Ce sont le ms. latin 12051, venu de Saint-Germain-des-Prés, et le latin 1299 des Nouv. acq., venu de Silos.

Merci également de votre découpe où j'ai remarqué vos indications sur le Cérémonial du Sacre. J'ai eu ou plutôt j'aurai l'occasion de m'en occuper incidemment. Le Cérémonial est inséré dans plusieurs manuscrits du *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer. J'avais cru que la rédaction insérée dans le *Liber floridus* remontait au xii<sup>e</sup> siècle. Le texte s'en trouve dans un ms. de Wolfenbüttel, d'une très belle calligraphie et dont je me suis procuré la photographie de peintures offrant beaucoup d'analogie avec celles de l'*Horlus deliciarum* de Herrade. On m'avait dit que le Cérémonial du Sacre était de la même main que le reste du manuscrit. Pour en avoir le cœur net, j'ai fait photographier le morceau qui m'intéressait, avec les textes qui l'encadrent, et je suis certain que c'est une interpolation dont la date n'est pas antérieure à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Je ne sais quand j'aurai terminé ce travail sur le *Liber floridus*, qui m'a entraîné fort loin et qui touche à beaucoup de questions très neuves pour moi.

J'admire la rapidité avec laquelle vous menez l'édition du *Gallia christ. novissima*. Malgré tout ce que les concours offrent d'imprévu, je persiste à penser que l'ensemble de

votre œuvre justifie la pensée de vous faire attribuer le prix Jean| R|eynaud|. Ce qu'il y a d'avantageux, c'est que, pour ce prix, il n'est pas besoin que les candidats aient fait acte de candidature. Les membres de l'Académie peuvent évoquer les travaux qui leur semblent mériter la récompense.

Je consulterai les byzantinistes sur le sort du diptyque d'Arles.

Savez-vous que les registres des brefs de Martin V sont restés aux Archives nationales où ils étaient venus avec les archives du Vatican ? On les a oubliés lors de la restitution faite au pape et ils sont encore, je crois, oubliés de bien du monde.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

#### CIV

*Paris, 2 janvier 1900.*

Mon cher chanoine, je vous remercie de vos étrennes. Vous savez que je m'intéresse à tout ce qui vient de vous et que le culte rendu par vous à la mémoire de votre père me touche infiniment. J'ajouterai donc avec soin le nouveau volume publié par vos soins à ceux que je devais déjà aux attentions du D<sup>r</sup> Ul. Chevalier et à votre amitié.

Aujourd'hui, je ne puis vous envoyer que mes vœux pour votre bonne santé, et l'espoir que cette année l'Académie récompensera vos travaux comme ils le méritent. J'en ai déjà parlé à quelques confrères et le projet dont je vous ai dit un mot me semble pouvoir faire son chemin.

La Commission de laquelle dépend en grande partie le succès de nos projets n'est pas encore nommée.

Madame Delisle se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin de siècle en attendant le commencement du xx<sup>e</sup>.

Tout à vous,

L. DELISLE.

CV

Paris, 8 janvier 1900.

Mon cher confrère et ami, j'ai reçu le nouveau fascicule de votre *Topo-bibliographie*. Je vous avoue ne pas comprendre comment vous arrivez à réunir et à classer autant d'indications. C'est vraiment merveilleux.

M. de Mély a rendu compte de votre *Suaire* dans la *Revue critique*. Il ne sait pas que rien ne vous a échappé et qu'il ne reste rien à découvrir.

Votre envoi est régulièrement enregistré aux Antiquités nationales. Les concurrents sérieux sont en grand nombre ; mais vous pouvez être certain que, quoi qu'il arrive, vous n'aurez pas à regretter le parti que vous avez pris de concourir.

J'ai vu hier, chez le libraire Cherronnet, un Missel romain du xv<sup>e</sup> siècle qui m'a semblé n'offrir aucune particularité notable. Il n'a qu'un mérite, c'est d'avoir été fait pour le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, dont les armes sont peintes dans beaucoup d'initiales.

Avec tous mes vœux et ceux de Madame Delisle.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CVI

Paris, 19 février 1900.

Mon cher chanoine et confrère, vos envois, y compris le volume de votre regretté père, ont été présentés en leur temps à l'Académie.

J'ai attendu, pour vous écrire, à pouvoir vous dire un mot du concours Jean Reynaud. La Commission s'est réunie. Je lui ai exposé le mieux que j'ai pu les raisons qui me semblent militer en votre faveur. Cela m'a semblé n'être pas mal accueilli, et je ne serai pas seul de

mon avis dans la Commission. — Plusieurs noms mis en avant n'ont trouvé aucun avocat. — Un candidat, qui, comme vous, n'a pas posé sa candidature et qui est très méritant, sera, je crois, dirigé vers un autre concours, où il a chance de réussir. — Le seul concurrent sérieux dont il ait été jusqu'ici question est M. Thomas, le principal auteur du Dictionnaire français qu'il a composé avec MM. Hatzfeld et Darmesteter. Voilà à quel point nous en sommes. Il va falloir nommer un membre pour compléter la Commission dont M. Deloche faisait partie.

Le dépôt légal a jadis fait arriver à la Bibliothèque Nationale ce que l'abbé Albanès avait imprimé du tome I de la *Gallia christiana novissima*. Je ne sais pas si l'imprimeur a déposé les feuilles complémentaires du commencement et de la fin. On ne m'a pas encore averti qu'elles soient arrivées à la Bibliothèque Nationale.

L'abbé Albanès m'avait remis un exemplaire de ce qu'il avait vu imprimer. Je voudrais pouvoir acquérir les feuilles complémentaires pour faire relier le volume. Est-ce possible ?

De plus, je suis détenteur de deux exemplaires du même volume en pareil état. L'imprimeur me les avait confiés pour être soumis au Ministère en vue d'une souscription à obtenir. — J'en parlai à l'ancienne Direction du Secrétariat et de la comptabilité ; il me fut dit qu'il fallait attendre l'achèvement du volume pour entamer l'affaire. — A qui s'adresser pour reprendre les démarches, si la demande officielle de souscription n'a pas été déjà faite pour le tome I en même temps que pour le tome II ?

J'ai exactement reçu le nouveau fascicule de votre *Topo bibliographie*. Vous savez le bien que j'en pense, tout en regrettant que l'immensité de votre labeur soit disproportionnée avec le profit qu'en retirent la plupart des chercheurs.

.....

En voilà bien long, mon cher chanoine et confrère, je vous tiendrai au courant de ce qui se passera dans la Commission du prix Jean Beynaud. L'affaire viendra,

selon toute apparence, vers la fin de mai ou le commencement de juin, par devant l'Académie qui jugera en dernier ressort. Espérons !

Votre tout dévoué,

L. DELISLE

---

CVII

Paris, 6 mars 1900.

Mon cher confrère et ami, je commence par vous accuser réception de votre petit écrit sur le Suaire de Turin. L'attaque à laquelle vous répondez ne méritait peut-être pas une riposte ; mais cela vous a fourni l'occasion d'exposer des principes qu'il est bon de voir proclamés par un homme tel que vous. Vous l'avez fait, ce me semble, avec beaucoup de tact et sans abuser des moyens que vous aviez d'écraser votre adversaire.

Votre cadeau d'un exemplaire du tome I de la *Gallia christiana novissima* est vraiment princier, et j'en suis confus. Des dispositions sont prises pour qu'il aille un jour dans la Réserve de la Bibliothèque Nationale à côté d'un exemplaire en grand papier de la *Gallia christiana* des Bénédictins.

Un des exemplaires de ce tome I que vous avez bien voulu compléter est dès maintenant au Département des manuscrits à la disposition des travailleurs qui fréquentent ce Département.

Les deux autres sont destinés à des *électeurs* du scrutin à ouvrir pour le prix J. R., auxquels il faudra faire comprendre ce qu'est l'œuvre dont la mise en lumière vous est due. L'un de ces exemplaires sera un peu défectueux. Ce que l'abbé Albanès m'en avait donné s'arrêtait à la col. 544 ; votre envoi reprenait à la col. (553).

La question du concours J. R. est restée au point indiqué dans ma lettre précédente.

Je n'ai pas pu vérifier l'état de l'exemplaire (du Dépôt légal) du t. I de la *Gall. chr. nov.* à la Bibl. Nat. Le bro-

chage provisoire qu'on avait fait, il y a déjà longtemps, dans notre atelier intérieur, avait été disloqué par la communication assez fréquente qui s'en était faite. On l'a envoyé chez un relieur qui le détient trop long temps au gré de nos désirs, et, quoi qu'il arrive, il sera mis en état, ne fût-ce qu'au moyen des feuilles comprises dans votre envoi.

Comment se fait-il qu'on trouve si peu d'anciens mandements épiscopaux imprimés ? Je vais vous en exhiber prochainement une série remontant à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et expédiés à chacun des curés d'un diocèse sous la forme de circulaires annuelles, imprimées et portant la signature manuscrite du secrétaire de l'évêque ou des vicaires généraux.

Avec mes remerciements réitérés, veuillez agréer, je vous prie, mon cher confrère et ami, l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

Nous venons d'acheter la Relation des miracles de N.-D. de l'Ozier, imprimée à Romans en 1663.

---

## CVIII

*Chantilly, 9 avril 1900.*

Mon cher chanoine, confrère et ami, votre dernier paquet m'est arrivé au moment où je partais pour Chantilly, où je resterai jusqu'à mardi prochain 17 avril, jour de la réouverture de la Bibliothèque Nationale. J'ai apporté dans cette délicieuse solitude que vous connaissez trop peu votre nouveau volume, dont j'ai déjà en partie pris connaissance. Inutile de vous dire tout le bien que j'en pense. Cet appoint arrive fort à propos, et j'espère en tirer bon parti quand nous nous réunirons de nouveau pour la Commission du prix J. R. Les choses en sont au même point. Des noms mis en avant, il ne reste plus en ligne que le vôtre et celui de M. Ant. Thomas.

M. Deloche faisait partie de la Commission. Il n'avait pas assisté à nos séances. Il a été remplacé par M. Saglio.

Votre travail sur les livres liturgiques de Reims est un excellent argument pour montrer le parti que l'histoire peut tirer des livres liturgiques.

Je donnerai à M. Omont l'exemplaire que vous avez mis à ma disposition. M. Meyer n'aura le sien qu'à son retour des vacances de Pâques.

La Bibliothèque Nationale vient de s'enrichir d'un manuscrit tel que je n'espérais pas en voir un semblable arriver sous mon administration dans nos collections : 40 feuillets d'un évangile de saint Mathieu en grec, écrit en onciales d'or sur du parchemin pourpré, avec des peintures analogues à celles de la Genèse de Vienne et des évangiles de Rossano, peintures très bien conservées. M. Omont estime que ce morceau peut remonter au temps de Justinien. J'ai cru rêver en voyant cette merveille nous arriver providentiellement de Sinope. J'attends aussi, mais non sans crainte de déception, un morceau liturgique tel que vous n'en avez peut-être pas un en France.

Il reste encore de bonnes trouvailles à faire, même en dehors des papyrus de l'Égypte.

Je vous parlerai plus en détail de notre concours quand on sera rentré des vacances de Pâques. J'estime que la Commission terminera son examen et émettra son vote vers la mi-mai, l'Académie devant régler définitivement la question à la fin de ce mois ou au commencement de juin.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

## CIX

*Valognes, 16 avril 1900.*

Mon cher chanoine et confrère, un triste événement m'a appelé en Normandie. J'y suis venu rendre les der-

niers devoirs à mon frère aîné, qu'une mort subite nous a enlevé jeudi soir. et que nous enterrons demain (1). C'est un grand deuil pour notre famille, dont les membres ont toujours été tendrement unis.

J'avais emporté ici votre livre sur la liturgie de Reims. Je l'ai soigneusement examiné, et j'en ai été tout à fait satisfait. J'ai rédigé une petite note bibliographique pour le *Journal des Savants*.

Les Anglais vous font décidément concurrence. Je viens de recevoir un élégant volume dans lequel est publié le coutumier liturgique et monastique de l'ordre du Val des Choux. L'éditeur est propriétaire des ruines d'une maison de cet ordre située en Ecosse.

Nous rentrons jeudi à la Bibliothèque. Nous savons que votre pain bénit nous y attend. Ma femme se joint à moi pour vous en remercier.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CX

*Chantilly, 26 mai 1900.*

Mon cher confrère, la commission du prix Jean Reynaud s'est réunie hier. Nous n'avons pas encore abouti, mais l'affaire est en assez bonne voie.

Nous étions 8. Vous avez obtenu 4 suffrages. Les auteurs du nouveau Dictionnaire de la langue française en ont eu 4. Résultat nul. Ajournement.

M. Wallon n'assistait pas à la réunion. J'aime à croire qu'il nous départagera en votre faveur.

Restera à attendre le vote de l'Académie, qu'on ne peut pas encore préjuger.

Tout à vous,

L. DELISLE.

1. M. Delisle perdit son frère Achille-Louis le 12 avril.

CXI

*Paris, 1<sup>er</sup> juin 1900.*

Mon cher ami, je suis désolé de n'avoir pas assez bien défendu une bonne cause. Le prix J. R. sera donné à MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Je vous donnerai des détails à ce sujet la semaine prochaine quand je vous verrai à Paris.

Je ne sais pas si, dans les circonstances présentes, il serait politique de faire une communication à l'Académie. — J'en ai parlé à notre président, M. de Barthélemy, qui est du même avis. — Je prépare une revanche pour l'année 1902, où nous aurons à décerner le prix Estrade Delcros. J'en ai déjà parlé à plusieurs confrères, et en nous y prenant d'avance, nous serons plus heureux qu'aujourd'hui. — Notre échec sera un argument très fort à faire valoir dans deux ans. On n'aura pas oublié les intrigues qui nous ont amenés à donner le prix que le *Dictionnaire* devait avoir à l'Académie française l'année dernière. Ces Messieurs de l'Académie française ne veulent donner les gros prix qu'à des confrères.

Tout à vous,

L. DELISLE

---

CXII

*Chantilly, 17 juin 1900.*

Mon cher chanoine et confrère, les 15 voix que vous avez obtenues au scrutin de vendredi vous feront voir que vos travaux sont appréciés à l'Académie, et doivent nous faire espérer que notre échec sera réparé.

Vous savez peut-être que je ramasse depuis bientôt cinquante ans des notes sur les livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. M<sup>lle</sup> Pellechet m'en signale un que je n'ai jamais vu et qui se trouve au Sémi-

naire de Romans : *Joh. de Burgo, Pupilla oculi. Mill. V<sup>o</sup> XVI, impensis R. Macé bibliopole... Cadom.*

Je serais bien aise de pouvoir le décrire avec quelque minutie. Serait-il impossible d'en obtenir la communication pour deux ou trois jours ?

Je tiendrais d'autant plus à le voir qu'il y a une autre édition caennaise du même traité que je connais seulement par une note manuscrite de l'abbé De La Rue. Cette autre édition est de l'année 1522.

Je viens d'acheter les débris d'un processionnal d'Evreux imprimé vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Les pages relatives aux processions des Rogations m'ont paru curieuses. J'aurai peut-être l'occasion de les signaler à mes compatriotes et peut-être à ceux qui, comme vous, s'intéressent à la liturgie normande.

Mon travail sur les figures de l'Apocalypse est remis à l'imprimeur. C'est un souci de moins pour moi.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CXIII

[Paris], 22 juin 1900.

Mon cher chanoine et confrère, la *Pupilla oculi* est arrivée à bon port. La semaine prochaine, elle reprendra le chemin de Romans. Je vous remercie bien de m'avoir procuré le moyen de décrire cette production de nos presses normandes.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CXIV

Chantilly, 24 juin 1900.

Mon cher chanoine, les deux volumes que vous avez demandés par le télégraphe à M. Meyer ont été remis hier au Ministère, avec une lettre indiquant dans quelles circonstances la demande m'en était directement arrivée. Je n'espère pas qu'ils vous soient expédiés avant demain lundi.

J'ai pris la description de la *Pupilla oculi* d'après l'exemplaire que vous m'avez communiqué si obligeamment. Je vous le renverrai à très bref délai. Cette édition n'avait pas à ma connaissance été citée. Je vous prie d'être auprès du bibliothécaire du Séminaire l'interprète de mes sentiments de gratitude.

On m'a jadis consulté sur la date à laquelle remonte le *O filii* de Pâques. Je n'ai pu dire que ce que vous avez indiqué dans votre Répertoire. Le Dictionnaire anglais d'hymnologie [par J. JULIAN] ne donne pas cette pièce comme antérieure au xvii<sup>e</sup> siècle. Je viens d'acheter un livret du temps de François I<sup>er</sup> (je crois), qui prouve que ce chant était alors en usage dans l'église Saint-Innocent à Paris, mais avec d'assez notables variantes.

On nous a demandé ces jours-ci à la Bibliothèque votre *Cartulaire de Paray*. J'ai constaté que nous ne l'avons pas. Le dépôt légal ne nous a apporté que le Cartulaire du Monastier avec le titre particulier, et sans la couverture qui annonce l'adjonction de l'autre Cartulaire. Je crois devoir vous signaler cette regrettable lacune. Il faudra que je vous communique une liste sommaire de ce que la Bibliothèque possède de votre œuvre. Je suis certain qu'il y a de nombreuses lacunes. Il faudra qu'au moment de l'impression de l'article CHEVALIER dans notre Catalogue nous soyons à peu près complets.

Je vous quitte pour aller à la messe de la chapelle du Château et vous dis à bientôt.

Tout à vous,

L. DELISLE.

CXV

Paris, 15 octobre 1900.

Mon cher chanoine et ami, j'ai été fort satisfait d'apprendre que vous n'aurez pas de graves ennuis par suite de la publication de votre dissertation sur le Suaire de Turin.

J'apprends avec non moins de satisfaction que vous faites rapidement progresser la publication de votre *Gallia christiana* et de la *Topo-bibliographie*. Sur le titre ou du moins sur la couverture du volume de la *Gallia*, je vous conseille de mettre le millésime 1901, pour être en mesure de concourir en 1902, si, comme c'est possible, vos chances ne semblent pas, en 1901, tout à fait favorables. Plusieurs ouvrages sont déjà déposés pour le concours de 1901, et l'un d'eux se présente dans des conditions particulières : l'*Histoire de la marine française au moyen âge*, par M. de LA RONCIÈRE. L'auteur a obtenu l'accessit en 1899 pour le premier volume, et avait été en ligne pour le prix. Le rapport concluait en faisant espérer que l'ouvrage obtiendrait une récompense d'un ordre supérieur quand il serait terminé. D'ici à la fin de l'année, nous pourrions entrevoir les chances du concours de 1901. La date 1901 inscrite sur votre volume vous laisserait la faculté d'affronter les hasards de la lutte aussi bien en 1902 qu'en 1901.

J'ai passé ma journée d'hier à examiner un manuscrit qu'un libraire m'a présenté comme étant un Missel de Valence. En réalité, c'est, si je ne me trompe, un Bréviaire de Viviers du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Vous en jugerez par les notes suivantes :

Dans le calendrier :

- ii non. febr. Passio S. Silee apostoli.
- xiii kl. mart. Onesime (*sic*) apostoli.
- xv kl. jul. Translatio S. Appolinaris, xii l.
- Non. aug. S. Venancii episcopi. xii l.
- xiiii kl. dec. Romani ep. et Theofredi mart. xii l.
- xii kl. dec. Dedicatio S. Joh. evang. xii l.

III kl. dec. Silee apostoli.  
v id. dec. Sili episcopi.

Dans les litanies qui sont à la fin du Psautier, la série des invocations d'apôtres se termine ainsi :

S. Lucha, S. Marche, S. Symon, S. Onesime, S. Sileas.

Il y a trois hymnes pour l'office de S. Venant.

#### SANCTI VENANCII ,

... Exultent Syon filie, exultet cleri concio,  
Ornet vocem leticie pie mentis devocio.

*In l.* Felix gaude Vivarium, felix exulta sub dio,  
Et beatum Venancium pari laude vis (*sic*) studio.

..... Voce sollempnis gaudii Sanctitatis Venancii  
Hymnum psallamus rithmicum, Laudantes Dei amicum.

J'ai remarqué cinq oraisons pour la fête de saint Venant. La suivante m'a paru caractéristique : « Propiciare quesumus, Domine, famulis tuis per hujus sancti confessoris tui atque pontificis Venancii, qui in presenti requiescit ecclesia... »

J'espère pouvoir retenir ce manuscrit, quoique nos finances soient en un triste état à cette époque de l'année. En tout état de cause, j'ai cru qu'il importait de vous signaler ce bréviaire.

Croyez-moi bien, cher chanoine et ami, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Connaissez-vous l'édition que Herbert de Bosham a donnée du Commentaire de Pierre Lombard sur le Psautier ? J'en ai fait photographier les préfaces d'après l'exemplaire que l'auteur offrit à la cathédrale de Cantorbéry.

Vous ai-je parlé d'un Processionnaire d'Evreux imprimé vers 1530, où se trouve une longue et magnifique pièce de vers métriques qui se chantait à la procession des Rogations ?

CXVI

[*Carte postale timbrée de Paris, 22 octobre 1900*].

Mon cher chanoine et ami, nous avons acquis le Bréviaire. Il pourra vous être communiqué aussitôt que l'acquisition aura été régularisée. Ce sera un grand honneur pour lui d'être étudié par vous.

Vous aurez une copie de la pièce Ebroicienne.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CXVII

*Paris, 4 décembre 1900.*

Mon cher ami, votre paquet est fort exactement parvenu entre mes mains. J'ai de bien vifs remerciements à vous adresser pour la Bibliothèque nationale, pour l'Académie et pour moi.

La Bibliothèque n'a point le *Cartulaire de Paray-le-Monial*. Nous ne pourrions pas vous rendre l'exemplaire du *Cartulaire de Saint-Chaffre* que le service du Dépôt légal nous a apporté ; il porte le timbre de la Bibliothèque et l'enregistrement du dépôt fait par l'imprimeur ; mais nous pourrions détacher de l'exemplaire que vous voulez bien nous destiner les feuilles du *Cartulaire de Saint-Chaffre*, pour vous les renvoyer.

Votre volume d'Arles a fort belle apparence, et la série de documents, telle que vous l'avez complétée et telle que vous la produisez au grand jour, me semble devoir faire grand honneur à l'abbé Albanès, et surtout à vous, qui vous dévouez si généreusement à l'achèvement et à la publication de l'œuvre de votre ami. On ne saurait trop insister sur les conditions dans lesquelles vous mettez au point et faites en si peu de temps paraître une aussi énorme collection de textes. C'est ce que n'apprécient

malheureusement pas ceux qui regrettent l'absence de tables des noms d'hommes et de lieux contenus dans le recueil.

J'ai, grâce à votre générosité, un exemplaire en papier fort du volume de Marseille. Il ira un jour dans un dépôt digne de le conserver.

Je crois que votre dissertation sur le Suaire de Turin recevra au concours des Antiquités nationales l'accueil auquel elle a droit. Il ne pourrait y avoir à l'Académie l'ombre d'une dissidence sur la valeur de votre travail et sur l'influence qu'il peut avoir.

Je tâcherai de découvrir où se cache dans nos collections le document qui vous intéresse. M. Prost a été souffrant dans ces derniers temps. J'essaierai d'être renseigné par lui. Ce n'est [pas] lui personnellement, je crois, qui a pris un engagement solennel vis à vis du roi d'Italie.

J'espère que vous n'aurez pas à souffrir des rigueurs de la saison et qu'en vous ménageant vous pourrez continuer vos travaux, sans compromettre une santé qui est si précieuse à tant d'égards.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

## CXVIII

*Paris. 14 décembre 1900.*

Mon cher ami, soyez tranquille. J'ai eu plusieurs entretiens avec M. Prost, auquel vous ferez bien d'envoyer votre dissertation. Il demeure Avenue Rapp, 7.

Il a renoncé à rien publier sur le Suaire. Il m'a paru un peu gêné des questions que je lui ai posées : je ne crois pas cependant qu'il soit lié par aucun engagement.

Je lui ai rappelé la promesse qu'il m'avait faite de nous publier dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* le document auquel son ami, M. Gauthier, avait fait allusion lors de la réunion du Congrès de la Sorbonne.

Après qu'il m'eut dit avoir renoncé à faire cette publication, je lui demandai s'il consentirait à ce que le document fût publié par un de ses camarades dans la *Bibliothèque de l'École* ; et il me répondit que si j'em'en chargeais, il me donnerait volontiers l'indication des sources qu'il comptait employer. Je vous envoie le chiffre de papier qu'il me remit, et au dos duquel est une note au crayon tout à fait insignifiante et étrangère à l'affaire. Vous verrez que vous n'avez rien à tirer de cette communication un peu subreptice. Vous aviez de votre côté trouvé tout ce que M. Gauthier avait annoncé comme ayant été connu de M. Prost.

La pièce copiée au fol. 177 du ms. 144 de Baluze, est une copie moderne de la charte du duc de Savoie publiée par vous à la date du 6 février 1464.

Somme toute, je suis certain que M. Prost ne connaît rien de plus que ce que vous avez livré à la publicité. Il désire, j'en suis certain, que son nom ne soit pas mêlé aux polémiques occasionnées par la question du Suaire de Turin. Je crois que vous ferez bien de lui envoyer votre travail. Je ne lui ai pas caché que mes démarches avaient pour but de vous procurer des preuves (d'ailleurs bien surabondantes) à l'appui de votre thèse.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

## CXIX

*Paris, 10 mars 1901.*

Mon cher chanoine, je vous remercie bien de l'attention que vous avez eue de me donner de vos nouvelles. Je vous félicite de l'activité avec laquelle vous pouvez suivre vos imprimeurs.

Les vacances causées par la mort de MM. de La Borderie et Cél. Port m'ont bien fait penser à vous. Je ne

crois pas cependant que vous deviez en ce moment faire une démarche officielle : il suffit, ce me semble, d'annoncer à vos amis vos légitimes ambitions. Le nombre des candidats entre lesquels s'éparpilleront les suffrages dans les prochains scrutins dépasse ce que vous pouvez imaginer. Il est prudent de réserver nos efforts pour le prochain concours Estrade Delcros.

Vos affaires paraissent bien aller aux Antiquités de la France. Les trois rapporteurs à l'examen desquels ont été renvoyés vos ouvrages ont conclu au classement dans la première catégorie. Le concours est cette année d'une force qui nous embarrassera lors du classement définitif.

Je n'ai pas entendu parler de ce que vous me dites des singulières opinions qui se produiraient à la Sorbonne et à l'École des Beaux-Arts sur le caractère du Suaire de Turin. Votre thèse est à l'abri de tout essai de démolition.

Nous venons d'acheter un très bel exemplaire du *Vita Christi* de LUDOLPHE [le Chartreux], imprimé à Paris en 1497, in-folio (HAIN, n° 10297).

L'un des premiers possesseurs (peut-être le premier) de ce beau livre a écrit sur le titre : « B. Arvineti, curatus Beati Barnardi. » Et à la fin : « Pertinet Benedicto Arvineti, incorporato ecclesie Beati Barnardi de Rom[anis]; teste signeto meo hic apposito : B. ARV. »

Le nom *Arvineti* n'est peut-être pas bien lu.

Les lettres *A...eti* sont certaines. Les jambages intermédiaires ne sont pas très nets.

Ce volume a pris chez nous la cote D. 3454 de la Réserve.

Avec cette lettre, vous recevrez quelques brochures de votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CXX

*Chamilly, 10 avril 1901.*

Mon cher chanoine et ami, je vous envoie d'une retraite de vous bien connue nos remerciements, pour le souvenir pascal que vous avez bien voulu nous envoyer et que nous avons partagé avec M. Mâcon, lequel m'a chargé de vous transmettre tous ses compliments.

Je n'ai rien de nouveau à vous apprendre ni de la Bibliothèque ni de l'Institut.

Notre ménage irait bien si madame Delisle n'avait pas une faiblesse dans les jambes, qui l'empêche à peu près de marcher. Elle n'est pour ainsi dire pas sortie de l'hiver.

Tout en allant de deux jours l'un à Paris, j'ai pu trouver ici quelque loisir pour terminer quelques travaux en souffrance, notamment la part qui me revenait dans la publication que la Société des anciens textes nous a confiée, à M. Meyer et à moi, sur une catégorie des manuscrits de l'Apocalypse.

Je viens de copier, d'après deux manuscrits du duc d'Aumale, l'office de saint Louis, tel que Philippe le Bel le fit rédiger. J'aurai l'occasion d'en parler dans l'*Histoire littéraire*, à l'occasion de Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite, dont je viens de retrouver, dans un manuscrit de Chartres, une partie de la vie latine de saint Louis. Les répons, versets, etc., de l'office de saint Louis sont en vers rythmiques assez curieux.

Si vous aviez encore le temps de vous occuper de l'histoire du Dauphiné, je vous signalerais un petit poème français composé pour remercier et féliciter Louis XII d'avoir publié une ordonnance qui prohibait en Dauphiné certains contrats usuraires. M. Prudhomme, que j'avais consulté pour savoir quelle était la date du poème, a retrouvé le texte même de l'ordonnance : elle est de l'année 1501. Je ne sais pas encore si je pourrai

acheter ce petit livret gothique, qui n'intéresse pas seulement les bibliophiles dauphinois.

Veillez agréer, je vous prie, avec nos meilleurs vœux, l'assurance réitérée de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

Vous m'avez mystérieusement parlé, il y a quelques années, d'un registre (cartulaire ou obituaire ?) d'une confrérie parisienne, qui était entre les mains d'un particulier, je crois. — Ce document n'a pas encore reparu à la lumière. Il sera bien accueilli quand il sera sorti de sa cachette.

---

CXXI

*Paris, 15 juin 1901.*

Mon cher ami, vous avez obtenu au concours des Antiquités une médaille de 1.000 francs. Aucune objection n'a été faite à vos conclusions, ni aux développements par lesquels vous les avez justifiées.

Il n'a pas été question des travaux auxquels se livrent plusieurs physiiciens, travaux dont il m'a été parlé, mais dont j'avoue ne pas comprendre la portée, et qui ne semblent pas pouvoir aller à l'encontre de votre thèse.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CXXII

*Paris, 18 juin 1901.*

Mon cher ami, la lettre où vous me parliez des petits volumes de Klemming n'était pas sous mes yeux quand je vous ai écrit ; mais elle n'est pas sortie de ma mémoire, et je me rappelle très bien avoir fait part à M. Rébelliau de votre aimable proposition. Il me dit que la publication

de Klemming était à la bibliothèque de l'Institut. Je vous demande pardon de ne vous avoir pas transmis sa réponse, en vous remerciant de vos bonnes intentions pour la bibliothèque de l'Institut.

Nous venons d'acheter à Londres une assez belle série de manuscrits : je n'en vois aucun qui se rattache à vos études. C'est le dernier reste des collections du comte d'Ashburnham.

Je vous écris de Chantilly, où je passe une quinzaine, et d'où je vais chaque jour à Paris expédier les affaires de la Bibliothèque Nationale.

Je vérifierai dans votre *Répertoire* [hymnologique] si vous avez connu l'office rimé de saint Louis.

Vous m'aviez parlé du registre de la confrérie des bourgeois de Paris un jour que nous déambulions dans le vestibule de la Sorbonne, avant une séance du Congrès des Sociétés savantes.

Croyez-moi bien, mon cher ami, votre tout dévoué,  
L. DELISLE.

J'aurai le plaisir d'annoncer le nouveau volume de votre *Bibliothèque liturgique*.

---

### CXXIII

Paris, 17 février 1902.

Mon cher confrère et ami, j'ai reçu le fascicule de votre *Topo-bibliographie* dont vous m'avez adressé quelques feuilles d'épreuves il y a une quinzaine de jours.

J'ai reçu non moins exactement les exemplaires de votre nouveau mémoire sur le Suaire de Turin et j'ai remis aux destinataires les fascicules portant leur nom.

Tout cela arrive à propos. La Commission du prix Estrade Delcros s'est constituée ; la candidature de votre *Gallia christiana* et de l'ensemble de vos œuvres a été posée et me paraît bien accueillie. De tous les noms qui

ont été mis en avant, je n'en vois qu'un seul avec le vôtre qui semble devoir être appuyé dans la Commission. C'est celui d'un sinologue, auquel les orientalistes veulent naturellement du bien et qui, d'ailleurs, est je crois très méritant. J'espère que l'Occident sortira triomphant de la lutte, si lutte il doit y avoir. Je ne suis pas seul dans la Commission à défendre votre bagage. M. Gaston Paris m'a paru décidé à vous soutenir.

Je vous adresse un mémoire sur un groupe de manuscrits de l'Apocalypse. L'un d'eux, et ce n'est pas le moins beau, m'a coûté beaucoup de démarches. L'existence m'en avait été révélée par une indication que vous donnez au mot APOCALYPSE. Le médecin, qui possédait ce manuscrit à Bordeaux, il y a plus de cinquante ans, avait quitté cette ville de temps immémorial. Des vieillards en avaient cependant gardé le souvenir, mais ne savaient guère ce qu'il était devenu, ni s'il était mort ou vivant. J'ai fini par le découvrir, nonagénaire oublié, dans un château de Touraine. Il m'a très gracieusement communiqué son manuscrit, que sans vous je n'aurais jamais connu. L'article annoncé par vous mentionne un autre ms. de l'Apocalypse, avec des peintures, qui était dans la famille Delessert. Ceux qui représentent aujourd'hui cette famille (et l'un d'entre eux est un grand bibliophile) n'ont jamais entendu parler de ce ms. L'article indiqué par vous est fort insignifiant. Combien cependant je vous sais gré de m'en avoir révélé l'existence ! Je l'ai dit à plus d'un confrère.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

#### CXXIV

*Paris, 23 février 1902.*

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux dernières lettres et je vous remercie de tout ce qu'elles renferment d'intéres-

sant et d'utile pour moi. Je vais y répondre point par point.

Je profiterai de votre indication relative à l' « *Ordinarium domus Dei Parisiensis* ». Ce doit être un manuscrit vraiment important.

Je comprends votre embarras pour un détail de l'histoire de Jeanne d'Arc ; mais je ne suis pas assez au courant de la question pour oser avoir un avis. Mais du moment où vous l'abordez, je ne doute pas que vous n'en dissipiez les obscurités. Mais je vous avoue ne pas comprendre la nécessité d'imprimer l'ouvrage d'Edmond Richer. Je ne vois pas ce que cette publication nous apportera de nouveau, sinon l'opinion personnelle de l'auteur, qui était loin d'avoir à sa disposition tous les éléments d'information que nous possédons aujourd'hui. A coup sûr, le Comité n'en proposerait pas l'impression. Le manuscrit vous serait confié pendant le temps nécessaire pour en faire exécuter la copie et pour en corriger les épreuves.

Je ne connais pas encore le *Repertorium Repertorii*. Quel qu'il soit, je ne vous conseille pas d'y répondre, au moins pour le moment. Je ne crois pas que les juges du concours E. D. soient émus de la critique du jésuite autrichien, pas plus que des constatations et explications dont nous menace M. Vignon.

Disposez, je vous prie, comme vous le trouverez bon, de l'exemplaire double de mes figures de l'Apocalypse.

Petit problème liturgique à résoudre : Quel peut être un petit bréviaire imprimé au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle dont j'ai trouvé quelques feuillets mutilés dans une reliure ? Le seul indice qui peut mettre sur la voie est un lambeau de calendrier dans lequel se trouvent ces indications :

[Febr.]	d Cathedra IIIII
	e Milbur IIIII
	f Mathei a IIIII
[Jul.]	b Septem fratrum
	c Savini et Cypriani martirum
	d

e Sile discipuli domini  
f Bonaventure episcopi et doctoris  
g  
A DEDICATIO BEATE MARIE (en rouge)  
b Alexii confessoris

Les Bollandistes, dans leur dépouillement des calendriers, n'indiquent le nom de Milburge au 23 février que dans des mss. d'Arles. Le Bréviaire d'Arles imprimé en 1501 ne donne pas cette fête dans le calendrier.

Croyez-moi toujours, mon cher chanoine, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Rien de nouveau à l'Académie.

---

CXXV

*Paris, 4 mars 1902.*

Mon cher confrère et ami, votre complaisance et votre générosité sont inépuisables.

Je vous remercie, et pour le présent de la *Bio-bibliographie* de M. le chanoine Fillet, et pour l'avenir de ce que vous me promettez des œuvres de ce respectable ecclésiastique, évidemment formé à votre école.

La Bibliothèque Nationale possède les opuscules qui, sur la liste ci-jointe, sont marqués d'un trait de crayon, plus trois articles que je ne vois pas sur la liste imprimée.

Je recevrai avec reconnaissance les morceaux dont vous pourrez disposer en ma faveur. Je range généralement mes brochures par noms d'auteurs. Cette série d'*Operamina* arrivera à la Bibliothèque Nationale, où elle ne fera pas double emploi avec les exemplaires déjà possédés par elle et qui, pour se conformer aux vieux usages, sont disséminés à tous les coins et recoins du cadre bibliographique. Il sera, je crois, commode de trouver, groupés ensemble, les opuscules d'un même auteur.

Mon fragment de Calendrier porte très nettement imprimé au vi kl. mar., en lettres rouges : *Mathei a* IIIIII Ce n'est pas la première fois que je remarque cette anomalie. Je crois qu'on a dans certains cas confondu S. Mathieu et S. Mathias.

J'ai beaucoup de confiance en Ch. de Beaurepaire. C'est le modèle des archivistes, et voilà 56 ans que la plus tendre amitié nous unit. Mais je ne crois pas qu'il ait plus que moi le don de l'infailibilité, et je sais combien sont délicates les questions d'appréciation du genre de celles que l'ouvrage de M. Dunand vous a conduit à étudier.

Quand vous viendrez, je vous montrerai quelques curieuses lettres d'indulgences (affiches ou brevets délivrés aux bénéficiaires).

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CXXVI

*Paris, 10 mars 1902.*

Mon cher ami, je m'empresse de vous remercier pour la Bibliothèque et pour moi. Évidemment, des travaux tels que ceux de M. le chanoine Fillet méritent d'être soigneusement conservés.

Évidemment, ils seraient bien à leur place dans la bibliothèque de l'Institut. A coup sûr, M. Rébelliau les recevrait avec reconnaissance. Ce qui est effrayant, c'est que la place commence à manquer à la bibliothèque de l'Institut. On en est réduit à des expédients dérisoires. On a parlé de déverser à Chantilly des collections rarement demandées. Peut-être pourriez-vous déposer à Chantilly la série des travaux de M. le chanoine Fillet ? Ce serait un exemplaire dont la conservation serait assurée pour l'avenir.

Je vous dirai que j'ai été très peiné de voir les termes

très désobligeants et très injustes dans lesquels on a annoncé, dans le dernier cahier de la *Revue historique*, le *Repertorium Repertorii*. J'ignore quel est l'auteur de l'entre-filet. — Je suis surpris que le P. Blume ait pris cette attitude vis-à-vis de vous, après l'accueil qui lui avait été fait par les savants français pendant les trois mois qu'il a passés chez nous l'an dernier.

J'ai, grâce à vos indications, eu communication du registre de l'Hôtel-Dieu conservé à Saint-Sulpice. C'est un manuscrit très peu important.

Nous comptons aller passer à Chantilly la quinzaine précédant la fête de Pâques. Nous rentrerons le lundi de Pâques. Je dois être à Paris pendant les séances du Congrès, auquel j'assisterai avec des intermittences.

J'ai consulté M. de Beaucourt et M. Germain Lefèvre-Pontalis au sujet de l'ouvrage d'Edmond Richer. Ils ne comprennent pas qu'on puisse avoir eu l'idée d'en réclamer la publication.

Croyez-moi bien, mon cher ami, votre tout dévoué.

L. DELISLE.

---

CXXVII

*Chantilly, 17 mars 1902.*

Mon cher ami, je ne crois pas que l'article de la *Revue historique*, dont je n'ai pu jusqu'ici découvrir l'auteur, vous cause grand préjudice, et j'estime que vous n'avez guère à vous en préoccuper. Votre lettre à la *Revue historique* est très modérée, et je l'approuve tout à fait. S'il est question des *Initia* dans la Commission, je vous défendrai bien sur ce terrain, et j'invoquerai l'exemple de M. Hauréau, qui, lui aussi, a été plus d'une fois trompé par de mauvaises éditions et surtout par des catalogues défectueux. Il était le premier à le reconnaître. Je ne vous conseille pas de distribuer isolément dans l'Acadé-

mie la lettre dont vous m'avez communiqué le texte. Beaucoup d'académiciens ne savent pas le premier mot de la question, et plusieurs pourraient en être troublés, si, ce que je ne crois pas, on voulait faire campagne contre vous.

Nous en parlerons quand vous viendrez au Congrès, et vous pourriez alors remettre à vos amis quelques exemplaires de votre lettre pour en faire tel usage qu'ils trouveraient bon dans votre intérêt. Une distribution régulière de cette pièce serait pour le Directeur de la *Revue historique* un excellent prétexte qui le dispenserait de publier votre réponse.

Plusieurs de vos amis, à qui j'ai révélé l'existence de l'article de la *Revue hist.*, ne m'ont pas semblé s'en inquiéter pour le succès de l'affaire qui nous intéresse si vivement cette année.

Je suis à Chantilly jusqu'au lundi de Pâques inclusivement, mais j'irai plusieurs fois à l'Institut cette semaine et la suivante. S'il survenait le moindre incident, je vous préviendrais.

Tout à vous,

L. DELISLE.

On m'a communiqué des fragments d'un très ancien Bréviaire imprimé, auquel on veut attribuer une assez notable importance comme monument typographique en l'attribuant à des presses parisiennes. Il est in-folio.

Les très courts fragments conservés contiennent l'hymne de sainte Anne. *Placatus sanctis meritis...*, votre n° 14943.

Les leçons de l'office de l'invention de saint Etienne commencent ainsi : « Ego Lucianus presbiter ecclesie Dei que est in villa Caphargamela in territorii Jerosolimitano... »

Les parties correspondantes des anciens bréviaires de Paris que j'ai consultés (1479 et 1492) sont tout à fait différentes.

Le hasard vous aurait-il fait rencontrer un Bréviaire contenant et l'hymne et les leçons que je vous indique ?

---

CXXVIII

*23 mai 1902.*

Mon cher ami, la Commission du prix Estrade Delcros, par 8 voix contre 2, a proposé à l'Académie de vous décerner le prix.

Les deux voix dissidentes se sont portées sur M. Gsell : travaux archéologiques sur l'Afrique romaine.

J'espère que vendredi prochain l'Académie ratifiera le vote de la Commission.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CXXIX

*Paris, 30 mai 1902.*

Mon cher ami, sur 41 votants vous avez obtenu 40 suffrages. Je suis charmé d'un tel résultat.

J'ai eu les très longues confidences de M. du Theil au sujet du Suaire de Turin. Il ne m'a pas dit nettement qu'il croyait à l'authenticité. Je crois cependant que telle est son opinion.

Je ne crois pas qu'il ajoute rien d'important à ce que nous connaissons.

Il a trouvé quelques pièces aux Archives de l'Aube que, selon lui, vous n'avez pas connues, mais qui ne peuvent modifier, en quoi que ce soit, la thèse soutenue par vous. Il existe, paraît-il, une longue lettre des chanoines de Lirey à Louis XI, pour obtenir de ce roi, beau-frère du duc de Savoie, une indemnité qui les aurait dédommagés de la précieuse relique. — Il doit établir que la famille de Charny avait été substituée aux droits d'une famille établie en Morée à la suite de la prise de Constantinople, ce qui expliquerait comment les Charny avaient pu devenir possesseurs du Suaire. — En dernier

lieu, M. Du Theil s'est procuré un Suaire trouvé en Egypte dans une sépulture juive, et ce Suaire a les dimensions de celui de Turin, de façon qu'il se rabattait dans toute sa longueur sur le corps du défunt, de la tête aux pieds.

M. Du Theil a obtenu la communication de tout ce que M. de Bauffremont possède et connaît sur la question.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXX

*Paris, 3 juin 1902.*

Mon cher chanoine, je vous remercie en mon nom et plus encore au nom de M<sup>me</sup> Delisle de votre plantureux gâteau, dont profitera une partie de notre famille.

Je mets sous ce pli la copie d'un parchemin que j'ai trouvé au musée Condé, fourvoyé au milieu de parchemins bretons assez modernes. L'écriture me paraît pouvoir dater de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, peut-être du commencement du XIII<sup>e</sup>. Tant mieux si vous ou quelqu'un de vos amis peut en faire usage.

M. de Mély m'annonce pour la semaine prochaine la publication d'un volume dans lequel il se vante de démolir tout l'échafaudage de M. Vignon. C'est, je crois, Poussielgue qui en est l'éditeur.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXXI

*Chantilly, 20 juillet 1902.*

Mon cher ami, votre paquet est arrivé à l'Institut le samedi 12 de ce mois. D'après les instructions que j'avais données, le contenu en a été distribué aux destinataires

à la séance d'avant-hier vendredi, à laquelle je n'ai pas pu assister.

Je vous remercie bien pour mon compte des deux opuscules que vous venez de publier.

Votre brochure sur le Suaire est un excellent exposé de la question, telle qu'elle se pose aujourd'hui. Vous aurez vu la brochure de M. Frank Puaux. Elle me semble tout à fait d'accord avec votre argumentation. — M<sup>gr</sup> Duchesne m'a dit que la théorie de M. Vignon n'a été en aucune façon goûtée à Rome.

Quant à votre dissertation sur l'abjuration de Jeanne d'Arc, il me semble que vous vous êtes autant approché du vraisemblable qu'on peut le faire avec les textes qui sont à notre disposition. Il me semble difficile de ne pas admettre qu'il y a eu deux formules, et que la Pucelle n'a connu que la courte. Je l'avais bien saisi à la lecture que vous avez faite à la Sorbonne. Votre raisonnement m'a encore plus complètement satisfait à la lecture que j'en ai faite.

Le Tropaire de Montauban n'a pas encore trouvé acquéreur. De vagues propositions viennent de m'être faites par un intermédiaire, qui ignorait ou feignait d'ignorer que nous avions essayé de nous faire adjuger le manuscrit à un prix auquel il avait été poussé par des enchères fictives. J'attends patiemment la suite que pourra comporter cette affaire.

J'espère que votre santé vous permet de poursuivre vos multiples et absorbants travaux, et c'est avec cet espoir que je vous renouvelle l'assurance de mon affectueux dévouement.

L. DELISLE.

---

CXXXII

*Paris, 2 septembre 1902.*

Mon cher chanoine et ami, les deux dernières brochures que vous m'avez envoyées sur le Suaire de Turin me

sont exactement arrivées. J'ai lu le très exact résumé de la question contenue dans la première. La seconde m'a encore plus vivement intéressé. Il me semble bien vraisemblable que c'est l'envers de la toile qui est exposé aux regards des visiteurs et à l'objectif des photographes. S'il en est ainsi, tous vos contradicteurs seront bien obligés de garder le silence.

Je suis depuis un mois à Chantilly, et j'ai peu fréquenté l'Académie. Mais sans avoir assisté aux séances, j'ai fait déposer sur le bureau les exemplaires que vous m'avez chargé d'offrir à la compagnie.

Ce n'est pas la beauté du temps qui m'empêche de profiter du séjour à Chantilly pour travailler. Je me trouverais très bien de ce séjour, si Madame Delisle avait pu y retrouver un peu l'usage de ses jambes.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

### CXXXIII

*Paris, 21 octobre 1902.*

Mon cher ami, nous sommes encore à Chantilly, où nous retient une grippe dont la rigueur de la saison a gratifié Madame Delisle. Mais je vais tous les jours à Paris, où vos envois en triple exemplaire me sont exactement arrivés. Il me semble que la question du Suaire se simplifie et que votre thèse est acceptée dans des milieux où l'on pouvait craindre qu'elle fût mal accueillie.

Je demanderai vendredi à notre président de vous ménager un tour de parole à la séance du 7 novembre.

Vous savez sans doute que c'est le mercredi 5 que des amis trop bienveillants veulent commémorer mon entrée à la Bibliothèque.

Puisque vous venez à cette occasion nous voir, vous reporterez à Romans un souvenir de la fête du mois de mai, qu'autrement je vous aurais expédié sous la forme d'un colis-postal.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

CXXXIV

*Paris, 25 octobre 1902.*

Mon cher confrère et ami, notre président, M. Phil. Berger, m'a promis de vous ménager un tour de parole à la séance du 7 novembre.

Je viens de lire votre réponse aux attaques du collaborateur du P. Dreves.. Elle est ce qu'elle devait être, et les termes en sont parfaitement convenables.

Nous sommes définitivement rentrés à Paris et malheureusement la santé de madame Delisle ne s'est guère améliorée.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXXV

*Paris, 5 janvier 1903.*

Mon cher chanoine et ami, la poste n'a pas dû vous faire parvenir un billet de deuil, dont un duplicata vous est envoyé aujourd'hui. Nous avons eu la douleur de perdre le 20 décembre M<sup>me</sup> [Emile] Fernet [née Pauline Bur-nouf], sœur de ma femme, et ce malheur, pour avoir été précédé d'une longue et cruelle maladie qui ne nous laissait aucun espoir, n'en a pas moins été un coup terrible, qui nous cause une profonde affliction. Nous avons la plus tendre amitié pour cette excellente femme, et c'était à coup sûr la meilleure amie de madame Delisle, la personne avec qui nous entretenions les plus sympathiques rapports. Vous comprenez la tristesse de notre maison. Notre réunion du 1<sup>er</sup> janvier en a été bien assombrie. Vous y avez été cependant représenté par le magnifique gâteau que nous avons reçu en temps utile et dont le mérite aurait été apprécié, même s'il n'avait pas eu l'avantage d'être un témoignage de votre amitié.

Je vous félicite de l'achèvement de votre *Répertoire*, et j'admire le courage avec lequel vous abordez la préparation d'une nouvelle édition de la *Bio-bibliographie*. Dieu vous donnera la santé nécessaire pour mener à bonne fin cette gigantesque entreprise.

Je savais que M. Du Theil se préparait à batailler pour l'authenticité du Suaire de Turin ; mais j'ignore encore sur quel terrain il s'est placé. J'ignorais même qu'il eût publié le fruit de ses élucubrations. Je regrette le souci que vous cause une nouvelle levée de boucliers. Au fond, cela n'a pas d'importance ; mais la nécessité où vous croyez être de répondre vous fait perdre un temps précieux.

Je vous remercie de m'avoir avisé de la décision de la congrégation des Reliques. Du moins, vous êtes de ce côté-là tout à fait à l'abri de désagréments.

Je suis bien étranger à la Société des Antiquaires, et si je prenais part aux élections qui s'y font, je donnerais bien volontiers mon suffrage à M. de Mély, dont je reconnais la valeur des travaux.

Je termine en réitérant, cher chanoine et ami, l'expression des vœux que je forme avec madame Delisle pour la continuation de votre santé et le maintien des forces dont vous faites un si bon emploi.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXXVI

*Paris, 18 mars 1903.*

Mon cher chanoine, je vous remercie bien pour la Bibliothèque, pour l'Académie et pour moi des trois exemplaires de votre nouveau fascicule. Espérons que désormais on ne vous chicanera pas sur une question qu'on a grandement tort de vouloir éterniser. Vous avez amplement rempli la tâche que vous aviez eu bien raison de vous

imposer pour montrer que l'esprit critique n'a pas abandonné la France et que notre clergé sait encore s'en inspirer.

Si je pouvais encore me permettre de longs voyages, vous m'auriez vu me joindre aux amis qui fêteront l'achèvement de votre *Répertoire* et salueront de leurs vœux les plus sympathiques la continuation de toutes vos grandes entreprises, y compris la seconde édition de la *Bio-Bibliographie*. — A ce propos, la fiche *Raoul de Presles* n'a-t-elle pas été égarée lors de l'impression de la première édition ? Peut-être aussi ma recherche a-t-elle été mal dirigée quand j'ai voulu profiter de vos utiles indications [c. 1981-2 ; 2<sup>e</sup> éd., c. 4032].

Vous apprendrez peut-être avec intérêt que, à la suite de négociations fort longues, nous avons fini par acquérir le *Tropaire de Montauriol*.

Au département des imprimés, notre série liturgique s'est enrichie du *Missale parvum secundum usam ecclesie cathedralis Elnensis*, imprimé à Barcelone en 1506.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

## CXXXVII

*Paris, 23 mars 1903.*

Mon cher ami, je n'ai par devers moi aucune épreuve de ma *Bibliographie*. Je n'ai pas eu à surveiller l'impression, et à l'heure actuelle, j'ai seulement un exemplaire provisoire non achevé, quoique tiré sur papier de luxe.

J'applaudis à l'idée de voir entreprise votre bibliographie. Je serai fort aise d'en voir le tome premier, et j'espère bien que le tome II, quand le moment de l'exécuter sera venu, ne sera pas moins intéressant que son frère aîné.

J'ai offert vendredi dernier à l'Académie votre nouveau fascicule relatif au *Suaire de Turin*. Je l'ai annoncé comme

étant un résumé de l'état actuel de la question, avec le texte de nouveaux documents trouvés au Vatican et qui tous s'accordent de façon à confirmer la thèse précédemment soutenue par vous.

Samedi prochain, nous comptons partir pour Chantilly, où nous resterons jusqu'au mardi de Pâques.

Nous venons d'acquérir un exemplaire imprimé sur vélin du *Missale alme ecclesie Toletane* (Tolet., 1517, 12 nov. — in-4°). — C'est un beau livre.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXXVIII

*Chantilly, 12 avril 1903.*

Mon cher ami, du Musée Condé, où je suis venu passer quelques jours, je vous envoie, au nom de madame Delisle et au mien, un mot de souvenir, la veille de la réunion dans laquelle vos amis veulent fêter l'achèvement d'une de vos gigantesques entreprises.

J'ai appris que M<sup>re</sup> Bellet se propose de rédiger votre bibliographie. Il m'a même fait l'honneur de me demander mon avis sur ce projet. Tout ce que je puis faire, c'est d'y applaudir de grand cœur. Je le dis simplement dans une lettre que vous pourrez lui transmettre, avec mes excuses pour le mauvais tour que m'a joué une plume non encore habituée à l'emploi de l'encre.

Je rentre mardi à la Bibliothèque, où bien de l'arriéré m'attend.

J'ai été agréablement surpris, il y a huit jours, par l'arrivée de la photographie d'une grande et magnifique miniature du xv<sup>e</sup> siècle représentant l'entrée d'Hérode à Jérusalem. C'est une œuvre de l'incomparable Jean Fouquet. Elle appartient à la même série que les neuf miniatures du premier volume des Antiquités juives conservé à la Bibliothèque nationale. Je suis bien content de savoir

que ce beau morceau n'a pas été détruit, mais fort désolé de n'avoir pu nous en assurer la possession. Il est échu à cet heureux Henry Yales Thompson !

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

CXXXIX

*Ce saint jour de Pâques [12 avril 1903].*

Je me permets, monsieur le Chanoine, de vous remercier de la superbe et excellente pogne qui arrive à l'instant et qui va faire le régal d'une quantité de jeunes neveux qui nous entourent.

Mille remerciements de votre reconnaissante,

L[ouise-Laure] DELISLE-B[URNOUF].

---

CXL

LETTRE DE M. LÉOP. DELISLE A MONSIEUR BELLET.

*Chantilly, 12 avril 1903.*

Monseigneur, ayant appris que vous vous préparez à dresser la Bibliographie des travaux de notre ami commun M. le chanoine Ulysse Chevalier, je tiens à vous féliciter d'un projet à la réalisation duquel applaudiront tous ceux qui s'adonnent aux études historiques, ceux-là surtout qui s'occupent du moyen âge et qui tiennent à s'éclairer en recueillant et comparant les témoignages propres à les conduire à la découverte de la vérité. Il n'en est pas un qui n'applaudisse à l'hommage rendu à l'auteur de Répertoires journallement consultés dans les bibliothèques et admirés sans réserve par qui sait s'en servir. Personne n'est peut-être plus à même que moi de l'attester.

Voilà bientôt quarante ans que l'historien de Saint-Barnard de Romans, Paul-Émile Giraud, me mit en rapport avec son jeune compatriote : dans un voyage à Paris, il m'entretint de ses goûts studieux, de son ardeur au travail, de la curiosité de son esprit, de la maturité de son jugement, de la sûreté de sa critique. Il était enthousiasmé en parlant des espérances qu'il fondait sur l'avenir de ce débutant. Je ne tardai pas à être convaincu qu'il n'y avait point d'exagération dans les pressentiments de cet excellent P.-É. Giraud.

Depuis, j'ai suivi pas à pas les progrès de l'abbé Ulysse Chevalier dans la carrière où il s'était engagé et qu'il a résolument suivie sans la moindre déviation. Plus d'une fois, j'ai craint qu'il ne présomât trop de ses forces, en se chargeant de besognes excessives et fort difficiles à accomplir, même pour un travailleur ayant à sa portée les ressources des grands dépôts de Paris. Mes craintes étaient chimériques. Notre ami a imaginé d'ingénieux procédés de travail, il a fait école, il a initié à ses méthodes de fidèles disciples qui lui ont apporté une intelligente et utile collaboration. C'est ainsi qu'il a pu mener de front plusieurs grandes entreprises, dont plusieurs sont achevées depuis déjà un certain temps, et les autres en voie d'un prompt achèvement : la Bio-bibliographie du moyen âge, la Topo-bibliographie, le Répertoire de la poésie liturgique, la continuation de la *Gallia christiana novissima*, la collection des Cartulaires dauphinois, la Bibliothèque liturgique.

L'usage de ces monumentales publications est familier à tous les érudits qui ont à s'en servir. Il n'aurait pas été nécessaire d'entreprendre une bibliographie spéciale pour les faire connaître et pour mettre les chercheurs en état d'en profiter. Mais de quelle utilité sera le relevé des centaines d'opuscules et d'articles disséminés de différents côtés et dans chacun desquels sont insérés des textes inédits et des observations originales sur une foule de sujets aussi variés qu'intéressants.

L'amitié de l'auteur m'a mis à même de posséder à peu

près au complet ce qu'il a composé, ou au moins ce qui a été publié à part. J'y ai joint ce qui, à plus d'un titre, n'en devait pas être séparé, ce que nous devons à son père, le docteur Ulysse Chevalier, et à son cousin, M. l'abbé Jules Chevalier. Le tout forme un ensemble assez considérable pour que, plus d'une fois, je l'avoue, j'aie reculé devant la recherche d'un renseignement que je savais devoir y être contenu.

La Bibliographie que vous préparez sera un fil conducteur, à l'aide duquel pourront être utilisées toutes les informations dont M. le chanoine Ulysse Chevalier a enrichi divers recueils, et surtout ce *Bulletin* qui est peut-être son œuvre de prédilection, parce qu'il l'a créé de toutes pièces, qu'il le dirige dans les moindres détails et le fait servir à la propagation des principes de critique dont il n'est plus permis de s'écarter dans aucun travail d'histoire et d'archéologie.

Ce sera un honneur pour vous, Monseigneur, de mettre en valeur des trésors imparfaitement connus. Le temps que vous allez consacrer à de longs et minutieux dépouillements ne sera pas perdu. On vous saura gré du dévouement avec lequel vous interromprez, pour un moment, d'importants travaux personnels, pour contribuer à la glorification de notre ami et pour doter nos bibliothèques d'un de ces instruments de recherches dont il nous a donné d'excellents modèles.

Veillez agréer, je vous prie, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute considération et d'entier dévouement,

L. DELISLE.

---

CXLI

Paris, 20 mai 1903.

Mon cher ami, j'ai été ravi, par plus d'un motif, de la plaquette qui consacrera le souvenir des travaux accom-

plis par vous jusqu'à ce jour. Dans quelques années, elle devra recevoir un ample supplément, qu'il ne me sera pas donné de voir, mais auquel j'applaudis d'avance.

J'ai remercié Monseigneur Bellet, en lui reprochant de m'avoir fait la part trop belle en parlant des rapports que j'ai eu le plaisir d'entretenir avec vous. Je lui ai fait tenir le portrait que vous avez bien voulu me demander pour lui. — J'admire le courage avec lequel vous vous mettez à préparer une seconde édition de la *Bio-bibliographie* ; de tous vos ouvrages, c'est peut-être celui qui rend le plus de services, à ceux surtout qui savent s'en servir.

Madame Delisle a été assez gravement malade depuis un mois. J'espère que la convalescence est en bonne voie, et nous comptons partir pour Chantilly samedi prochain.

Je ne tarderai pas, je l'espère, à me rappeler à votre souvenir par un petit opuscule, prélude d'un plus considérable qui sera le développement d'une partie du premier chapitre du *Cabinet des manuscrits*.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

21 mai 1903.

Demain vendredi votre *Bio-bibliographie* sera offerte à l'Académie des inscriptions.

---

## CXLII

Chantilly, 20 août 1903.

Mon cher confrère et ami, je vous adresse un petit souvenir du jubilé de Gaston Boissier. Je célébrerai l'octave de cette fête par une autre petite publication se rattachant à la première et dont la matière m'a été fournie par la plus étrange des coïncidences : la découverte faite d'un feuillet de papyrus comblant une lacune dans notre

manuscrit des Sermons de saint Augustin. La nouvelle m'en est arrivée à Chantilly le jour même où je mettais à la poste la brochure qui devait arriver le lendemain à Viroflay. Vous saurez les détails de l'aventure.

En voici une autre qui peut vous intéresser plus directement. Un ami, qui m'amenait hier un grand amateur et bibliographe américain, le général Hamkins, a fait passer de sa poche dans la mienne un charmant petit tropaire qu'on me dit venir d'Albi. J'espère qu'il ne sortira de mes mains que pour entrer à la Bibliothèque nationale. Sans avoir ici votre Répertoire hymnologique, je crois qu'il vous apportera du nouveau et que la notation en paraîtra curieuse aux musicographes.

Que direz-vous de ce morceau :

Gregis pastor Titirus,	Veneremur titirum.
Asinorum dominus,	Qui nos propter baculum
Pastor est et asinus :	Invitat ad epulum.
Eya Eya Eya vocat nos ad	Eya.
[varia.	

Ad honorem titiri	Signa laudum congrua
Festa colunt baculi	Deduc nos ad pascua
Satrape et satiri.	Titire melliflua.
Eya.	Eya.

Laudes demus titiro	De pastore titiro
Cum melodis Organo	Gratulus hec concio
Res[on]ante timpano.	Benedicat Domino.
Eya.	Eya.

Ne chantez cela que tout bas et dans l'intimité, et surtout n'ébruitez pas ce que je vous confie, avant que la possession en soit assurée à la Bibliothèque nationale.

La Bodléienne a demandé la communication du Tropaire auquel vous avez donné place dans votre *Bibliothèque liturgique*. On prétend qu'il est d'origine limousine.

Le petit Tropaire, dont je vous annonce la trouvaille,

contient une vingtaine de petits morceaux, tous relatifs à la fête de Noël. C'est un bien joli recueil de noëls.

Tout à vous.

L. DELISLE.

Nous avons acquis le manuscrit de Langevin qui appartenait à M. de Farcy<sup>1</sup>.

---

### CXLIII

*Chantilly, 26 août 1903.*

Mon cher confrère et ami, vous pouvez être certain que tout ce qui vous touche ou qui vient de vous intéresse M. Boissier.

Je vous félicite de l'achèvement de votre *Topo-bibliographie*. Plus je m'en sers, plus j'en reconnais l'utilité et je le répète sur tous les tons à ceux qui regrettent de n'y pas trouver tel ou tel renseignement.

Mon collègue M. Macon s'occupe en ce moment d'une assez singulière construction du moyen âge qui est dans la forêt de Chantilly et qui passe pour une lanterne des morts. Grâce à votre article *Lanterne des morts*, je l'ai mis au courant de la question. A coup sûr, vous n'avez pas relevé tout ce qu'on a écrit à ce sujet, mais vous en avez signalé déjà plus qu'il n'en fallait pour édifier quiconque s'intéresse à cette question. Mais les fouilles qu'on fait en ce moment prouveront que la prétendue lanterne des morts est la cheminée d'une tuilerie que les moines de Chaalis avaient construite à côté d'une de leurs granges et qui est citée dans les chartes du xiii<sup>e</sup> siècle.

Vous aurez dans quelques semaines une phototypie du feuillet retrouvé du saint Augustin sur papyrus. Je laisse à d'autres le soin de décider si le texte est ou non sorti de la plume de saint Augustin.

1. Voir *Bibliothèque liturgique*, t. VIII, p. xxxvj-ix.

Il n'y a pas malheureusement de changement dans l'état de madame Delisle. Elle est très faible et ne peut pas marcher.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXLIV

Paris, 25 septembre 1903.

Mon cher chanoine et ami, j'ai reçu hier matin la fin de la Topo-bibliographie. C'est un *événement* auquel j'applaudis de tout cœur. Vous travaillez si activement que j'espère vivre assez long temps pour voir l'achèvement de la nouvelle édition de la Bio-bibliographie. L'épreuve de la première feuille que vous m'avez envoyée m'a fait comprendre l'étendue et la délicatesse du travail que vous a demandé la préparation de ce travail.

Hier également j'ai reçu la notice d'un beau livre d'heures, et au bas de la première page, j'ai dû renvoyer à la Bio-bibliographie. Je réclame une mention pour ma notice à l'article *Jacqueline de Bavière*.

A la notice sur les Heures de Jacqueline, j'ai joint mon article relatif aux poésies et à l'écriture d'Orderic Vital et la brochure du jubilé de M. Boissier : si vous l'avez déjà, faites-en profiter un ami.

Le petit Trotaire renfermant la pièce adressée à Tityre n'est pas encore acquis ; mais il est toujours sur mon bureau et je ne lâcherai pas, je l'espère, avant d'avoir fait capituler le propriétaire.

Le Trotaire de Montauriol (ou de Moissac, selon les Anglais) est rentré à la Bibliothèque nationale. Il vient d'y être examiné par le P. Dreves.

Nous venons d'acquérir un beau lot de pièces venues d'Espagne, des diplômes carolingiens originaux et une grande bulle sur papyrus. M. Omont vous mettra au courant de ses bonnes fortunes. L'existence de ce petit tré-

sor m'avait été signalée il y a plus de quatre ans ; mais j'en avais perdu la piste. C'est un marchand de vins qui nous l'a apporté le mois dernier.

Je vous souhaite bon courage et bonne santé.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CXLV

*Paris, 18 janvier 1904.*

Mon cher ami, j'ai passé ma journée d'hier dimanche à parcourir le premier fascicule de la nouvelle édition de votre Bio-bibliographie du moyen âge, que j'avais reçu à peu près en même temps que votre aimable lettre du 14 de ce mois. L'examen a dépassé mon attente. Vous avez, ce me semble, augmenté de près du double votre travail primitif. Grâce vous en seront rendues par les chercheurs qui sauront se reconnaître au milieu des richesses dont vous leur indiquez l'existence, avec une précision que je ne saurais trop admirer.

Que n'avez-vous compris dans vos dépouillements ! Pour ma part, je n'ai rien à vous indiquer. Plus que jamais, je me demande comment vous avez pu arriver à un tel résultat. Vous n'auriez pas mieux fait si vous aviez été établi à Paris ou à Londres. Peut-être même n'auriez-vous pas abouti, si vous aviez vécu près de la Bibliothèque nationale. Vous auriez eu trop de regrets en ne parcourant pas des milliers de volumes d'où vous auriez tiré une multitude de noms jusqu'ici condamnés à l'oubli.

Pour ma part, je viens d'en faire connaître quelques centaines, parmi lesquels un certain nombre auront droit de figurer dans les futures biographies françaises. La semaine dernière, j'ai donné le bon à tirer définitif des ultimes feuilles de deux volumes du *Recueil des Historiens de la France* contenant les enquêtes administratives du règne de saint Louis. Il y a près de 400 pages consacrées

à un essai de Chronologie des baillis et des sénéchaux royaux pour la période antérieure à l'année 1328. Les notices que j'ai consacrées à ces fonctionnaires seront, je l'espère, les jalons d'une histoire du haut personnel administratif employé dans les provinces par Philippe-Auguste et par ses successeurs. En mettant en œuvre les matériaux que j'avais amassés, j'ai été effrayé en y trouvant des notes prises à la Bibliothèque *royale* et aux archives du *royaume*. Il était grand temps de liquider une telle entreprise. Espérons qu'il vous sera donné à vous aussi d'assez longs jours et une assez solide santé pour poursuivre jusqu'à la fin la réalisation des vastes projets que vous avez formés et au succès desquels applaudiront tous ceux qui ont souci du progrès des études historiques. Personne n'a plus que moi conscience des services que vous avez rendus et de ceux que vous êtes appelé à rendre long temps encore. Mais évitez bien ce qu'on appelle aujourd'hui le surmenage. A tous égards, votre santé est trop précieuse pour n'être pas soigneusement ménagée.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXLVI

*Paris, 24 avril 1904.*

Mon cher chanoine et ami, quoique je n'aie aucun crédit (TANT S'EN FAUT) auprès de M. X., j'apprécie trop le mérite et l'utilité de vos travaux pour ne pas me joindre aux amis qui voudraient vous voir décerner une haute distinction dont vous êtes digne à tous égards. . . .

Quoi qu'il arrive, soyez et restez convaincu que personne ne s'intéresse plus que moi à tout hommage rendu à votre caractère et à vos travaux aussi utiles aux travailleurs que désintéressés.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

CXLVII

Paris, 26 avril 1904.

Mon cher chanoine et ami, . . . . .

Ce matin, le hasard a fait tomber mes yeux sur l'article *Notburge*, col. 1655 de votre première édition de la *Bio-bibliographie*. En ma qualité de Normand, j'avais été attiré par le nom de *Coulances*; mais en recourant aux Bollandistes, j'ai constaté qu'il s'agissait de Constance. Ce n'est pas la première fois que j'éprouve pareille déception. Peut être avez-vous fait la correction; mais, à tout événement, j'ai cru pouvoir vous avertir.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CXLVIII

Paris, 11 juin 1904.

Mon cher chanoine et ami, comme bien des fois déjà, je suis fort en retard avec vous. J'aurais dû vous remercier de l'envoi de votre second fascicule de la nouvelle édition de la *Bio-bibliographie*. Je l'ai déjà feuilleté plus d'une fois, et j'ai constaté combien de perfection vous avez ajoutées à un ouvrage qui était déjà excellent sous sa forme première.

Personne n'aura été plus que moi satisfait du choix de votre nom fait par l'Académie royale de Belgique pour figurer sur la liste de ses associés.

Ces jours derniers, les bureaux du Ministère m'ont demandé une note en vue de la souscription qui doit être prise à des exemplaires de votre *Bio-bibliographie*. C'est là une commission facile à remplir.

J'ai été réellement peiné du ton de la brochure du Rév. Bannister.

J'ai pu récemment prendre quelques notes sur un mis

sel poitevin du XII<sup>e</sup> siècle, trop cher malheureusement pour que nous pussions songer à l'acquérir. Je publierai peut-être mes notes. Le Missel était à l'usage d'une confrérie établie dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans l'église de Barbechat.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

Vous voulez bien me demander communication des observations que le hasard m'amène à faire en consultant votre *Répertoire*. En voici une minuscule sur un article bien secondaire : Le même personnage *Robert Bertrand* figure à la fois aux col. 593 (BERTRAND) et 698 (BRICQUEBEC).

---

## CXLIX

*Chantilly, 2 août 1904.*

Mon cher confrère et ami, je ne me rappelle pas avoir eu jamais l'occasion de parler du juriconsulte polonais François d'Arezzo. Si le nom de cet écrivain est tombé de ma plume, je doute fort qu'on ait quelque intérêt à voir la phrase dans laquelle je l'ai écrit.

Si je ne me trompe, vous m'avez jadis parlé d'un obituaire de la grande confrérie de Notre-Dame de Paris. Ce curieux manuscrit vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale. J'ignore de quelle bibliothèque est sorti ce volume, qui a reçu, au dernier siècle, une reliure très soignée.

J'achève l'impression d'un assez bel in-4<sup>e</sup> : le catalogue des livres du Musée Condé antérieurs au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : c'est une admirable collection ; mais vous n'y verrez figurer, je crois, aucun livre rentrant dans le cadre de vos études.

Sur la tablette de mon cabinet consacrée à vos œuvres, je n'ai pas manqué de placer l'allocution que vous avez prononcée à la bénédiction d'un mariage.

Nous allons passer le mois d'août à Chantilly, d'où je

viendrai deux fois par semaine à la Bibliothèque — Nos santés sont telles que vous les avez pu voir lors de votre visite le jour de Quasimodo.

Portez-vous bien et ménagez-vous par ces temps de grandes chaleurs.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CL

*Paris, 18 novembre 1904.*

Mon cher ami, j'ai reçu deux exemplaires du tome III de votre *Repertorium hymnologicum*. Je vous en remercie bien, pour l'Académie des Inscriptions, à qui je le présenterai le vendredi 25, et pour moi.

La mort de M. Wallon m'attriste. C'est un des protecteurs qui m'ont ouvert la voie il y a 54 ans et je le vénérerais comme un père.

Je viens d'assurer à la Bibliothèque nationale la possession d'un assez curieux Missel Britanno-Poitevin, du XII<sup>e</sup> siècle, qui était déjà passé en Allemagne et qui courait grand risque d'aller se fixer en Angleterre.

Je guette le bréviaire d'Uzès qui sera vendu ici à la fin du mois. C'est un gros morceau pour lequel un sacrifice sera nécessaire.

Votre affectionné,

L. DELISLE.

---

CLI

*Paris, 11 février 1905.*

Mon cher confrère et ami, Madame Delisle et moi nous avons pris bien part à la douloureuse perte que vous venez de faire. Nous savons que plus on a joui long temps

de la tendresse de vieux parents, plus l'inévitable séparation semble pénible. Vos sentiments chrétiens et vos habitudes studieuses vous aideront à supporter l'épreuve à laquelle il faut bien se résigner.

Je vous adresse le tome II du Catalogue des vieux livres caennais. S'il avait paru un peu plus tôt, vous y auriez déniché quelques noms dignes de figurer dans votre Bio-bibliographie.

Croyez toujours, cher confrère et ami, à mon affectueux dévouement,

L. DELISLE.

Je ne crois pas vous avoir écrit depuis que nous avons acquis le fameux bréviaire d'Uzès de la bibliothèque de M. Lantelme.

---

## CLII

*Paris, rue de Lille, 21; 18 avril 1905.*

Lettre achevée à Chantilly, où j'ai dû venir passer une bien triste journée (1).

Mon cher ami, je pense souvent à vous et je sais que, de votre côté, vous ne m'oubliez pas.

Vous nous aviez habitués à recevoir de vous un gâteau de Pâques, dont nous avons le plaisir de faire profiter notre famille, en lui parlant de vous et de vos travaux. Il ne faut plus songer à cette habitude, d'autant plus que, cette année, j'irai passer les fêtes de Pâques, au moins en partie, dans ma famille, en Basse-Normandie.

J'ai bien reçu le tirage à part de votre effrayant article *Jeanne d'Arc*, et j'ai eu l'honneur d'offrir à l'Académie cet échantillon de votre nouvelle Bio-bibliographie.

Je vous ai fait inscrire pour un exemplaire du tome XXIV du *Recueil des historiens*. Je ne sais si vous en avez été avisé par le secrétariat.

1. Madame Léop. Delisle était décédée le 11 mars.

Je suis à peu près installé dans mon nouveau domicile. J'y suis aussi bien que je puis l'être, eu égard à mon isolement. Je serais bien content de vous y voir.

Croyez-moi toujours votre très affectionné,

L. DELISLE.

---

CLIII

*Paris, rue de Lille, 21 ; 6 juin 1905.*

Mon cher confrère et ami, me voici à peu près installé dans un appartement qui serait tout à fait à ma convenance si je pouvais espérer maintenant m'accommoder d'une solitude dans laquelle, cependant, ma famille et mes amis m'entourent de bien des attentions. J'essaie de m'y absorber dans le travail, au milieu des livres dont j'ai gardé la jouissance et sur des matériaux dont beaucoup ont été préparés par la compagne de ma vie, pendant les 48 années de notre union, ou, pour mieux dire, de notre bonheur.

Madame Delisle n'a pas pu voir la distribution du Catalogue des anciens livres imprimés du Musée Condé, à l'élaboration duquel elle avait pris part comme à celle de tout ce que j'ai publié depuis notre mariage. Je le dis maintenant, me croyant dégagé de l'obligation qu'elle me faisait de cacher ce que je lui devais. Elle consentait à passer pour un secrétaire, mais elle ne voulait pas être qualifiée de « collaborateur », et cependant elle l'a été dans toute la force du terme ; j'ai dû signer plus d'un article dont elle était réellement l'auteur.

Le Catalogue, à l'occasion duquel je vous fais cette confidence, a été tiré à petit nombre. Vous en recevrez, à peu près en même temps que cette lettre, un exemplaire que je vous envoie sous la forme d'un colis-postal. Veuillez, je vous prie, en agréer l'hommage, avec l'assurance réitérée de mon vieil et affectueux dévouement,

L. DELISLE.

*Chantilly, 27 juillet 1905.*

Mon cher confrère et ami, je ne vous ai pas encore remercié du récent fascicule de votre Bio-bibliographie, dont je continue à admirer la belle ordonnance et à apprécier l'utilité. Je m'occupe en ce moment d'un manuscrit de Jean de Stavelot et j'ai trouvé chez vous l'indication de deux travaux récents relatifs à cet auteur que je n'aurais pas connus sans votre indication. Ils ne m'ont à peu près rien appris ; mais après les avoir vus, j'ai la conscience tranquille, et c'est en cela que vous rendez service quand vous annoncez des travaux inutiles.

J'ai été amené à mettre au point une notice préparée de longue date sur un manuscrit que les Belges avaient vainement cherché et que le duc d'Aumale avait recueilli en Angleterre. Le souvenir m'en était revenu à la suite du voyage que je viens de faire en Belgique pour voir ou revoir des manuscrits faits pour Charles V. J'y ai visité les Bollandistes vos amis, dont j'ai admiré la Bibliothèque.

Je suis venu passer quelques semaines à Chantilly, résidence qui est maintenant bien triste pour moi, mais où je tiens à conserver des souvenirs qui sont parfois mêlés de beaucoup d'amertume.

Quand vous viendrez à Paris, vous me trouverez installé rue de Lille, n° 21. Les livres que j'ai gardés ne sont pas encore définitivement rangés. Je suis cependant en mesure de mettre la main sur les volumes dont j'ai besoin. Dans mon commencement de rangement, j'ai constaté une erreur dont je ne me rends pas compte. Je me trouve posséder deux exemplaires du fascicule VI de votre Topobibliographie et je n'ai pas le fascicule V. J'ai dû le remettre à un de vos amis au lieu et place du fascicule V que vous m'aviez chargé de lui faire tenir. Y aurait-il moyen d'échanger chez Picard ce malencontreux fascicule VI contre un exemplaire du fascicule V ? C'est en

préparant mon exemplaire pour la reliure que je me suis aperçu de la méprise.

Croyez-moi toujours, cher confrère et ami, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CLV

*Chantilly, 4 août 1905.*

Mon cher ami, je vous remercie bien de l'envoi du fascicule V de votre Topo-bibliographie. Il va partir avec le premier train que je donne à mon relieur.

Je suis très sensible à l'envoi de l'image de l'église de Saint-Barnard. Elle me rappelle les bonnes journées que ma femme et moi nous avons passées avec vous et M. Giraud. Ce sont là de doux souvenirs, mêlés, hélas ! de beaucoup d'amertume.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

CLVI

*Valognes (Manche), 22 août 1905.*

Mon cher ami, je suis en Normandie, et je ne sais quand je me rétablirai à Paris. J'envoie votre lettre à mes amis de la Bibliothèque. J'espère qu'un de ceux qui ne sont pas en congé voudra bien vous répondre.

Ici je travaille à mes chartes de Henri II roi d'Angleterre et de Normandie. Ce travail que j'avais perdu de vue depuis longtemps, et pour lequel j'avais toujours continué à réunir des matériaux, me passionne. J'y trouve nombre de pages écrites par ma femme, et je veux le terminer. Il reste beaucoup à faire, et je n'ai pas de temps à perdre pour ne pas être surpris sans avoir fini le travail tel que je le comprends.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

CLVII

25 janvier 1906.

Mon cher chanoine, j'ai admiré votre ponctualité et j'espère que, malgré le travail surhumain auquel vous vous livrez pour nous donner une si merveilleuse bibliographie, vous ne vous exposez pas à vous trouver obligé de vous arrêter. J'ai fort goûté la façon dont vous exposez les conditions dans lesquelles le livre s'imprime (1). Evidemment, M. de Chaléon a fait un tour de force, en organisant ses ateliers de façon à pouvoir [fournir] sans accrocs et avec une rigoureuse exactitude, une aussi considérable série de feuilles d'impression, mais vous aviez bien facilité sa tâche, en disposant la copie de vos innombrables additions d'après des principes bien arrêtés.

Valence avait déjà son nom inscrit dans les Annales de l'imprimerie, puisqu'elle est une des villes de France qui ont eu un atelier typographique au xv<sup>e</sup> siècle. Elle l'aura aussi pour avoir possédé au xix<sup>e</sup> siècle un établissement dans lequel peut s'imprimer correctement un ouvrage tel que votre Bio-bibliographie.

Vous ne tarderez pas à recevoir une note sur un précieux Missel que j'ai arrêté au moment où il allait passer en Angleterre. Il était déjà à Munich. Ce fut un des derniers actes de mon administration.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CLVIII

Valognes, 22 septembre 1906.

Mon cher confrère et ami, j'ai été vivement et agréablement touché en voyant ce matin sur une des lettres

1 Lettre dans *Albert de Chaléon et son œuvre l'Imprimerie Valentinoise*, par Charles BELLET ; Valence, 1905, in-8°, p. 19-26.

apportées par la poste une écriture qui me faisait grand défaut depuis déjà long temps, et dont l'absence faisait souvent penser à vous. Enfin, grâces à Dieu, votre santé vous permet de reprendre vos utiles travaux. Nous espérons que vous n'en abuserez pas et votre âge vous permet de ne pas trop vous hâter pour exécuter une bonne partie de ce que vous avez en vue et pour utiliser les matériaux que vous avez amassés avec tant de patience et de circonspection.

Par ce que vous m'avez dit lors de votre dernier voyage à Paris, et surtout par ce que M<sup>sr</sup> Bellet a écrit, je sais bien ce qu'est et ce que vaut votre travail sur Notre-Dame de Lorette ; je n'en suis pas moins désireux de savourer votre travail, et j'aurai l'honneur et le plaisir de l'annoncer, si vous le voulez, à l'Académie, ce qui ne tardera guère, car je rentrerai à Paris la semaine prochaine, après un séjour de trois mois à Rouen, Chantilly, Angers, Saint-Lô et Valognes. J'y ai consacré, dans une solitude à peu près complète, tout mon temps aux deux ouvrages que j'espère pouvoir terminer pendant le peu de temps qui me reste à vivre, et qui ont pour objet les actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, et les manuscrits du roi Charles V. L'un et l'autre commencent à prendre tournure, et, quoi qu'il arrive, mon travail ne sera pas tout à fait perdu pour le public très restreint qui peut y trouver quelque intérêt. Le commencement de mes recherches sur les actes de Henri II a été lu à l'Académie, et j'en ai détaché un chapitre qui paraîtra prochainement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

Je rentrerai à Paris pour n'en plus sortir avant le printemps prochain. Je me trouve bien de faire photographier les chartes de province dont j'ai besoin et je gagne ainsi du temps. Il est difficile de s'occuper de diplomatique sans faire un grand usage de la photographie.

Les tristes événements auxquels nous assistons et ceux dont nous sommes menacés auront une répercussion sur nos études ! Que de manuscrits et d'anciens livres liturgiques ont disparu ou sont devenus la proie de brocanteurs étrangers !

J'espère que votre santé va se raffermir, et que vous en profiterez avec une modération qui assurera l'achèvement de vos entreprises. C'est ce que je désire de tout mon cœur, non seulement avec vos amis, mais avec tous ceux qui profitent des merveilleux instruments de travail dus à votre industrieuse élaboration.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CLIX

*Paris, 21 novembre 1906.*

Mon cher confrère et ami, j'espère que vous continuez à poursuivre vos travaux sans commettre d'imprudence, et vous ne vous croirez pas obligé à lire une brochure dont je vous envoie l'un des premiers exemplaires. C'est un chapitre détaché d'un livre sur les chartes de Henri II, roi d'Angleterre, que j'espère pouvoir mener à bonne fin sans avoir embrassé tout ce que la critique diplomatique peut exiger. L'idéal pour les études de ce genre consisterait à ne tenir compte que des actes dont on peut examiner les originaux.

J'ai vu avec la plus vive satisfaction l'effet que votre publication sur la légende de Lorette a produit dans le monde dont nous apprécions les suffrages. Il ne peut y avoir qu'une voix sur la netteté de votre discussion et sur la modération apportée à combattre des opinions qui ne méritaient peut-être pas d'être l'objet d'un examen aussi approfondi que vous l'avez fait.

Vous avez fait trop d'honneur à des livres et des livrets qui auraient pu être englobés dans un *etc.* Le jugement du P. de Smedt est sans appel et ne pourra être l'objet d'aucune contestation. Je ne vois personne à l'Institut qui ait l'idée de vous critiquer. La seule observation dont l'écho me soit arrivé n'avait rien de malveillant. Il était, dit-on, bien superflu de citer ce qu'ont dit et répété tous ces fai-

seurs de livres et de livrets dont personne dans le monde éclairé ne peut tenir compte. Le suffrage universel n'est pas appelé à trancher les questions qui sont du ressort de la critique historique. La place que la « vile multitude » occupe dans votre relevé des opinions émises est une raison qui me fait croire avec M. Boissier et avec d'autres académiciens que votre livre ne serait pas apprécié à sa valeur dans un concours académique, où il est tenu compte du caractère littéraire des ouvrages présentés par les auteurs.

C'est après y avoir bien réfléchi, que j'ai cru pouvoir vous indiquer comme je le fais l'opinion qui me semble être celle du milieu académique. Vous ne gagneriez pas grand'chose à voir votre nom mêlé à la foule des écrivains entre lesquels l'Académie française partage ses faveurs. L'Académie des sciences morales n'a pas de concours auquel s'adresse bien directement votre publication.

Croyez-moi toujours, mon cher confrère et ami, votre tout dévoué,

L. DELISLE.

---

CLX

Paris, 31 janvier 1907.

Mon cher ami, votre récent envoi me fait croire que votre santé s'est améliorée et que vous avez repris vos travaux. Puissiez-vous le faire avec prudence et modération !

Vous allez être l'objet d'un article dans le *Journal des Savants*. M. le comte Delaborde a été chargé de le faire, et je lui ai communiqué votre livre sur la légende de N.-D. de Lorette. Je lui ai communiqué non seulement votre livre, mais encore les articles des Bollandistes, de M<sup>r</sup> Bellet et de M. Bishop. Vos amis devront, je crois, en être satisfaits. M. Delaborde partage les sentiments que j'ai eu l'honneur d'exprimer devant l'Académie des ins-

criptions quand je lui ai présenté votre livre, et qui sont consignés dans les comptes rendus imprimés.

Je m'occupe en ce moment d'un beau livre d'heures conservé à Nuremberg. Il a été fait au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle pour un personnage ou un établissement anglais qui honorait particulièrement Sainte *Ursie*, martyre anglaise, généralement connue sous le nom de *Osilhe*. Vous avez bien indiqué d'assez nombreux travaux dont elle a été l'objet ; mais je n'arrive pas à voir bien pour qui le livre a pu être fait, sinon pour un prieuré de *Sainte Osilh* qui a son article dans la nouvelle édition du *Monasticon Anglicanum*, t. VI, part. 1, p. 308. Ce qui complique le problème, c'est que le livre a appartenu à Charles VI, et que ce roi l'a donné à sa fille quand elle épousa Richard II, roi d'Angleterre. Le manuscrit est resté en Angleterre depuis la fin du xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'au temps de Henri VIII, et peut-être jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Je crains de ne pouvoir pas expliquer les vicissitudes de ces Heures dans le volume que j'ai mis sous presse et qui a pour sujet les livres qui ont appartenu aux rois Charles V et Charles VI. Je partage à peu près tout mon temps entre ce volume, qui paraîtra, je l'espère, en 1907, et l'étude des chartes de Henri II, roi d'Angleterre. Mais je suis loin de pouvoir aménager mon temps comme vous savez si bien le faire. Les exigences de la vie de Paris amènent aux travailleurs, même les moins mondains, des distractions auxquelles vous avez pu vous soustraire, peut-être un peu au détriment de votre santé.

Je voudrais croire que vous n'êtes pas personnellement atteint par les tristes événements auxquels nous assistons. Je suis navré en pensant au sort de nombre de prêtres studieux, qui ont été brutalement expulsés d'évêchés et de séminaires, dans lesquels ils pouvaient espérer terminer leurs jours, et qui assistent à la spoliation de bibliothèques dont ils avaient réuni eux-mêmes les plus importants éléments ; c'est ce qui arrive à l'excellent chanoine Tougard du Mont-aux-Malades. Nous voilà revenus aux mauvais jours de la Révolution !

Puissiez-vous avoir le courage de supporter de tels malheurs.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---

CLXI

28 avril 1907.

Mon cher chanoine et ami, M. Omont est tout disposé à insérer dans la chronique de la *Bibliothèque de l'École des chartes* la communication que vous voulez bien nous faire de votre note sur la fausse lettre de Clément V relative à la question de Lorette.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

Vous pouvez envoyer votre copie à M. Omont.

---

CLXII

[Paris, septembre 1907].

Mon cher ami, je vous écris surtout pour vous demander des nouvelles de votre santé. Je commence à m'inquiéter de vous et je voudrais savoir si vous vous ménagez comme vous en avez bien le droit, après avoir achevé la seconde édition de la Bio-bibliographie.

Je vous dirai, en passant, que, voulant envoyer au relieur l'exemplaire que vous m'avez donné, j'ai constaté l'absence du titre du tome II.

Vous en avez fini, je crois, avec la question de Lorette.

Il n'y a plus rien à dire après les observations que vous m'avez chargé d'offrir à l'Académie. Il serait inutile de continuer à vouloir convaincre des gens qui ferment les yeux pour ne pas voir la plus éclatante lumière que vous avez fait luire.

J'espère que vous aurez pu jeter les yeux sur mes recherches concernant la bibliothèque de Charles V. Depuis, il m'est arrivé de plusieurs côtés des additions que les catalogues publiés dans mon tome II ont permis de faire dans des bibliothèques de France et de l'Étranger.

J'ai envoyé à l'Imprimerie les Prolégomènes de mon recueil des chartes de Henri II, roi d'Angleterre. Je ne verrai pas la fin de cette publication ; mais j'en laisserai les matériaux, y compris la photographie de plus de 200 pièces originales. On ne peut plus faire de diplomatique sans avoir le moyen d'étudier comparativement, *de visu*, les pièces originales. Dans beaucoup de cas, on ne peut pas s'en rapporter aux copies de Cartulaires, et encore moins à beaucoup de copies modernes.

En attendant que vous puissiez voir mes Prolégomènes sur les chartes de Henri II, je vous adresse deux ou trois opuscules que des circonstances diverses m'ont amené à publier dans ces derniers temps.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

CLXIII

*Chantilly, 6 août 1908.*

Mon très cher ami et très honoré chanoine, l'arrivée de votre lettre m'a fait le plus grand plaisir et je me suis réjoui en vous voyant revenu à la santé et remis à vos étonnants et utiles travaux ; mais j'ai été attristé à la pensée que vous ne vous rendiez peut-être pas bien compte de mes sentiments au sujet de votre projet de candidature académique. Je désire autant que M. Meyer vous voir arriver ; mais est-il permis à mon âge de compter pouvoir prendre part aux prochaines élections ?

Quand il s'est agi de remplacer M. de Boislisle, je n'avais pris aucun engagement, telle est généralement mon habitude. Si j'ai dit alors à M. Meyer que votre can-

didature ne me semblait guère opportune, c'est que la vacance se produisait dans des conditions qui ne permettaient pas d'espérer réunir sur votre nom un nombre de voix suffisant pour être une indication utile en vue de l'avenir. Trop d'engagements étaient pris, et je ne sais pas même si vous auriez pu compter sur le suffrage de M. Meyer.

Je ne cache pas mon opinion et je ne crois pas avoir manqué une seule occasion de montrer à l'Académie la très grande estime que m'ont à toute époque inspirée vos travaux ; mais je ne suis pas un chef de parti, et, moins que jamais, je n'ai rien de ce qui est nécessaire pour diriger une campagne électorale ; cela n'est pas dans mon tempérament ; j'ai été long temps trop jeune, et maintenant je suis trop vieux. Je me rappelle que mon meilleur ami à l'Académie, le plus sage des académiciens, Natalis de Wailly, arrivé à l'âge de 70 ans, s'était fait une loi de se tenir sur une absolue réserve quand il y avait une élection à faire, ce qui n'empêchait pas que tout le monde à l'Académie connût son opinion, et que beaucoup en tinsent compte, même en dehors de ses intimes. Je n'ai pas l'autorité dont il jouissait, mais je voudrais pouvoir imiter sa sagesse.

Je tenais à vous exposer en toute franchise ma façon d'envisager une question qui, je l'espère, ne pourra jamais jeter un nuage sur l'amitié qui nous unit depuis qu'un heureux concours de circonstances nous a mis en rapport.

Cela dit, un mot sur mon état, auquel vous avez toujours bien voulu vous intéresser.

Malgré les inévitables conséquences de la vieillesse, malgré l'isolement auquel je me suis condamné, je continue à travailler, et je me plais plus que jamais à travailler, profitant de la santé qui m'est restée à peu près intacte, au moins en tant qu'en ont besoin les fonctions intellectuelles. J'ai cependant dû concentrer mon activité sur un petit nombre de questions auxquelles je me suis particulièrement intéressé de longue date, et je me suis interdit

les divagations auxquelles je me suis trop souvent laissé entraîner, dans le temps passé. Et cependant il se présente des tentations auxquelles je ne puis pas résister, entraîné par de trop vieilles habitudes. La correspondance de mes amis m'en fournit l'occasion et me sert parfois d'excuse. Je suis d'ailleurs resté curieux, et si les déplacements me sont devenus difficiles, la photographie vient à mon aide. C'est ainsi que j'ai pu me rendre compte d'un manuscrit qui m'avait été vaguement signalé comme ayant une origine rouennaise. Vous avez dû recevoir l'article où je crois avoir prouvé que c'était bien le Graduel de l'église de Rouen, tel qu'on vient d'en publier le texte en fac-similé d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ; mais le manuscrit de Madrid est une copie faite du temps de l'antipape Anaclét pour une église normande de la Sicile ou de l'Italie, dans les conditions indiquées par Orderic Vital, dans ce que dit cet auteur des établissements monastiques restaurés ou fondés par le roi Roger.

Vous ne tarderez pas non plus, je l'espère, à recevoir l'annonce d'une trouvaille dont j'ai seulement parlé à quelques amis de Paris. Il s'agit de la résurrection d'un manuscrit très important dont j'ai eu l'occasion de parler en 1862.

Ce que j'en avais dit avait décidé un de mes amis à en faire la publication et le prêt qui lui en fut fait en a amené la disparition : c'est ce qu'on appelle à Mende le Livre de saint Prival, et un assez récent article de la *Semaine religieuse* déplorait en termes émus la perte de la *perle des Archives de la Lozère*. Cette perle est miraculeusement arrivée entre mes mains. On aurait dit jadis que c'était une *invention de saint Prival*, et on aurait ajouté une leçon à l'office de ce saint pour célébrer le retour à Mende de l'ancienne relation des miracles du patron de la ville. Mon article *Un livre de la cathédrale de Mende perdu et retrouvé* en fournira la matière. Aussitôt que j'en aurai corrigé l'épreuve, le manuscrit reprendra le chemin de Mende. J'espère que, pour le mettre à l'abri d'une nouvelle profanation, on lui fera les honneurs d'une reliure, l'état dans

lequel il est aujourd'hui explique la destruction auquel il était exposé avant de tomber entre mes mains.

Pardon de ce griffonnage,

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

---

CLXIV

*Chantilly, 13 août 1908.*

Mon cher chanoine et ami, j'ai profité de mon séjour à la campagne pour lire les *Souvenirs* de votre père, et je ne dois pas me borner à vous en accuser réception. Je dois vous dire que je m'y suis fort intéressé, non seulement parce que le livre vous touche intimément; mais on a plaisir à voir le portrait au vif d'un homme de bien, grand travailleur, fort curieux, s'intéressant comme nous aux bonnes et nobles traditions du passé. Ce qu'il a vu de Romains dans sa prime jeunesse et ce qu'il en a entendu dire à ses parents cadre parfaitement avec ce que j'ai vu et entendu dire de l'état moral et social de Valognes pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. J'ai regretté qu'il englobât tous les juifs dans sa réprobation. Ses lettres publiées à la fin du volume sont parfaites.

La bibliographie qui est au commencement du volume est digne de vous. J'ai constaté avec plaisir que tout ce qui a été imprimé à part, au nom du D<sup>r</sup> Ul. Chevalier, est exactement relevé au catalogue général de la Bibliothèque Nationale : il ne nous manque que l'*Essai sur l'hydrocéphale aiguë*. Votre œuvre n'y sera pas moins bien représentée. Outre ce qui est déjà enregistré sous votre nom, elle a aussi la nue propriété de tout ce que je tiens de vous, et qui restera groupé, je l'espère, sans que les morceaux en soient disséminés à tous les coins et recoins du cadre bibliographique.

Affectueusement à vous,

L. DELISLE.

CLXV

*Carte de visite, [janvier 1909].*

Affectueux remerciements, avec l'espoir que l'année 1909 sera conforme aux vœux de vos amis pour votre santé et pour la continuation de vos merveilleux travaux.

---

CLXVI

LETTRE DU CHANOINE ULYSSE CHEVALIER A M. DELISLE

*Romans, [8/16 avril 1909].*

Vénéré Monsieur et cher Ami, j'apprends avec peine le deuil qui vient de vous frapper : après tant d'années d'affection, cette séparation doit vous être bien cruelle ; demain, je célébrerai ma messe pour le repos de l'âme de Mademoiselle votre sœur (1).

Je ne vous en écris pas plus long parce que je compte aller à Paris la semaine prochaine : j'arriverai jeudi soir et peut-être irai-je vous serrer la main vendredi matin, devant le soir faire une lecture à l'Académie.

Au plaisir donc de vous trouver en bonne santé.

Votre bien dévoué en N.-S. J.-C.

---

CLXVII

*29 mai 1909].*

Mon cher chanoine et ami, je n'ai connu le rouleau de s. Bruno que par l'édition des Bollandistes, et le rouleau de B. de Baux par une copie de M. Blancard, que je lui ai rendue. Je n'ai pas vu l'original aux Archives des Bouches-du-Rhône.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

1. M<sup>me</sup> Stéphanie Delisle, décédée le 26 mars 1909, à Valognes, à l'âge de 81 ans.

CLXVIII

[1909].

Mon cher chanoine, on m'annonce l'arrivée dans mon cabinet à Paris de l'édition des Hymnes de Santeul. Je le verrai quand j'irai à Paris et je lirai avec plaisir ce que vous avez dû y dire pour compléter la communication faite à l'Académie sur ce sujet lors de votre dernier voyage.

Je passe mes vacances à Chantilly, et j'y donnerai avant le 15 août les derniers bons à tirer de l'Introduction au Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre.

J'ai apporté ici un dossier relatif à une grande enquête que le Pape Benoît XII fit faire dans tous les monastères bénédictins, en vue de la réforme qu'il projetait. Je crois que cette enquête est surtout connue par les pièces publiées dans le tome II du *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* : mais il doit exister beaucoup de documents plus curieux relatifs à cette affaire. J'ai surtout le dossier des abbayes de Saint-Ouen de Rouen et du Mont-Saint-Michel. Il n'y est question que du temporel. Je considère ces pièces comme devant prendre place parmi les meilleurs tableaux de statistique dressés au moyen âge.

Vous verrez cela l'an prochain, si Dieu prolonge encore ma vie. Je me sens très vieilli depuis l'an dernier. Je puis cependant encore travailler.

Portez-vous bien, mon cher ami, et croyez-moi toujours votre très affectionné,

L. DELISLE.

---

CLXIX

Paris, 11 décembre 1909.

Mon cher chanoine et ami, le nouveau volume de la *Gallia Christiana novissima* a été déposé chez moi, il y a trois jours.

M. Paul Meyer ne m'a pas entretenu de l'apparition de ce volume, qui m'a causé beaucoup de plaisir, parce qu'il me prouve qu'en ce moment l'état de votre santé est satisfaisant.

Je ne connais aucun des ouvrages qui doivent être envoyés pour le concours des Antiquités nationales en 1910. Mais je ne crois pas qu'aucun concurrent ait autant de droits que vous aux médailles des Antiquités nationales, et je soutiendrai votre cause autant que je le pourrai, si je suis élu membre de la Commission qui jugera le concours. Il est très probable que M. Meyer sera appelé à faire partie de la Commission, et nous ne serions pas les seuls à vous soutenir.

Croyez-moi toujours, mon cher chanoine et ami, votre affectueusement dévoué,

L. DELISLE.

---

CLXX

[1910].

Mon cher ami, je n'ai pas encore lu votre notice sur Jean de Bernin, je tiens à pouvoir en dire quelques mots à l'Académie.

Votre *Gallia christiana novissima* a été renvoyée à mon examen par la Commission des Antiquités de la France.

Je suis fort affairé en ce moment : par les Thèses de l'Ecole des Chartes, et surtout par l'examen d'un des plus beaux manuscrits de la renaissance française qui existent. le Double des Heures d'Anne de Bretagne, que je n'espérais guère voir et que le propriétaire m'a envoyé d'Angleterre pour bien peu de jours.

Cordialement à vous,

L. DELISLE.

---

CLXXI

[*Chantilly, vers le 10 juillet 1910*].

Mon cher ami, votre silence sur l'état de votre santé me fait espérer qu'elle s'est bien raffermie.

Quant à la mienne, je n'ai pas trop à me plaindre, eu égard à mon âge; mais je ne me fais pas illusion sur mon déclin.

Mon volume d'Introduction aux chartes de Henri II est publié. Je vous ai fait inscrire sur la liste de distribution, que la Commission des travaux littéraires n'a pas encore arrêtée.

Le volume de texte est à peu près en état d'imprimer et si je viens à disparaître, un de mes confrères, probablement M. Elie Berger, sera en mesure d'en surveiller l'impression.

Sur le papier ci-joint, vous trouverez ma réponse aux questions contenues dans votre lettre.

J'aurais voulu, et P. Meyer était de mon avis, que la première médaille des Antiquités vous fût attribuée. Meyer, Omont et moi, nous avons essayé de vous faire attribuer le prix Jean Reynaud, mais nous n'avons pu réunir qu'une douzaine de voix, et les orientalistes ont fait pencher la balance du côté de notre abbé orientaliste.

Le succès de votre cousin sera pris par vous comme une sorte de consolation.

L'état de Paul Meyer m'a donné des inquiétudes. Il aurait besoin de prendre quelque repos.

M. de Lasteyrie a compris qu'il ne pouvait plus espérer remonter dans sa chaire. Il a demandé à prendre sa retraite. C'est une perte bien sensible.

Votre tout dévoué et affectionné,

L. DELISLE.

---

LETTRES ADRESSÉES A M. LE DOCTEUR UL. CHEVALIER.

CLXXII

*Paris, 12 juillet 1888.*

Monsieur le docteur. je vous remercie bien de l'attention que vous avez eue de comprendre la Bibliothèque nationale et votre dévoué serviteur dans la distribution de vos deux derniers opuscules relatifs à l'histoire de Romans. J'ai vu avec satisfaction que, fidèle à vos habitudes, vous avez scrupuleusement recherché tout ce qui pouvait éclairer les détails des sujets traités par vous. Les notes que vous avez jointes à la fiction de Guy Allard en ont fait un intéressant chapitre de l'histoire nobiliaire du Dauphiné.

Je ne vous charge pas de mes compliments pour votre fils, avec lequel j'ai eu récemment le plaisir de correspondre.

Veillez agréer, je vous prie, monsieur le docteur, avec les remerciements de la Bibliothèque nationale, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués,

L. DELISLE.

---

CLXXIII

*Paris, 8 octobre 1890.*

Monsieur le docteur, je vous remercie bien du double exemplaire que vous avez eu la bonté de m'adresser de votre étude sur le Comité de surveillance révolutionnaire de Romans. Ce nouveau travail viendra s'ajouter à tous ceux que nous vous devons déjà et qui sont soigneusement enregistrés sur les catalogues de la Bibliothèque.

En me rappelant au souvenir de monsieur votre fils, vous pouvez lui dire que le cahier de la *Bibliothèque de*

*l'École des chartes* dont je corrige les épreuves contient un article bibliographique sur les *Analecta Bollandiana* et sur le *Repertorium hymnologicum*. Recommandez à l'auteur de ce dernier ouvrage de ménager ses forces. Je suis effrayé du travail auquel il se condamne et qu'il accomplit de si bon cœur.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, je vous prie, monsieur le docteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués,

L. DELISLE.



CXXII<sup>bis</sup>

*Chantilly, 29 août 1901.*

Mon cher ami, votre paquet est exactement arrivé à la Bibliothèque, et je vous remercie des compliments que vous donnez à nos collections. J'ai prévenu M. Ulysse Robert de venir prendre au Secrétariat les deux morceaux que vous avez bien voulu lui donner en communication, et dont la Bibliothèque ne tardera pas à profiter suivant vos bienveillantes intentions.

Ce ne sera malheureusement pas M. Blanchet qui aura l'avantage de les recevoir. Nous venons de perdre cet excellent bibliothécaire. C'était lui qui connaissait le mieux le Département des imprimés et son obligeance dépassait tout ce que vous pouvez imaginer. Cette mort inopinée me cause un profond chagrin, et me met dans le plus grand embarras.

Vous aurez, je crois, moins de peine à écarter les objections qu'on veut opposer à vos conclusions si rigoureusement établies quant au caractère du *Suivre* de Turin.

J'ai ainsi mentionné notre copie (Nouv. acq. lat. 380) dans mon Catalogue des manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des Nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891, t. I, p. 40 :

« Tractatus de consuetudinibus et statutis ecclesie Baiocensis. » Coutumier du chapitre de Bayeux, rédigé entre les années 1265 et 1270 et dont la rédaction est attribuée à un chanoine nommé Raoul L'Angevin. Copie donnée par M. P. de Farcy, qui en a établi le texte en comparant quatre exemplaires : l'un dans la bibliothèque du Chapitre de Bayeux, un autre dans la Collection Mancel, un troisième qui a successivement appartenu à M. Lambert et au comte de Toustain, un quatrième à la bibliothèque publique de Rouen.

Volume en papier, d'environ 160 feuillets, 255 mill. sur 195.

Que dites-vous d'un recueil d'hymnes, au nombre de 169, intitulé :

Hymni totius anni ex ordine hic colliguntur, in quorum castigatione ita laboratum est, ut quid prius ad carminis genus aliquod fuerant compositi, ad illud servata diligenter sententia (mutatis interdum verbis), sint redacti. Et ideo quicumque leges, obstrepere noti, sed potius gaude quod tam tersum opus cernas; quod non est verisimile authores primos in ea contexuisse imperfectione, que hactenus ubique fere visa est.

Ce recueil forme une partie du *Psalterium Davidicum* que le Connétable fit imprimer en 1555 pour son usage personnel en un charmant petit volume in-16 que j'ai décrit ces jours derniers, en vue d'un Catalogue des anciens livres imprimés du Musée Condé.

Savez-vous qu'il existe aux Archives du Calvados un Processionnal de Bayeux du xv<sup>e</sup> siècle ?

Hier, mercredi, la Bibliothèque nationale s'est fait adjuger dans une vente faite à Bayeux le Livre rouge de l'évêché de Bayeux, très important cartulaire, copié vers 1400 par un scribe ignorant ou peu soigneux.

Tout à vous,

L. DELISLE.

---